

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'« ABC » D'UNE ÉCONOMIE POLITIQUE DE LA SÉCURITÉ

**POUR UNE ANALYSE FÉMINISTE DES POLITIQUES AMÉRICAINES
DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
SOUS L'ADMINISTRATION DE GEORGE W. BUSH**

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

ANNE-MARIE D'AOUST

AVRIL 2006

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce mémoire a été écrit pendant une période mouvementée, entre deux programmes, entre deux pays! Je crois d'ailleurs qu'il traduit toute l'intensité de cette période de transition, par la façon dont j'ai abordé le sujet et par l'ambition que j'en avais (ambition qui a, fort heureusement, fini par avoir ses limites)! Si, à Montréal, la démarche d'écriture me pesait à cause de tous les préparatifs externes qui me préoccupaient, à Philadelphie, compléter la rédaction m'a permis de retrouver ma passion initiale pour ce sujet. C'est en étant aux États-Unis, dans un contexte académique tout à fait différent de celui de l'UQAM, que j'ai pu mieux apprécier l'étendue de ma démarche critique et le sens à lui donner.

Le processus d'écriture est individuel, mais la démarche qui y mène, elle, ne l'est pas. J'ai eu la chance de recevoir l'enseignement exceptionnel de Dan O'Meara au début de ma maîtrise. Ce fut pour moi un beau défi académique que d'avoir évolué sous sa direction. J'ai découvert en Dan non seulement un intellectuel exceptionnel d'une grande intégrité mais également un ami, qui m'a soutenue et encouragée, bien au-delà de mes espérances, dans mes convictions et mes aspirations. J'ai été très touchée par tout ce que tu as fait pour moi, Dan, à tous les niveaux. Je n'aurais jamais espéré autant. Merci pour ta confiance en moi, tes conseils et ta générosité. C'est grâce à toi si je suis aussi bien préparée à UPenn aujourd'hui, et je suis heureuse de savoir que tu seras là pour me superviser et me conseiller à distance dans cette nouvelle étape de ma vie.

Je tiens également à remercier Alex Macleod de m'avoir donné l'opportunité d'évoluer au sein du Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité de l'UQAM et de m'avoir invitée à participer à de nombreux projets tout aussi enrichissants les uns que les autres. M. Macleod m'a donné toute la latitude nécessaire pour développer mes champs d'intérêts et je lui en suis très reconnaissante. Je le remercie surtout pour sa patience infinie, le processus de rédaction de ce mémoire ayant retardé certaines activités sous sa direction.

Un merci spécial à Greg Robinson, dont le soutien dès le baccalauréat m'a donné la confiance nécessaire pour persévérer dans les études américaines. Merci à Andrew Barros pour ses précieux conseils et son aide lorsque est venu le temps pour moi de me préparer aux divers processus d'entrée au doctorat (d'Aberyswyth à Philadelphie!). Merci à Charles-Philippe David et à tous les gens de la Chaire Raoul-Dandurand pour avoir fait de mon passage une expérience enrichissante – et plus particulièrement Frédérick Gagnon, Katia Gagné et Sébastien Barthe pour m'avoir encouragée et fait rire tout au long de ce processus! Je tiens à remercier plus particulièrement Gisèle Gauthier pour sa patiente relecture : sa révision m'a permis de me consacrer à d'autres projets à un moment où j'étais totalement débordée! Dans le désordre, merci à Guillaume Dufour, Guillaume Marceau, François Turcotte-Goulet et Sophie Desbiens pour leur écoute et leur amitié constantes, qui m'ont permis décrocher de temps en temps...peut-être pas assez, il faut bien l'admettre! Merci à Julie-Anne, Jacques et Josée pour leur soutien moral et leur aide à tous les niveaux.

Enfin, rien de tout cela n'aurait été possible sans David. Je ne saurais trop le remercier de m'avoir patiemment accompagnée (avec notre chatte Doudoune!) pendant toutes les nuits blanches où j'ai dû travailler pour mener ce projet. Merci de prendre des risques avec moi, de me suivre. Merci de me rendre aussi heureuse d'évoluer dans ce milieu! Tu donnes un sens à mon travail et à ma vie.

Cette recherche a été rendue possible grâce au financement du Fonds québécois pour la recherche sur la société et la culture (FQRSC). Le soutien financier de cet organisme a permis que je me consacre entièrement à ce projet et que je le mène à terme.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Liste des tableaux et figures..... | ix |
| Liste des acronymes et abréviations..... | x |
| Résumé..... | xi |
| | |
| Chapitre I - Introduction..... | 1 |
| 1.1 LA PROBLÉMATIQUE DU VIH/SIDA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CONSIDÉRATIONS ANALYTIQUES ET EMPIRIQUES..... | 4 |
| 1.2 DE L'INSTITUTIONNALISATION À LA SÉCURISATION : L'ENJEU DU VIH/SIDA SUR LA SCÈNE POLITIQUE GLOBALE..... | 7 |
| 1.2.1 L'Organisation mondiale de la Santé..... | 8 |
| 1.2.2 ONUSIDA..... | 10 |
| 1.2.3 Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme..... | 12 |
| 1.2.4 La Banque mondiale..... | 13 |
| 1.3 LE RÔLE DE L'ÉTAT AMÉRICAIN DANS LE PROCESSUS DE SÉCURISATION DE L'ENJEU DU VIH/SIDA..... | 15 |
| 1.3.1 La sécurisation de l'enjeu du VIH/sida sous l'Administration Clinton..... | 15 |
| 1.3.2 <i>Le President's Emergency Plan for AIDS Relief (PEPFAR)</i> de l'Administration Bush..... | 17 |
| 1.4 PROCESSUS DE SÉCURISATION ET DISCOURS HÉGÉMONIQUE..... | 19 |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Chapitre II - L'éclatement des études de sécurité et l'inclusion du VIH/sida au sein du champ..... | 21 |
| 2.1 LE DÉVELOPPEMENT DU CONCEPT DE SÉCURITÉ HUMAINE..... | 22 |
| 2.2 ANALYSES THÉORIQUES ET CONCEPTUELLES DU VIH/SIDA EN TANT QUE PROBLÈME DE SÉCURITÉ | 24 |
| 2.2.1 Consolidation d'un discours hégémonique de légitimation du VIH/sida en tant qu'enjeu de sécurité..... | 24 |
| 2.3 REVUE DE LITTÉRATURE DES ANALYSES TRAITANT DU VIH/SIDA COMME ENJEU DE SÉCURITÉ AU SEIN DES RI..... | 27 |
| 2.3.1 Première tendance : le VIH/sida comme enjeu traditionnel de sécurité nationale..... | 27 |
| 2.3.1.1 <i>La menace à l'État posée par le VIH/sida.....</i> | 28 |
| 2.3.1.2 <i>Les limites du discours « scientifique ».....</i> | 29 |
| 2.3.1.3 <i>La menace structurelle posée par le VIH/sida.....</i> | 31 |
| 2.3.1.4 <i>La promotion d'une « ontothéologie » de la sécurité.....</i> | 33 |
| 2.3.1.5 <i>L'impact du VIH/sida sur les forces armées et la sécurité nationale.....</i> | 35 |
| 2.3.1.6 <i>Des sources et des statistiques à reconsidérer.....</i> | 38 |
| 2.3.2 Deuxième tendance : le VIH/sida comme enjeu de sécurité lié au libéralisme économique..... | 41 |
| 2.3.2.1 <i>Un regard critique sur le processus de libéralisation économique et le développement de la pandémie sur le continent africain</i> | 41 |
| 2.3.3 Troisième tendance : la sécurisation du VIH/sida comme enjeu éthique et biopolitique..... | 43 |
| 2.3.3.1 <i>Les considérations normatives de la sécurisation du VIH/sida.....</i> | 43 |
| 2.3.3.2 <i>Situer les sites de pouvoirs et leurs dynamiques.....</i> | 46 |

| | | |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.4 | LIMITES DES ANALYSES ACTUELLES SUR LE VIH/SIDA EN TANT QUE PROBLÈME DE SÉCURITÉ | 48 |
| 2.4.1 | Vers une militarisation de la compréhension du problème du VIH/sida en Afrique subsaharienne..... | 48 |
| 2.4.2 | Une dialectique savoir/pouvoir à reconsidérer..... | 49 |

Chapitre III - Les approches féministes des Relations internationales.53

| | | |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.1 | LES APPROCHES FÉMINISTES AU SEIN DE LA DISCIPLINE DES RELATIONS INTERNATIONALES..... | 54 |
| 3.1.1 | Objectifs des approches féministes..... | 56 |
| 3.1.2 | Les rapports dichotomiques..... | 57 |
| 3.1.3 | Le pouvoir..... | 59 |
| 3.2 | DÉFIER L'ORTHODOXIE : CONSIDÉRATIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET ONTOLOGIQUES DES APPROCHES FÉMINISTES..... | 60 |
| 3.2.1 | Pluralisme épistémologique..... | 60 |
| 3.2.2 | Révisionnisme ontologique..... | 62 |
| 3.2.2.1 | <i>Les femmes en tant que catégorie ontologique.....</i> | 63 |
| 3.2.2.2 | <i>Le genre en tant qu'ontologie/catégorie d'analyse.....</i> | 64 |
| 3.3 | DÉMYSTIFIER L'ÉTAT ET LA SÉCURITÉ : LES APPORTS DU FÉMINISME POSTCOLONIAL ET DU FÉMINISME POSTMODERNE..... | 65 |
| 3.3.1 | Prémises théoriques du féminisme postcolonial et du féminisme postmoderne..... | 66 |
| 3.3.2 | L'État moderne comme figure masculiniste de protection..... | 70 |

Chapitre IV - Analyse féministe des politiques américaines de lutte contre le VIH/sida en Afrique Subsaharienne.....75

| | | |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4.1 | MISES EN PLACE DE STRUCTURES SYMBOLIQUES DE MASCULINITÉ : DÉFINIR LA NATION AMÉRICAINE PAR LA SÉCURISATION DE L'ENJEU DU VIH/SIDA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE | 78 |
| 4.1.1 | Discipliner le corps féminin pour protéger le corps politique..... | 78 |
| 4.1.1.1 | <i>L'avenir de l'État en jeu : le cas de la prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant.....</i> | 80 |
| 4.1.2 | Une logique masculiniste de protection : le cas de « la prostituée africaine »..... | 83 |
| 4.1.3 | Dichotomie stabilité/anarchie: l'État américain au secours de l'Afrique..... | 87 |
| 4.1.4 | « L'Afrique malade d'elle-même »: métaphysique de la politique américaine..... | 88 |
| 4.2 | LA MISE EN PLACE D'UNE ÉCONOMIE POLITIQUE DE LA SÉCURITÉ : INSTITUTIONS PRIVILÉGIÉES PAR LES ÉTATS-UNIS DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE..... | 92 |
| 4.2.1 | Prévenir pour mieux guérir: le PEPFAR et la promotion de la méthode ABC | 94 |
| 4.2.1.1 | <i>L'abstinence.....</i> | 97 |
| 4.2.1.2 | <i>La fidélité dans le mariage.....</i> | 100 |
| 4.3 | DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET RAPPORTS DE FORCE AMÉRICAINS DANS LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE..... | 102 |
| 4.3.1 | L'établissement de relations bilatérales et l' <i>African Growth Opportunity Act</i> | 104 |
| 4.3.1.1 | <i>Contraintes économiques et limitation de la marge de manoeuvre des États africains.....</i> | 105 |

| | | |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4.3.2 | Les médicaments antirétroviraux et la lutte pour les droits de propriété intellectuelle..... | 109 |
| 4.3.2.1 | <i>L'accord sur les « TRIPS » et la position des compagnies pharmaceutiques.....</i> | 109 |
| 4.3.2.2 | <i>La position américaine et la fin du multilatéralisme.....</i> | 111 |
| 4.4 | UNE HÉGÉMONIE EN PERSPECTIVE : LE RÔLE DES ÉTATS-UNIS AU CŒUR DE LA LUTTE INTERNATIONALE CONTRE LE VIH/SIDA..... | 114 |
| 4.4.1 | Analyse de la répartition des fonds américains entre les divers programmes..... | 115 |
| 4.4.2 | Les contributions américaines à ONUSIDA..... | 119 |
| 4.4.3 | Le désenchantement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme..... | 122 |
| 4.4.4 | Les valeurs convergentes de la Banque mondiale et du gouvernement américain..... | 127 |
| 4.5 | RAISONNEMENT ÉCONOMIQUE ET RACISME LATENT..... | 130 |
| | Conclusion..... | 132 |
| | Bibliographie..... | 137 |

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

| | | |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| FIGURE 1 | Adultes et enfants vivant avec le VIH - Estimations fin 2004..... | 6 |
| FIGURE 2 | Taux d'infections et nombre de personnes infectées dans une sélection de pays d'Afrique subsaharienne..... | 7 |
| FIGURE 3 | Estimé du nombre de militaires infectés par le VIH/sida au sein de sept forces armées africaines – Année 2001..... | 39 |
| FIGURE 4 | Tableau comparatif des programmes de prévention ABC promus par les États-Unis et ONUSIDA..... | 96 |
| FIGURE 5 | Principaux partenaires commerciaux de l'Afrique – Année 2003..... | 106 |
| FIGURE 6 | Financement du gouvernement américain pour la lutte globale contre le VIH/sida selon les agences et départements - années financières 2004 et 2005..... | 116 |
| FIGURE 7 | Financement américain dédié à la lutte globale contre le VIH/sida - Années financières 1986 à 2005..... | 118 |
| FIGURE 8 | Budget total de ONUSIDA – Année 2004..... | 119 |
| FIGURE 9 | Engagements financiers des principaux pays donateurs au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme - Part des fonds dédiés à la lutte contre le VIH/sida, année financière 2004..... | 124 |

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

| | | |
|--------------------|---|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AGOA | : | <i>African Growth and Opportunity Act</i> , traité commercial bilatéral auquel certains pays d'Afrique subsaharienne peuvent adhérer pour |
| ARV | : | Médicaments antirétroviraux |
| CIA | : | <i>Central Intelligence Agency</i> , agence de renseignement du gouvernement américain |
| DALY | : | <i>Disability Adjusted Life Years</i> , variable de calcul de la Banque mondiale |
| FMI | : | Fonds monétaire international |
| GPA | : | <i>Global Program on AIDS</i> , ancien programme de l'OMS de lutte contre le VIH/sida (1986-1996) |
| MAP | : | <i>Multi-Country HIV/AIDS Program</i> , programme d'aide de la Banque mondiale |
| OMC (<i>WTO</i>) | : | Organisation mondiale du Commerce (<i>World Trade Organization</i>) |
| OMS (<i>WHO</i>) | : | Organisation mondiale de la santé (<i>World Health Organization</i>) |
| ONG | : | Organisations non gouvernementales |
| ONU | : | Organisation des Nations Unies |
| ONUSIDA | : | Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA |
| PACHA | : | <i>Presidential Advisory Council on HIV and AIDS</i> |
| PEPFAR | : | <i>President's Emergency Plan for AIDS Relief</i> , principal plan d'aide américain dédié à la lutte contre le VIH/sida sur la scène |
| PNUD | : | Programme des Nations Unies pour le développement |
| RI | : | Relations Internationales, avec des majuscules, renvoie à la discipline en science politique |
| SIDA | : | Syndrome d'immunodéficience acquise, correspond au dernier stade (mortel) d'infection au VIH |
| <i>TRIPS</i> | : | <i>Trade Related Intellectual Property Rights</i> (droits de propriété intellectuelle) |
| UNFAO | : | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| VIH | : | Virus d'immunodéficience humaine, correspond au virus qui attaque de façon progressive le système immunitaire. |

RÉSUMÉ

Ce mémoire vise à étudier de manière critique les politiques de l'Administration de George W. Bush face au problème de sécurité posé par l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne. Dans un premier temps, il évalue la pertinence d'une approche féministe pour rendre compte du problème du VIH/sida en Afrique subsaharienne. Pour ce faire, il met en évidence la consolidation et les limites d'une position hégémonique au sein de la communauté de sécurité en ce qui a trait au traitement de l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne. Dans un second temps, il examine comment les États-Unis activent des structures de pouvoir basées sur des expressions symboliques, discursives et culturelles de la masculinité dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida. Ces structures maintiennent une certaine représentation identitaire de l'État américain, mise en évidence lorsqu'on analyse la fonction performative des logiques binaires de masculinité/féminité qui sous-tendent les discours américains. Les politiques américaines de lutte contre le VIH/sida favorisent également la mise en place d'une économie politique de la sécurité. Une analyse des clauses du *President's Emergency Plan for AIDS Relief* (PEPFAR) illustre ce point. Enfin, pour juger de la portée des politiques américaines, le rôle central des États-Unis au sein des autres institutions internationales dédiées à la lutte contre le VIH/sida, comme ONUSIDA, la Banque mondiale et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, est examiné de manière critique.

Mots-clés : VIH/sida, sécurité, Afrique subsaharienne, féminisme, États-Unis, *President's Emergency Plan for AIDS Relief* (PEPFAR), théories des relations internationales.

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Depuis son identification officielle en 1985, le VIH/sida a fait l'objet d'une attention de plus en plus soutenue de la part de la communauté internationale. D'abord considérée comme une maladie infectieuse devant faire l'objet d'une surveillance relative de la part des autorités sanitaires publiques¹, le sida a rapidement acquis un caractère épidémique lui valant une attention politique croissante. Depuis une décennie, une mobilisation tous azimuts se déploie pour affronter le problème, plus particulièrement en Afrique subsaharienne, où les ravages du virus se font le plus sentir.

Les États-Unis se trouvent à l'avant-plan des réponses économiques et politiques apportées à la pandémie du sida qui sévit depuis les vingt dernières années en Afrique subsaharienne. Or, depuis 1999, l'ampleur et la rapidité de la propagation du virus dans cette région ont fait en sorte que la maladie a commencé à être représentée différemment dans les discours américains. D'abord présenté comme un simple enjeu de santé publique lié à des segments marginaux de la population (p. ex., les homosexuels, les prostitué-e-s, les drogué-e-s ou encore les minorités ethniques « à la sexualité débridée »), le VIH/sida a progressivement fait l'objet d'un changement rhétorique dans les cercles politiques et académiques américains. En effet, lorsque la situation en Afrique subsaharienne est soulevée dans les discours américains, les notions de « menace » et de « sécurité » font désormais compétition, voire suppléent au discours d'hygiène publique et de développement.

Cette transition rhétorique n'est ni fortuite ni innocente. En fait, elle s'inscrit dans une tendance, de plus en plus généralisée depuis les années 1990, à faire converger les enjeux du développement avec les discours sécuritaires et à articuler

¹ Pour un recensement historique de la surveillance du développement du sida par les instances américaines de santé publique, consulter Michael A. Stoto, *Public Health Surveillance: A Historical Review with a Focus on HIV/AIDS*, Rand Corporation, octobre 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.rand.org/publications/DRU/DRU3074/DRU3074.pdf> (14 décembre 2003).

les politiques de développement à l'intérieur d'un schème où les modalités du sous-développement sont considérées comme dangereuses². Le traitement politique du VIH/sida par la communauté internationale, et plus particulièrement par les États-Unis, répond maintenant plus que jamais d'un processus de sécurisation (*securitization*) s'effectuant à l'intérieur de diverses sphères : « *Human security theorists and activists (securitizing actors) have certainly presented HIV/AIDS as an existential threat to the survival of human beings, families and communities (referent objects) while national security policy makers (more securitizing actors) have portrayed HIV/AIDS as an existential threat to the survival of militaries and states (more referent objects of security)*³ ».

En tenant compte du fait que le processus de sécurisation est étroitement lié à la valeur qu'un ordre social (p. ex., le système capitaliste ou le patriarcat) ou symbolique (p. ex., un État) accorde à un enjeu et conçoit comme fondamental à protéger, *ce mémoire étudiera les politiques de l'Administration Bush face au problème de sécurité posé par l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne*. Partant de la prémisse que la constitution d'un domaine distinct à « sécuriser », comme la pandémie du VIH/sida en Afrique subsaharienne, implique tout autant la constitution et la consolidation des référents correspondants, que ce soit l'État⁴, l'individu affecté ou l'appareil militaire, l'objectif du présent mémoire est double. *Dans un premier temps, il est destiné à évaluer la pertinence d'une approche féministe pour analyser le problème du VIH/sida en Afrique subsaharienne en tant qu'enjeu de sécurité*. Pour ce faire, un examen approfondi de la littérature actuelle dédiée à ce sujet s'avère

² Mark Duffield. *Global Governance and the New Wars: The Merging of Development and Security*, Londres: Zed Books. 2002. p. 22.

³ Stefan Elbe. « Securitizing AIDS: A Framework for Paralysis? », texte présenté lors de la 44^e Convention de l'*International Studies Association*. Portland, Oregon. 28 février 2003. p. 10. Texte fourni par l'auteur.

⁴ Jenny Edkins. « After the Subject of International Security », dans Alan Finlayson et Jeremy Valentine (dir.). *Politics and Post-Structuralism: An Introduction*. Edimbourg: Edinburgh University Press. 2002. p. 72. Soulignons que la compréhension que nous avons ici du processus de sécurisation fait état d'un lien savoir/pouvoir. Elle va, par conséquent, à l'encontre d'une version constructiviste dominante du processus de sécurisation, qui maintient la distinction entre le référent et le domaine sécuritaire. Pour une discussion à ce sujet, consulter Barry Buzan, Ole Waever et Jaap de Wilde, *Security: A New Framework for Analysis*, Boulder: Lynne Rienner. 1998; pour une problématisation récente, voir Michael C. Williams. « Words, Images, Enemies: Securitization and International Politics », *International Studies Quarterly*, vol. 47, no. 4, décembre 2003. p. 511-32.

central et permettra de mettre en perspective l'état actuel des analyses ainsi que leurs manquements. *Dans un second temps, par l'application d'un cadre d'analyse inspiré des approches féministes postmodernes et postcoloniales, nous nous proposons d'étudier*⁵ *comment les États-Unis activent des structures de pouvoir basées sur des expressions symboliques, discursives et culturelles de la masculinité dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida pour maintenir une certaine représentation identitaire de l'État américain qui favorise la mise en place d'une véritable économie politique de la sécurité.* Cette dernière implique que des politiques menées pour des motifs d'ordre sécuritaire favorisent et naturalisent des relations de pouvoirs basées sur le genre, l'ethnicité ou encore le statut économique pour justifier et reproduire des hiérarchies structurelles de l'ordre international actuel.

L'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne relève certes d'une dynamique complexe où plusieurs agents interviennent à différents niveaux, que ce soit des institutions internationales, des États, des firmes multinationales ou encore des organisations non gouvernementales (ONG). Sans vouloir détailler le rôle de chacun, afin de bien cerner notre problématique, il nous apparaît primordial dans cette introduction d'exposer l'état et la progression de l'épidémie en Afrique subsaharienne et ensuite de situer le développement de l'institutionnalisation et de la sécurisation de l'enjeu du VIH/sida, autant sur la scène internationale que sur le plan national américain. Cette démarche permettra non seulement de brosser un portrait général de la situation, une étape nécessaire avant de situer notre réflexion critique, mais également de procéder à une mise en contexte de la définition de l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne, laquelle est cruciale pour comprendre le processus intersubjectif de sécurisation qui s'est établi et consolidé au cours des dernières années.

⁵ Comme nous ne privilégions pas pour notre mémoire une approche théorique visant à établir des rapports directs entre causes et effets en vue d'établir une explication applicable à des situations similaires, notre démarche ne visera pas tant à « expliquer » (à l'aide d'une théorie explicative) objectivement les politiques américaines qu'à « comprendre » (à l'aide d'une approche constitutive) leurs impacts en tenant compte des présupposés et préconceptions idéologiques. Pour une discussion sur la distinction entre les différentes approches théoriques cherchant à « expliquer » ou à « comprendre », consulter Martin Hollis et Steve Smith, *Explaining and Understanding International Relations*, Oxford: Clarendon Press, 1991.

1.1 LA PROBLÉMATIQUE DU VIH/SIDA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CONSIDÉRATIONS ANALYTIQUES ET EMPIRIQUES

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estimait en 1998 que le VIH/sida constituait la 4^e cause mondiale des décès dans le monde et qu'il correspondait à la première cause de mortalité chez la population adulte en Afrique⁶. Pourtant, au même titre qu'il ne faille pas considérer l'Afrique comme un énorme bloc monolithique affecté par des problèmes et dynamiques similaires d'un pays à l'autre, il faut bien se garder de considérer de manière linéaire l'épidémie du VIH/sida affectant le continent africain. Sans minimiser la force et l'impact des ravages causés par le virus, il faut comprendre, comme le spécifie l'ONUSIDA, que « les épidémies en Afrique sont diverses, tant pour ce qui est de leur ampleur que du rythme de leur évolution. Il n'existe pas d'« épidémie africaine » unique⁷ ». En fait, les statistiques nationales peuvent facilement masquer les variantes rencontrées au sein d'un même pays, où des taux d'infection peuvent varier radicalement d'une région à l'autre, voire d'une communauté à l'autre, et ce, en fonction de plusieurs facteurs, dont les normes culturelles et sociales, le degré d'urbanisation, la pauvreté et l'éducation, cela sans compter que même le type de virus du VIH peut varier d'un endroit à l'autre⁸.

Cependant, la prévalence du virus sur le continent africain est si élevée aujourd'hui que la majorité des analystes n'hésitent pas à aller au-delà de considérations humanitaires et renvoient aux termes de « crise », de « menace structurelle » ou encore de « catalyseur de crise » pour décrire la situation telle

⁶ Organisation mondiale de la santé, *The World Health Report 2004*. Disponible [en ligne]: http://www.who.int/whr/2004/en/report04_en.pdf (15 juin 2005).

⁷ ONUSIDA et Organisation mondiale de la santé, *Le point sur l'épidémie du sida*. Genève, ONUSIDA, décembre 2004. Disponible [en ligne]: http://www.unaids.org/wad2004/EPI_1204_pdf_fr/EpiUpdate04_fr.pdf (15 juin 2005), p. 3.

⁸ ONUSIDA reconnaît l'existence de deux types de virus du VIH, le VIH 1 et VIH 2. Ces deux types de virus sont eux-mêmes séparés en trois groupes, chacun étant lui-même divisé en plusieurs sous-catégories. Pour une explication médicale détaillée, se référer à ONUSIDA, *Q&A II: Basic Facts about the AIDS Epidemic and its Impacts*. Disponible [en ligne]: http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LANG=en&href=http://gva-doc-owl/WEBcontent/Documents/pub/UNA-docs/Q-A_II_en.pdf (16 juin 2005).

qu'elle prévaut⁹, associant la maladie à divers aspects d'ordre humain, sociétal, économique et/ou étatique. Nul doute que l'Afrique subsaharienne reste la région du monde où on compte les taux les plus élevés d'infection au VIH/sida. Même si cette région ne compte que pour un peu plus de 10% de la population mondiale, elle n'en abrite pas moins 60% de toutes les personnes infectées par le virus¹⁰. Plus précisément, l'Afrique subsaharienne compte 64% de toutes les personnes vivant avec le VIH ainsi que 76% de toutes les femmes vivant avec le VIH¹¹. Cette répartition disproportionnée du fardeau de la maladie sur le continent africain apparaît d'ailleurs rapidement lorsqu'on compare les taux d'infection entre les diverses régions du monde.

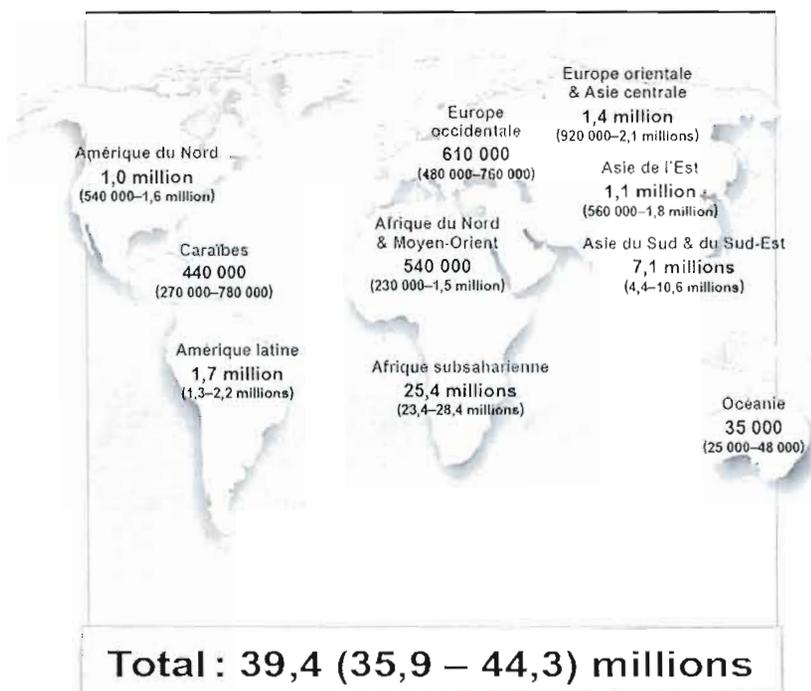
⁹ Nana K. Poku et Alan Whiteside. « Africa's HIV/AIDS Crisis », dans Nana K. Poku et Alan Whiteside (dir.), *The Political Economy of AIDS in Africa*, Aldershot et Burlington: Ashgate, 2004. p. xvii.

¹⁰ *Ibid.*, p. 19.

¹¹ *Ibid.*, p. 2.

FIGURE 1

ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH ESTIMATIONS À FIN 2004



* Les fourchettes autour des estimations définissent les limites dans lesquelles se situent les chiffres mêmes, sur la base des meilleures informations disponibles.

Source : ONUSIDA et OMS. *Le point sur l'épidémie du sida*. Genève : ONUSIDA, décembre 2004, p. 77.
Disponible [en ligne] http://www.unaids.org/wad2004/EPI_1204_pdf_fr/EpiUpdate04_fr.pdf (15 juin 2005).

La maladie n'affecte toutefois pas également toutes les couches de population, puisque des écarts apparaissent nettement entre les sexes et les divers groupes d'âge. En fait, les femmes et les filles représentent environ 57% de toutes les personnes infectées par le VIH en Afrique subsaharienne¹². Par contraste, en Amérique du Nord, les femmes représentent seulement 25% de la population adulte infectée¹³. Les jeunes entre 15 et 24 ans sont les plus touchés par le virus, et, encore là, les femmes en sont disproportionnellement victimes : 76% des jeunes atteints sont de sexe féminin et leur risque d'être infectées est trois fois plus élevé que celui des jeunes de

¹² *Ibid.*, p. 4.

¹³ *Ibid.*, p. 5.

sexe masculin du même âge¹⁴. En fait, comme l'illustre la figure suivante, dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, le taux d'infection de la population adulte dépasse largement 5%, un taux qui est considéré comme le seuil limite en deçà duquel l'épidémie peut être contrôlée :

FIGURE 2

**TAUX D'INFECTIONS ET NOMBRE DE PERSONNES INFECTÉES
DANS UNE SÉLECTION DE PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

| Pays | Pourcentage de la population adulte (15-49 ans) infectée au VIH/sida | Nombre d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH/sida (0-49 ans) |
|----------------|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Swaziland | 38.8% | 220 000 |
| Botswana | 37.3% | 350 000 |
| Lesotho | 28.9% | 320 000 |
| Zimbabwe | 24.6% | 1 800 000 |
| Afrique du Sud | 21.5% | 5 300 000 |
| Namibie | 21.3% | 210 000 |
| Zambie | 16.5% | 920 000 |
| Malawi | 14.2% | 900 000 |
| Mozambique | 12.2% | 1 300 000 |
| Kenya | 6.7% | 1 200 000 |

Source: ONUSIDA. *Epidemiological Fact Sheets on HIV/AIDS and Sexually Transmitted Infections 2004*, Genève: ONUSIDA, juillet 2004. Disponible [en ligne] : http://www.unaids.org/swad2004/EPI_1204_pdf_fr/EpiUpdate04_fr.pdf (15 juin 2005).

1.2 DE L'INSTITUTIONNALISATION À LA SÉCURISATION : L'ENJEU DU VIH/SIDA SUR LA SCÈNE POLITIQUE GLOBALE

L'ampleur de l'épidémie en Afrique fait en sorte que ses impacts vont bien au-delà de simples considérations de santé humaine. Pour saisir les conséquences de l'épidémie, il importe de sortir du discours sociomédical prédominant, qui tend à la considérer d'un strict point de vue médical et comme résultant de choix individuels. Une telle interprétation a non seulement pour effet de situer l'épidémie hors de son contexte historique et géographique, ce qui occulte par la même occasion son côté

¹⁴ *Ibid.*, p. 4 et 7.

« naturel », mais elle présuppose également un monde idéal dans lequel chacun est égal et libre de faire des choix comportements éclairés. Or, comme l'indique Colleen O'Manique: « [T]he evolution of the global epidemic follows patterns that are shaped by human activity and by relations of power that are upheld in the current hegemonic response to HIV¹⁵ ». Ainsi, dès lors que l'impact du VIH/sida en Afrique subsaharienne a commencé à être considéré d'un point de vue plus systémique et que l'analyse de ses effets a dépassé le simple cadre médical et individuel, une réponse organisée a pu prendre forme sur la scène internationale. Cette institutionnalisation de la lutte contre le VIH/sida a fait en sorte d'adresser les impacts plus globaux de l'épidémie allant au-delà de la simple santé humaine pour converger de plus en plus vers une définition de l'épidémie se rapprochant de l'ordre sécuritaire, et ce, à différents niveaux.

1.2.1 L'Organisation mondiale de la Santé

C'est à la fin des années 1990 que le problème du VIH/sida en Afrique subsaharienne a commencé à être présenté au sein des institutions internationales comme un enjeu de sécurité humaine. Dans le sillon du rapport sur le développement humain de 1994 du *Programme des Nations Unies pour le développement* (PNUD), qui en appelait d'une redéfinition de la sécurité au profit des individus plutôt que des États, l'idée du VIH/sida comme enjeu de sécurité humaine plutôt que comme « crise de développement » a commencé à prendre forme. Selon le PNUD, « *Human security can be said to have two aspects. It means, first, safety from such chronic threats as hunger, disease, and repression. And second, it means protection from sudden and hurtful disruptions in the patterns of daily life – whether in homes, in jobs or in communities*¹⁶ ». En ce sens, les objectifs visés par la sécurité humaine se rapprochent sensiblement de ceux développés par les groupes de défense des droits humains. Il s'agit de favoriser le plein développement de l'individu et de l'environnement physique, politique et social au sein duquel il évolue. Il n'est donc

¹⁵ Colleen O'Manique. *Neoliberalism and AIDS Crisis in Sub-Saharan Africa*. Houndmills et New York: Palgrave Macmillan. 2004, p. 3-4.

¹⁶ United Nations Development Programme, *Human Development Report, 1994*. New York: Oxford University Press, 1994, p. 23.

pas étonnant que d'autres structures onusiennes, comme l'Organisation mondiale de la santé, aient utilisé le discours de la sécurité humaine pour plaider en faveur d'une réponse globale face au VIH/sida : « *WHO originally defined health not only as the absence of disease but also as a general physical, mental, and social well-being. [...] The AIDS epidemic was defined as a "world health problem of extraordinary scale and extreme urgency." representing "an unprecedented challenge to the public health services of the world"*¹⁷ ». La santé est donc considérée par l'OMS comme un droit individuel et un bien public. et le VIH/sida devient une menace directe à ceux-ci.

L'OMS a joué un rôle de premier plan dans la mise en place d'une mobilisation internationale autour de la question du sida en créant dès 1986 un programme de lutte contre le VIH/sida nommé *Global Program on AIDS (GPA)*¹⁸. Toutefois, face à l'ampleur du développement de l'épidémie, une résolution du Conseil social et économique de l'ONU en 1994 confirma la nécessité de mettre sur pied une nouvelle branche institutionnelle dédiée au problème et en mesure de répondre plus efficacement à l'épidémie. La résolution donna lieu à la création du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, soit ONUSIDA, en janvier 1996. Cette transition du GPA à ONUSIDA est d'importance, car, malgré le fait qu'ONUSIDA ne constitue pas un organisme indépendant de l'ONU (il s'agit d'un programme conjoint), ses liens privilégiés avec les dix organisations qui la composent font en sorte qu'une réponse commune et concertée devienne possible¹⁹.

¹⁷ Cristiana Bastos, « Sponsoring Global Action: The Role of WHO », dans *Global Responses to AIDS: Science in Emergency*, Bloomington et Indianapolis: Indiana University Press. 1999, p. 60 et 62.

¹⁸ L'objectif de cette introduction étant de situer les institutions et programmes principaux de lutte contre le VIH/sida, nous n'expliquerons pas en détails le développement de ceux-ci. Nous nous contenterons uniquement d'en souligner les grandes lignes utiles aux fins du présent mémoire. Toutefois, pour une rétrospective du développement de l'institutionnalisation du VIH/sida et du développement d'un régime international dédié à cette fin, consulter le mémoire d'Alain Bouchard, *La lutte mondiale contre le sida - évaluation des critères théoriques d'Oran Young quant à l'existence d'un régime international*. UQAM, mémoire de maîtrise, novembre 2000.

¹⁹ En date de 2005, les organisations impliquées dans ONUSIDA sont les suivantes: le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme d'Alimentation mondiale (PAM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation Internationale du

1.2.2 ONUSIDA

Par l'ampleur de ses moyens et le nombre d'organisations qui en sont partie prenante, ONUSIDA est sans contredit l'institution internationale de premier plan dans la lutte mondiale contre le VIH/sida. Son mandat officiel consiste à promouvoir, renforcer et supporter une réponse rapide, globale et coordonnée face au VIH/sida. Les efforts de l'institution tendent autant vers la prévention de la transmission du virus que vers l'assistance et le support direct aux personnes vivant avec la maladie. La réduction de la vulnérabilité et du fardeau des individus et des communautés aux prises avec le virus, ainsi que la minimisation de impacts de celui-ci, font également partie du mandat premier d'ONUSIDA²⁰. Disposant d'un budget annuel de 145 763 125\$ US²¹ en 2004, ONUSIDA dépend des contributions volontaires des divers gouvernements, fondations, organismes privés et corporations pour financer ses activités. En 2004, 32 gouvernements contribuaient au financement d'ONUSIDA. À ce jour, le comité coordonnant les activités d'ONUSIDA est composé des représentants de 22 gouvernements de régions géographiques diverses, des représentant des dix institutions conjointes ainsi que de cinq représentants d'organisations non gouvernementales.

En somme, alors que le GPA de l'OMS était « un programme intégré dans les grands programmes annuels des organisations internationales, l'ONUSIDA apparaît davantage comme une institution indépendante ayant ses propres structures de fonctionnement²² ». Cette transition marque un changement bureaucratique, mais également un changement dans la façon de considérer l'épidémie sur le plan de la sécurité humaine. L'OMS limitait essentiellement sa définition de l'épidémie à l'intérieur d'un cadre médical, où la santé de l'individu et le droit à celle-ci restaient le pivot central autour duquel s'articulaient les analyses et recommandations

Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale (BM).

²⁰ ONUSIDA. *What is UNAIDS*. Disponible [en ligne]: <http://www.unaids.org/en/about+unaids/what+is+unaids.asp> (17 juin 2005).

²¹ ONUSIDA. *Ranking of Governments' Total Core Contributions 2004*. Disponible [en ligne]: http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?href=http://gva-doc-owl/WEBcontent/Documents/pub/Governance/PCB01/Core_2004_en.xls (17 juin 2005).

²² Alain Bouchard. *op. cit.*, p. 24.

politiques. Avec la création d'ONUSIDA survient un élargissement des acteurs impliqués dans la lutte et un renforcement de l'action multisectorielle, ce qui élargit le champ d'analyse et d'intervention. Une conception holistique du problème VIH/sida en tant qu'enjeu *global* de sécurité humaine se développe alors, intégrant désormais plusieurs facteurs économiques, sociaux et politiques.

La compréhension du VIH/sida comme menace à la sécurité se confirme plus spécifiquement avec la création en juillet 2000 du *UNAIDS Office on AIDS, Security and Humanitarian Response*. Les trois domaines couverts par cette instance d'ONUSIDA sont : 1) le VIH/sida en tant que menace à la sécurité internationale, incluant les soldats de maintien de la paix (*peacekeepers*) ; 2) la sécurité nationale, comprenant les divers corps armés et les forces policières ; 3) l'aide humanitaire, en mettant l'accent sur les populations vulnérables touchées par les conflits, ainsi que les travailleurs humanitaires²³. On peut toutefois d'ores et déjà constater un curieux paradoxe. Alors qu'une considération du VIH/sida en tant qu'enjeu de sécurité internationale devait initialement passer par une définition élargie de la sécurité, ce discours sécuritaire cherche aujourd'hui à gagner en légitimité en se recentrant sur une conception traditionnelle de la sécurité, axée sur l'État et les forces armées, plutôt qu'en se développant autour de la question de la sécurité humaine. Cette tendance des organismes onusiens à considérer de plus en plus le VIH/sida comme un enjeu global de sécurité plutôt qu'un enjeu de sécurité humaine s'est vu confirmée avec l'adoption de la résolution 1308 par le Conseil de sécurité de l'ONU du 17 juillet 2000, qui reconnaissait que « *the spread of HIV/AIDS can have a uniquely devastating impact on all sectors and levels of society* » et que « *the HIV/AIDS pandemic, if unchecked, may pose a risk to stability and security*²⁴ ». C'était la

²³ ONUSIDA, *HIV/AIDS. Security and Humanitarian Response*, Genève. 2005. Disponible [en ligne] : http://www.unaids.org/en/in+focus/hiv_aids_security+and+humanitarian+response/hiv_aids+and+security.asp# (18 juin 2005). Peter Piot, directeur exécutif de ONUSIDA, va jusqu'à établir un parallèle entre le développement du VIH/sida et la résurgence du terrorisme : « *There is a world of difference between the root causes of terrorism and the impacts of AIDS on security. But at some deep level, we should be reminded that in many parts of the world, AIDS has caused a normal way of life to be called into question* ». ONUSIDA. *Fact Sheet on HIV/AIDS and Security*, Genève. août 2003. Disponible [en ligne] : http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LANG=en&href=http://gva-doc-owl/WEBcontent/Documents/pub/Topics/Security/FS_Security_en.pdf (18 juin 2005).

²⁴ Conseil de Sécurité des Nations Unies, *Résolution 1308*. adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU lors de sa 4172^e rencontre. 17 juillet 2000. Disponible [en ligne] :

première fois depuis sa création qu'un enjeu de santé était débattu en tant que problème sécuritaire au Conseil de sécurité de l'ONU, et, depuis 2000, au moins quatre autres rencontres du Conseil de sécurité ont porté sur le VIH/sida en tant que menace à la sécurité.

1.2.3 Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Malgré l'incroyable mobilisation des structures et des ressources regroupées sous la bannière d'ONUSIDA, l'institution est loin d'être la seule structure internationale qui s'attaque au problème du VIH/sida. Parallèlement à la mise en place de l'institution, d'autres programmes ont été établis. Par exemple, la création en juin 2002 du *Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme* résulte d'une volonté initiale des représentants du G8 d'amasser des ressources supplémentaires pour combattre ces maladies, souvent interreliées dans les pays en développement. Cette volonté a été réitérée par le secrétaire général de l'ONU, Koffi Annan, qui a réclamé la création d'un fonds mondial spécial dédié à cette fin. Une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, tenue en avril 2001, confirma la création du fonds. Au sommet du G8 tenu à Gênes en juillet 2001, les pays du G8 confirmèrent une mise de fonds initiale et un secrétariat permanent fut créé en juillet 2002 pour assurer la cueillette et la redistribution des fonds. Depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2004, le Fonds a reçu 3,3 milliards de dollars et distribué les dons entre 36 pays.

Contrairement à ONUSIDA, le *Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme* a une vocation strictement financière: il agit à titre d'instrument financier et non comme un organisme exécutant qui implante des programmes définis. Son mandat premier consiste à amasser des fonds de manière à augmenter les ressources internationales disponibles pour lutter contre ces trois maladies et à les diriger vers les régions les plus affectées. Aucun programme n'est

directement implanté par le Fonds, qui s'en remet plutôt à l'expertise de divers spécialistes locaux impliqués. Créé en étroite collaboration avec les États-Unis, le Fonds reste néanmoins totalement dépendant de la bonne volonté des gouvernements et organismes à y pourvoir. Ainsi, les ressources disponibles restent limitées. En 2003, le Fonds disposait de 935 millions, et, en 2004, son budget total dépassait le milliard de dollars, s'élevant à 1 438 000 000 \$²⁵. Toutefois, les prévisions pour 2005 semblent annoncer un budget à la baisse. On dénote en effet un certain atavisme en ce qui a trait aux contributions, celles-ci s'effectuant sur une base volontaire d'États pourvoyeurs. Le fait que le Fonds ait dû prolonger de deux mois sa période de financement en 2004, afin de permettre aux États-Unis d'augmenter leur contribution (celle-ci ne pouvant excéder 33,5% du budget global), illustre d'ailleurs cette difficulté majeure.

1.2.4 La Banque mondiale

D'autres institutions internationales travaillent en collaboration avec ONUSIDA et/ou le Fonds mondial et possèdent également leurs programmes particuliers de lutte contre le VIH/sida. La Banque mondiale, par exemple, a officiellement déclaré en 2000 que le VIH/sida constituait une véritable crise du développement et reconnaissait l'épidémie comme un véritable enjeu de sécurité humaine²⁶. Toutefois, en raison de sa vocation, c'est davantage sous l'angle de la menace à la sécurité économique²⁷ que s'est développé le discours sécuritaire de la Banque mondiale face

²⁵ Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. *Investir dans l'avenir le Fonds mondial après trois ans de fonctionnement*. 31 janvier 2005. Disponible [en ligne] : http://www.theglobalfund.org/en/files/about/replenishment/progress_report_fr.pdf. (17 juin 2005). p. 32.

²⁶ Dans son rapport *Voices of the Poor* rendu en janvier 2002, résultat de témoignages de plus de 60 000 habitants pauvres de la planète, la Banque mondiale constate que la santé est considérée comme l'une de leurs préoccupations sécuritaires les plus importantes. De plus, le rapport *Dying for Change* de la Banque mondiale illustre que la maladie du principal pourvoyeur familial, qu'il soit homme ou femme, constitue un facteur majeur de pauvreté et d'insécurité. Voir OMS et Banque mondiale, *Dying for Change*, janvier 2002. Disponible [en ligne] : <http://www1.worldbank.org/prem/poverty/voices/reports/dying/index.htm> (14 juin 2005).

²⁷ Tout comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) considère le VIH/sida comme un enjeu de sécurité économique déterminant pour le continent africain. Pour une étude détaillée du FMI sur les impacts et conséquences fiscales et économiques du VIH/sida sur le continent africain, voir Markus Haacker (dir.), *The Macroeconomics of HIV/AIDS*. Washington: International Monetary Fund, 2004.

au VIH/sida. Parce qu'il affecte directement le système de santé et qu'il touche surtout les gens âgés de 15 à 49 ans, donc le groupe-cible des travailleurs productifs, le VIH/sida est un enjeu de sécurité économique crucial pour plusieurs pays africains. On estime ainsi que les pays dont au moins 20 % de la population est infectée par le virus subissent une baisse annuelle de 1 % de leur PIB à cause de la maladie²⁸. Au moins sept pays africains ont déjà dépassé ce seuil critique. Dans les pays les plus touchés, c'est plus de 10 % de la main-d'œuvre agricole qui décèdent des suites du sida à chaque année. Une étude de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (UNFAO) prévoit même que certains pays africains perdraient jusqu'au quart de leurs travailleurs agricoles des suites du VIH/sida, ce qui pourrait entraîner de graves crises de production de denrées alimentaires²⁹. Ce contexte de malnutrition créerait en retour un contexte favorable pour le développement et la propagation de maladies, dont le VIH/sida, ce qui maintiendrait un cercle de pauvreté, de maladie et de mort toujours menaçant pour la sécurité des individus.

Outre ses engagements avec ONUSIDA et le Fonds mondial, la Banque mondiale a mis en place un système particulier de prêts, le *Multi-Country HIV/AIDS Program* (MAP), qui alloue un budget de un milliard de dollars par année pour financer des projets sub-régionaux de lutte contre le VIH/sida dans les pays africains les plus pauvres. D'autres programmes de prêts, établis en partenariat avec le Fonds monétaire international (FMI) et supportés par la *Poverty Reduction Strategy* et la *Heavily Poor Countries Initiative*, incluent également des mesures pour combattre le VIH/sida et diminuer ses impacts.

²⁸ ICG Report, « HIV/AIDS as a Security Issue ». Washington/Bruxelles, 19 juin 2001. Disponible [en ligne] : http://www.usaid.gov/regions/afri/conflictweb/docs/aids_hiv.pdf (5 janvier 2005), p. 2.

²⁹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « The Impact of HIV/AIDS on World Food Security », Comité de la sécurité alimentaire mondiale, 28 mai-1^{er} juin 2001. Disponible [en ligne] : www.fao.org/docrep/meeting/003/Y0310E.htm (10 juin 2005), p. 4.

1.3 LE RÔLE DE L'ÉTAT AMÉRICAIN DANS LE PROCESSUS DE SÉCURISATION DE L'ENJEU DU VIH/SIDA

Ce bref survol des principales organisations internationales impliquées dans la lutte contre le VIH/sida sur la scène politique internationale visait à mettre en lumière la compréhension intersubjective du VIH/sida en tant qu'enjeu de sécurité qui prévalait au sein de celles-ci. On constate toutefois que, même si la désignation du VIH/sida comme menace à la sécurité fait consensus, ce qu'englobe le concept de sécurité fait toujours l'objet de luttes de significations, puisque le virus peut à la fois être compris comme une menace à la sécurité humaine, à la sécurité individuelle, à la sécurité économique, à la sécurité nationale et à la sécurité internationale³⁰. Ce processus de sécurisation de l'enjeu au sein des institutions internationales n'aurait cependant sûrement pas connu une telle évolution n'eut été des États-Unis, qui jouent notamment un rôle de premier plan au sein des diverses agences onusiennes et autres institutions internationales comme la Banque mondiale.

1.3.1 La sécurisation de l'enjeu du VIH/sida sous l'Administration Clinton

Les États-Unis sont parmi les premiers à avoir développé un discours sécuritaire lié au VIH/sida et à avoir plaidé au sein des agences onusiennes pour une reconnaissance de la menace à la sécurité que posait l'épidémie en Afrique subsaharienne. Un premier pas vers la reconnaissance du lien entre VIH/sida et sécurité est franchi dès 1990, alors que la *Central Intelligence Agency* (CIA) décide d'inclure le sida dans sa liste de variables à considérer pour établir quels États risquent de devenir instables ou « déliquescents » (*failed states*) dans un futur rapproché. Ce n'est toutefois qu'en 1999 que l'Administration Clinton annonce officiellement qu'elle considérera désormais la maladie comme une *menace à la sécurité nationale*. Cette affirmation aura plus qu'une portée symbolique, car elle donnera l'impulsion nécessaire à l'entérinement de la résolution 1308 du Conseil de sécurité de l'ONU, citée plus haut, ainsi qu'à l'intégration du sida dans la stratégie de

³⁰ ICG Report. « HIV/AIDS as a Security Issue ». *op. cit.* ONUSIDA endosse d'ailleurs officiellement ce rapport, ainsi que ses interprétations du VIH/sida en tant que menace à la sécurité.

sécurité nationale américaine de 1999. Dans ce dernier document, la menace est spécifiquement associée au continent africain : « *Des menaces sécuritaires transnationales sérieuses émanent de certaines régions d'Afrique, incluant du terrorisme soutenu par certains États [...] et des maladies infectieuses, plus particulièrement le sida. [...] L'Administration a fait de la bataille contre le sida et d'autres maladies une priorité pour l'action internationale et l'implication en Afrique*³¹ ».

Sous l'Administration Clinton, une rhétorique somme toute assez traditionnelle sur les dangers que pose le VIH/sida à la sécurité nationale et internationale se développe au sein des principales agences gouvernementales. En 2000, le National Intelligence Council publie un rapport choc (un *National Intelligence Estimate*) intitulé *The Global Infectious Disease and Its Implications for the United States*, où la menace que pose le VIH/sida à la sécurité est clairement identifiée : « *New and reemerging infectious diseases will pose a rising global health threat and will complicate U.S. and global security over the next 20 years. These diseases will [...] threaten US armed forces deployed overseas, and exacerbate social and political instability in key countries and regions in which the United States has significant interests*³² ». Contrairement au discours sécuritaire mis de l'avant par ONUSIDA, l'idée selon laquelle le sida représente une menace à la sécurité n'est pas tant vue selon une perspective de sécurité humaine que selon une perspective militaire traditionnelle : « *Indeed, countries that do not pose an obvious military security danger may be the ones most likely to pose a disease risk, owing to poorly developed underfunded public health systems. Such possibilities will need to be recognized and factored into strategic threat analysis*³³ ».

³¹ Maison Blanche, « A National Security Strategy for a New Century », Washington, décembre 1999. Disponible [en ligne] : www.au.af.mil/au/awc/awcgate/nss/nssr-1098.pdf (18 juin 2005).

³² National Intelligence Council (David F. Gordon, Don Noah et George Fidas), « The Global Infectious Disease and Its Implications for the United States », National Intelligence Estimate NIE 99-17D, Washington, D.C.: Central Intelligence Agency, 1^{er} mai 2000. Disponible [en ligne] : http://www.odci.gov/nic/PDF_GIF_otherprod/infectiousdisease/infectiousdiseases.pdf (12 juin 2005), p. 1.

³³ Jennifer Brower et Peter Chalk, « The Global Threat of New and Reemerging Infectious Diseases: Reconciling U.S. National Security and Public Health Policy ». Rand Corporation. 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.rand.org/publications/MR/MRI602/> (10 décembre 2003).

L'Administration Clinton a été la première à implanter d'importantes mesures nationales pour lutter contre la maladie, notamment en créant le *Presidential Advisory Council on HIV and AIDS* (PACHA) en 1995 et le *White House Office of National AIDS Policy* en 1999. La création du Conseil visait un objectif précis : fournir au président et à son administration une expertise académique, externe au milieu politique, capable de formuler des recommandations sur la manière dont le gouvernement fédéral devrait organiser ses réponses face à l'épidémie du sida. La deuxième institution, un bureau au sein de la Maison-Blanche, se limitait surtout à l'étude et à la coordination des politiques concernant le sida à l'intérieur des frontières américaines. Ce bref aperçu, s'il ne permet pas d'identifier les contextes spécifiques dans lequel chacune des politiques a été implantée, permet néanmoins de dégager le fait que les États-Unis ont procédé au courant des années 1990 à une institutionnalisation politique et une sécurisation de la question du sida, peu présente jusque là. Sous l'Administration Clinton, le VIH/sida est définitivement passé d'un enjeu de santé publique à un enjeu politique de sécurité nationale.

1.3.2 *Le President's Emergency Plan for AIDS Relief (PEPFAR) de l'Administration Bush*

Si l'Administration Clinton s'est distinguée par une politisation de l'enjeu du VIH/sida dans une perspective sécuritaire, l'Administration Bush, pour sa part, a suivi une ligne de conduite plutôt divergente. Bien qu'elle ait maintenu les structures organisationnelles mises en place sous l'Administration Clinton, comme le PACHA, l'Administration Bush n'a amorcé aucune mesure majeure concernant l'enjeu du sida avant le discours sur l'état de l'Union de janvier 2003³⁴. Au cours de ce discours, le président Bush a annoncé sa décision de lancer le *President's Emergency Plan for AIDS Relief* (PEPFAR), qui consiste à fournir une assistance de 15 milliards de dollars étalés sur cinq ans à 15 pays ciblés d'Afrique et des Caraïbes afin de lutter

³⁴ George W. Bush, « State of the Union Address », Washington, 28 janvier 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2003/01/20030128-19.html> (17 juin 2005).

contre le virus³⁵. Le PEPFAR vise directement à prévenir sept millions de nouvelles infections (dont 60 % surviendraient dans les pays ciblés), à traiter deux millions de personnes déjà infectées, ainsi qu'à fournir support et soins à plus de dix millions d'individus et orphelins du sida³⁶. Ce plan a reçu l'approbation du Congrès en mai 2003, avec la signature du *United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis, and Malaria Act of 2003* (ci-après identifié comme le *US Leadership Against HIV/AIDS Act*).

Le PEPFAR constitue véritablement la pierre d'assise de la politique de l'Administration Bush en matière de politique étrangère et de sécurité liée au VIH/sida, et nous nous y attarderons en détails au cours de ce mémoire. Il comporte plusieurs objectifs stratégiques, notamment favoriser l'abstinence sexuelle, encourager la monogamie ainsi qu'éradiquer la prostitution, le trafic sexuel, le viol et l'exploitation sexuelle³⁷. Le PEPFAR insiste beaucoup sur l'aspect préventif. La méthode ABC (abréviation qui tient lieu pour « *Abstain, Be faithful* » et « *when appropriate, use a Condom* ») est officiellement privilégiée comme méthode de prévention, en ordre prioritaire³⁸. L'impact du PEPFAR sur l'orientation politique donnée à la lutte contre le VIH/sida sur la scène internationale est majeur. En effet, pour la seule année fiscale 2004, les États-Unis ont alloué pour le PEPFAR un budget de 2,4 milliards de dollars (soit un budget au moins 10 fois plus élevé que le budget total d'ONUSIDA et une fois et demie plus élevé que le Fonds mondial). De ce montant, 865 millions étaient exclusivement dédiés aux quinze pays ciblés par le PEPFAR, et la balance de 1,54 milliard fut respectivement dévolue à des programmes de lutte et de prévention dans 96 autres pays, à la recherche

³⁵ Maison Blanche. « Fact Sheet: The President's Emergency Plan for AIDS Relief », 28 janvier 2003. Disponible [en ligne]: <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2003/01/20030129-1.html> (17 juin 2005).

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Congrès des États-Unis d'Amérique. *United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis, and Malaria Act of 2003*. 108e Congrès, Public Law 108-25 adoptée le 27 mai 2003, Page 117 STAT. 718, section 101-Development of a Comprehensive, Five-Year, Global Strategy. point (a). sous-point (4). Disponible [en ligne]: http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-bin/getdoc.cgi?dbname=108_cong_public_laws&docid=f:publ025.108 (19 juin 2005), p. 4.

³⁸ *Ibid.*, Page 117 STAT. 715. section 2, point 20 C), p. 5.

internationale ainsi qu'à l'appui direct à d'autres efforts internationaux, comme le Fonds mondial et l'ONUSIDA³⁹.

1.4 PROCESSUS DE SÉCURISATION ET DISCOURS HÉGÉMONIQUE

Il est bien évident que, pour s'édifier et s'imposer comme étant légitime, le développement de ce discours hégémonique de sécurité a nécessité l'intervention d'autres agents (des ONG et des *thinks tanks*, entre autres) différents des agents étatiques gravitant autour des sphères diplomatiques. En fait, la reconnaissance d'une dialectique savoir/pouvoir, où la théorie est également vue comme une pratique, justifie que notre étude du VIH/sida en tant qu'enjeu de sécurité ne s'effectue pas selon un strict cadre institutionnel, qui est habituellement l'angle d'analyse privilégié. La création d'une véritable communauté épistémique⁴⁰, envisageant l'enjeu selon des termes similaires et intervenant directement au sein du processus politique, s'avère indispensable et incontournable pour définir/légitimer/reproduire le discours hégémonique de sécurité utilisé pour analyser les impacts du VIH/sida en Afrique subsaharienne. Il importe toutefois de préciser ici que ce discours est hégémonique dans la sécurisation *du sujet* de la sécurité (soit le VIH/sida en Afrique subsaharienne), mais non dans la sécurisation de l'*objet* de la sécurité, qui varie de

³⁹ Office of the United States Global AIDS Coordinator. *Engendering Bold Leadership: The President's Emergency Plan for AIDS Relief. First Annual Report to the Congress*. Washington, mars 2005. Disponible [en ligne]: <http://www.state.gov/documents/organization/43885.pdf> (18 juin 2005), p. 12.

⁴⁰ Le concept de « communauté épistémique » a été principalement développé dans le champ des Relations internationales par les constructivistes Peter Haas et Emmanuel Adler au début des années 1990. Il consiste en un réseau d'individus partageant les mêmes croyances normatives et participant ensemble à la création et la codification de connaissances légitimes, afin de dégager une procédure de résolution de problèmes. C'est sur la base d'un consensus scientifique que cette légitimité est instituée. Par conséquent, une communauté épistémique est définie par l'existence d'une autorité ou règle procédurale, explicite ou non, à savoir le consensus scientifique. De ce consensus scientifique découle ainsi certaines normes qui conduisent à l'adoption d'idées servant de guides pour codifier la connaissance. Les membres de la communauté sont ainsi mobilisés dans la réalisation de l'objectif cognitif et leur appartenance est fonction de leur adhésion au consensus scientifique (qui peut émerger des interactions entre les membres ou des structures – règles institutionnalisées – en place dans la communauté). Pour en savoir davantage, voir Peter M. Haas, « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46, no. 1, 1992, p. 1-35; Emmanuel Adler, « The Emergence of Cooperation: National Epistemic Communities and the International Evolution of the Idea of Nuclear Arms Control », *International Organization*, vol. 46, n° 1, 1992, p. 101-45 et Emmanuel Adler et Peter M. Haas, « Conclusion: Epistemic Communities, World Order, and the Creation of a Reflective Research Program », *International Organization*, vol. 46, no. 1, 1992, p. 367-90. Nous remercions David Grondin pour ces précisions.

l'individu à l'État et de l'économie aux forces armées, selon le cadre d'analyse privilégié. Une véritable lutte de significations se joue à ce niveau, et ce, autant au sein des institutions internationales et des organes gouvernementaux que dans les cercles universitaires.

Par conséquent, dans une volonté d'explorer la spécificité de la relation entre expertise et légitimité dans l'articulation du discours hégémonique de sécurité portant sur le VIH/sida en Afrique subsaharienne, le chapitre suivant prendra la forme d'une évaluation du développement du champ des études de sécurité depuis la fin de la guerre froide. Notre analyse se concentrera d'abord sur l'élargissement du concept de sécurité entraîné avec l'introduction du concept de sécurité humaine, pour ensuite déboucher sur une réflexion critique des principales analyses ayant été produites sur le sujet au sein de la discipline. Par la suite, le chapitre III fera état des principaux développements des approches féministes au sein de la discipline des RI et mettra en relief les postulats féministes particuliers qui orienteront notre réflexion théorique liée au second objectif de ce mémoire, soit analyser l'activation par les États-Unis de structures de pouvoirs basée sur diverses expressions de la masculinité dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne. Dans cette section, les apports des approches postmodernes et postcoloniales seront plus particulièrement détaillés. Enfin, le chapitre IV sera consacré à une analyse des structures symboliques promues par les politiques du gouvernement américain ainsi qu'à l'implantation d'une économie politique de la sécurité favorisée par celles-ci. Cette dernière section portera sur les rapports d'exclusions qui se trouvent au cœur des discours américains ainsi que sur les diverses logiques binaires de masculinité/féminité qui les sous-tendent. Elle mettra également en relief les structures économiques et sociales de contrôle mises de l'avant par le *Presidential Emergency Plan for AIDS Relief* (PEPFAR).

CHAPITRE II

L'ÉCLATEMENT DES ÉTUDES DE SÉCURITÉ ET L'INCLUSION DU VIH/SIDA AU SEIN DE LA DISCIPLINE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Il n'est pas surprenant de constater que la considération graduelle du VIH/sida comme un enjeu de sécurité par le gouvernement américain et les diverses institutions internationales s'est faite parallèlement à l'effervescence et aux remises en question qui ont caractérisé le champ des études stratégiques et de sécurité suite à la fin de la guerre froide. En effet, si la fin de la guerre froide a signalé la fin d'une opposition militaire et politique officielle entre l'Est et l'Ouest, elle a également entraîné une contestation du monopole académique des « *Cold War warriors/worriers* » qui édictaient les normes statistes et militaristes à partir desquelles la sécurité devait être pensée et étudiée. Comme l'indique Ken Booth : « *The academic subject of security studies is ultimately what we make it ; it is the (temporary) historical outcome of the interplay between a socially constructed profession and the (part social, part biochemical) individuals who are employed to profess it*⁴¹ ». En fait, le concept de sécurité n'acquiert de sens que s'il présuppose *quelque chose* à sécuriser. Il est donc dérivatif et non autoréférentiel : il n'a pas de signification en soi⁴². Les débats au sein du champ des études de sécurité dans la période d'après-guerre froide ont donc été avivés par les questions de l'élargissement potentiel du concept de sécurité et de ses référents face à des menaces que l'on « redécouvrait » (par exemple, les conflits intraétatiques, les luttes identitaires, les catastrophes écologiques et les épidémies), une fois les normes sécuritaires de la guerre froide mises en suspens.

Or, malgré que l'expérience historique de la guerre froide se soit terminée au début des années quatre-vingt-dix, la logique sécuritaire réaliste (et ses nombreuses déclinaisons) qui la soutenait/l'expliquait ne s'est pas éteinte pour autant. La

⁴¹ Ken Booth, « Security and Self: Reflections of a Fallen Realist », dans Keith Krause et Michael Williams (dir.), *Critical Security Studies: Concepts and Cases*, Minneapolis: University of Minnesota Press, coll. Borderlines, vol. 8, 1997, p. 92.

⁴² Michael C. Williams et Keith Krause, « Preface: Toward Critical Security Studies », dans Keith Krause et Michael Williams (dir.), *op. cit.*, p. ix.

poursuite d'une « guerre froide dans l'esprit » (*Cold War of the mind*) caractérise en effet le champ américain des études de sécurité⁴³ et explique en partie l'âpreté des débats ayant cours quant à l'élargissement du concept de sécurité pour considérer l'individu comme objet de la sécurité en place et lieu de l'État.

2.1 LE DÉVELOPPEMENT DU CONCEPT DE SÉCURITÉ HUMAINE

Face au discours sécuritaire traditionnel, limité à « *the study of the threat, use, and control of military force [...] and the specific policies that states adopt in order to prepare for, prevent, or engage in war*⁴⁴ », une nouvelle conception de la sécurité était désormais opposée : celle de la sécurité humaine. Le concept de sécurité humaine fut introduit dans le champ des études de sécurité dès 1983 par Barry Buzan dans son livre *People, States, and Fear: The National Security Problem in International Relations*⁴⁵, mais ce n'est qu'au début des années 1990 que sa popularité se développa vraiment. Partant des trois images de Waltz, Buzan suggère de considérer la sécurité sous trois angles distincts, soit celui de l'individu, de l'État et du système international. Pour Buzan, la sécurité nationale doit non seulement inclure des aspects militaires, mais également des aspects politiques, économique, sociaux et environnementaux qui affectent l'individu et l'État, ce dernier pouvant à la fois représenter une menace *comme* une source de sécurité pour l'individu⁴⁶. L'approche de Buzan reste toutefois fortement ancrée dans une conception étatocentrique et ne s'inscrit pas tout à fait en opposition avec la tradition dominante

⁴³ Pour Ken Booth. « *The Cold war of the mind is exhibited when a confrontation between nations or states ceases to be simply a matter of a political clash of interests and instead takes on the character – the depth, the pervasiveness, the semi-permanence, the identity and the commitment – of an eschatological political culture.* » Ken Booth, « The Cold Wars of the Mind », dans Ken Booth (dir.), *Statecraft and Security: The Cold War and Beyond*, Cambridge: Cambridge University Press, 1998, p. 31. Booth soulève également l'importance de la « démonsisation » de l'ennemi, qui est propre à cette conception de la sécurité.

⁴⁴ Stephen Walt, « The Renaissance of Security Studies », *International Studies Quarterly*, vol. 35, no. 2, 1991, p. 212.

⁴⁵ Brighton: Wheatsheaf Books, 1983. Se référer plus spécifiquement au premier chapitre. « Individual Security and National Security », p. 18-35. Pour une recension de l'évolution des études du concept de sécurité dans l'après-guerre froide, consulter Steve Smith, « The Increasing Insecurity of Security Studies: Conceptualizing Security in the Last Twenty Years », *Contemporary Security Policy*, vol. 20, no. 3, décembre 1999, p. 72-101.

⁴⁶ C'est là le paradoxe mis en lumière par Barry Buzan quant au rapport dialectique sécurité/insécurité de la nation face à l'État.

des études de sécurité, car la sécurité de l'individu comme de l'État est perçue comme relationnelle et interdépendante : « *Individual and national securities can only be fully understood when considered in relations both to each other and to larger patterns of relations in the system as a whole*⁴⁷ ».

Depuis, plusieurs auteurs ont cherché à aller plus loin et à appliquer le concept de sécurité humaine de manière transformative en considérant véritablement l'individu comme le principal objet de la sécurité sur la base de valeurs communes à tous les êtres humains ainsi que des droits de la personne. Malgré le manque de consensus sur les définitions proposées pour le concept de sécurité humaine⁴⁸, la grande majorité se posent en véritable rupture avec les approches étatocentriques traditionnelles, car « *rather than presuming an identity (by means of sovereignty) of the individual with the security of the state (as in neorealism), concentrating on the individual security exposes the ways in which this may conflict with claims of state security*⁴⁹ ». L'application du concept de sécurité humaine permettait notamment de mieux rendre compte des réalités vécues au sein des pays dits du Tiers-Monde, négligés à l'intérieur des divers schèmes propres aux études de sécurité traditionnelles, car ne faisant pas partie de l'équilibre stratégique jugé « central ». Ainsi, pour plusieurs auteurs, la nécessité de passer d'une notion de sécurité nationale à une notion de sécurité humaine était souhaitable pour des raisons autant normatives (promouvoir les droits humains) qu'empiriques (mieux représenter les véritables menaces vécues au sein des États, surtout chez les États en déliquescence)⁵⁰. La question de la sécurisation de la santé, et plus précisément du

⁴⁷ Barry Buzan, *op. cit.*, p. 22.

⁴⁸ Roland Paris « Human Security: Paradigm Shift or Hot Air? », *International Security*, vol. 26, no. 2, automne 2001, p. 87-102. Si Paris n'ajoute rien de significatif au débat sur la définition de la sécurité humaine, notamment parce qu'il évacue sans trop le considérer le caractère situé « critique » du concept, il a néanmoins le mérite de conserver le terme pour sa vision inclusive de la sécurité et ainsi agir comme axe de recherche. Voir David Grondin et Anne-Marie D'Aoust, « Les études de sécurité », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Contestations et résistances. les théories des relations internationales depuis la fin de la guerre froide*, Montréal : Athéna Éditions, 2006 (à paraître).

⁴⁹ Keith Krause et Michael C. Williams, « From Strategy to Security: Foundations of Critical Security Studies », dans Keith Krause et Michael C. Williams (dir.), *Critical Security Studies: Concepts and Cases*, *op. cit.*, p. 43-44.

⁵⁰ Benjamin Miller, « The Concept of Security: Should it be Redefined? », *Journal of Strategic Studies*, vol. 24, no. 2, juin 2001, p. 18.

VIH/sida, est donc le résultat direct d'une double ouverture amenée avec le concept sécurité humaine : une ouverture théorique, d'abord, qui permettait de théoriser dans un schème sécuritaire toute menace au bien-être de l'individu, y compris la menace du VIH/sida, mais également une ouverture au niveau de l'imaginaire cartographique de la sécurité, puisque l'espace géographique sécuritaire jugé « important » pouvait désormais aller au-delà de l'équilibre stratégique « central » des deux superpuissances.

2.2 ANALYSES THÉORIQUES ET CONCEPTUELLES DU VIH/SIDA EN TANT QUE PROBLÈME DE SÉCURITÉ

2.2.1 Consolidation d'un discours hégémonique de légitimation du VIH/sida en tant qu'enjeu de sécurité

Malgré la richesse et la pertinence des apports théoriques des théoricien-ne-s de la sécurité humaine et des études critiques de la sécurité, un rapide parcours de la littérature sur les études de sécurité permet de constater l'état de marginalité dans lequel ces approches sont maintenues. À cette réflexion s'ajoute la reconnaissance du paradoxe suivant : l'élargissement de la sécurité étatique vers la sécurité humaine a permis l'*inclusion* du VIH/sida comme enjeu de sécurité, mais sa *légitimation* comme enjeu de sécurité dépend encore aujourd'hui essentiellement de l'établissement d'un lien entre le virus et la sécurité nationale. Qui fait figure d'autorité dans l'établissement d'un discours de sécurité par rapport au VIH/sida est ici un élément central, puisque cela influence directement la façon dont le problème sera aperçu et adressé⁵¹. Dans le cas qui nous préoccupe, la légitimation du VIH/sida comme enjeu de sécurité à partir d'un cadre de sécurité nationale apparaît comme étant directement tributaire de démarches de sécurisation du savoir produit au sein d'une élite américaine de la sécurité, forgée aux méthodes et analyses de la guerre froide (associée à des cultures de sécurité nationale)⁵². Ainsi, cette fermeture du

⁵¹ En effet, cela n'a pas du tout le même impact sur le champ des Relations internationales si on souligne que, sous Clinton, les États-Unis ont fait du VIH/sida une menace à la sécurité nationale des États-Unis en 2000.

⁵² David Grondin, « Penser la stratégie américaine de la sécurité du territoire national », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 4, 2003, p. 620-21 et David Grondin, « (Re)Writing the "National Security State": How and Why Realists (Re)Built the(ir) Cold War », *Center for United*

champ profite à une certaine élite de la sécurité, dont les arguments répondent souvent plus d'une volonté plus ou moins consciente, selon les auteurs, de « protéger » la discipline que de considérer sérieusement toute alternative autre que celles puisant dans la traditions étatiques conventionnelles. Cette attitude fait taire les critiques (*silencing move*) en établissant les paramètres du savoir jugé légitime et recevable :

Human security and health security issues largely remain at the margins of the literature on international security. [...] **Its advocates have approached the debate in the wrong manner. Instead of attempting to create a new security paradigm and hoping for acceptance within the academic debate, health security advocates would be better served by engaging existent theories of international relations and international security**⁵³.

Qui plus est, l'argumentation pour discréditer la considération du VIH/sida sous un angle différent de celui de la sécurité nationale devient rapidement circulaire dans certains cas. Le cas échéant, le point invoqué est que le VIH/sida ne peut être compris autrement que comme une menace à la sécurité nationale, car la communauté de sécurité est réfractaire à une autre définition de la menace. Or, cet état de marginalisation justifie du même coup que l'on se concentre sur une analyse de la menace selon des cadres classiques: « *That the study of IDs [infectious diseases] has remained on the fringes of the international relations field despite countless calls for the two areas to be joined suggests that the security community remains cool to the idea of human security. [...] Unless a link is drawn between epidemic disease and national security, not human security, security elites will pay little attention*⁵⁴ ». Dans la même veine, pour justifier l'analyse de la menace du VIH/sida au niveau de l'État, plusieurs auteurs ont souligné le danger du manque de « cohérence intellectuelle » qui résulterait d'analyses considérant le problème à partir du concept de sécurité humaine⁵⁵. Selon cette perspective, il est argumenté que, si

States Studies Occasional Paper, no. 4. Montreal: Center for United States Studies of the Raoul-Dandurand Chair in Strategic and Diplomatic Studies, Université du Québec à Montréal, 2004.

⁵³ Jeremy Youde, « Enter the Fourth Horseman: Health Security and International Relations Theory », *Seton Hall Journal of Diplomacy and International Relations*, vol. 6, no.1, hiver/printemps 2005, p. 2 et p. 21. Mon emphase.

⁵⁴ Susan Peterson, « Epidemic Disease and National Security », *Security Studies*, vol. 12, no. 2, hiver 2002-2003, p. 51.

⁵⁵ Voir notamment le débat autour de l'article de P.H. Liotta, « Boomerang Effect: The Convergence on National and Human Security », *Security Dialogue*, vol. 33, no. 4, décembre 2002, p. 473-88;

toute menace au bien-être des êtres humains est considérée comme une menace à la sécurité, alors le terme même de sécurité perdrait de son utilité analytique pour ne devenir qu'un simple synonyme de « mauvais »⁵⁶, et la menace du VIH/sida serait perçue sur un pied d'égalité avec d'autres enjeux, voire d'autres maladies, et perdrait du même coup son caractère spécifique. Cet argument répond cependant beaucoup plus d'un intérêt implicite de consolidation d'une position hégémonique⁵⁷ au sein de la communauté de sécurité que d'une volonté réelle de comprendre les impacts du VIH/sida sur ses premières victimes: les individus affectés. Comme l'indique Ken Booth, « *Why should certain issues – human rights, economic justice, and so on – be kept off the security agenda? They are, after all, crucial security questions for somebody (if not those benefiting from statist power strictures). Who will be secure? This is the fundamental issue, not intellectual coherence*⁵⁸ ».

Le fait que le VIH/sida soit appréhendé comme un enjeu de sécurité relativement nouveau, ajouté au discrédit accordé au concept de sécurité humaine ainsi qu'à toute approche critique de la sécurité au sein des cercles universitaires américains dédiés aux questions de sécurité, a fait en sorte que relativement peu

Brooke A. Smith-Windsor. « Terrorism, Individual Security, and the Role of the Military: A Reply to Liotta », vol. 33, no. 4, décembre 2002, p. 489-94; Kyle Grayson, « Securitization and the Boomerang Debate: A Rejoinder to Liotta and Smith », *Security Dialogue*, vol. 34, no. 3, septembre 2003, p. 337-43.

⁵⁶ C'est ce point que souligne Daniel Deudney en se positionnant contre l'élargissement du concept de sécurité pour inclure les menaces à l'environnement. Daniel Deudney, « The Case Against Linking Environmental Degradation and National Security », *Millennium*, vol. 19, no. 3, 1990, p. 463-464. Stephen Walt est sans aucun doute l'universitaire le plus connu pour avoir, dès 1991, plaidé en faveur d'une résistance à l'inclusion de menaces à la sécurité humaine: « [expanding the field to include issues such as poverty] would destroy its intellectual coherence and make it more difficult to devise solutions to any of these important problems. » Voir Stephen Walt, *loc. cit.* L'analyse de Roland Paris reste néanmoins la référence de la plupart des auteurs pour justifier que le concept de sécurité humaine ne constitue pas un changement paradigmatique par rapport à une définition traditionnelle de la sécurité: « *Even if the concept of human security itself is too vague to generate specific research questions, it could still play a useful taxonomical role in the field by helping to classify different types of scholarship. Using human security in this manner would be compatible with the spirit of the term--particularly its emphasis on nonmilitary sources of con(integral)ict--while recognizing that there is little point in struggling to operationalize the quicksilver concept of human security itself* ». Roland Paris, « Human Security: Paradigm Shift or Hot Air? », *loc. cit.*, p. 96-97. Mon emphase.

⁵⁷ Cet intérêt est en fait implicite à toute position hégémonique, puisque les gens qui l'occupent cherchent nécessairement à protéger leurs acquis et à consolider leur position. Il ne faut pas confondre cet intérêt propre à la position hégémonique avec une intention avouée, qui renverrait alors à une sorte de théorie du complot aussi improbable que farfelue. Une intention explicite de « protéger » le champ des approches qui la remettent en cause ne peut s'appliquer qu'à la position ouvertement affichée par quelques auteurs, par exemple Robert Keohane et Stephen Walt.

⁵⁸ Ken Booth, « Security and Self: Reflections of a Fallen Realist », *op. cit.*, p. 111.

d'auteurs en Relations Internationales se sont penchés sur la question. Catherine Boone et Jake Batsell soulèvent que c'est la difficulté des analystes à établir des liens concrets entre le VIH/sida et les enjeux *déjà établis* des Relations internationales (tels que la sécurité de l'État, la société civile, le développement, la mondialisation et/ou la gouvernance globale) qui explique ce désintérêt: « *It seems that the HIV/AIDS issue has been conceived of as too private, too biological, too microlevel and sociological, too behavioral and too cultural to attract the attention of many political scientists*⁵⁹ ». En fait, chez le peu d'auteurs au sein des RI qui ont tenté d'explorer les liens pouvant être établis entre VIH/sida et sécurité, on dénote trois tendances générales: 1) aborder le problème du VIH/sida comme un enjeu traditionnel de sécurité menaçant essentiellement la stabilité des États et des forces armées; 2) établir des liens entre le processus de libéralisation économique et le développement de la pandémie sur le continent africain ; et 3) relever les problèmes liés à la sécurisation de l'enjeu du sida par divers gouvernements selon un angle constructiviste inspiré de l'École de Copenhague et du postmodernisme de Michel Foucault.

2.3 REVUE DE LITTÉRATURE DES ANALYSES TRAITANT DU VIH/SIDA COMME ENJEU DE SÉCURITÉ AU SEIN DES RI

2.3.1 Première tendance : le VIH/sida comme enjeu traditionnel de sécurité nationale

Les auteurs s'inscrivant dans la première tendance cherchent à défendre empiriquement l'émergence de l'épidémie du VIH/sida comme une nouvelle menace à la sécurité dans un monde post-guerre froide tout en ne remettant pas en cause les approches étatocentriques dominantes. On constate que ces analystes cherchent surtout à rendre leurs analyses assez flexibles pour être valides dans les schèmes théoriques qui dominent largement les études de sécurité aux États-Unis. Ce besoin

⁵⁹ Catherine Boone et Jake Batsell. « Politics and AIDS in Africa: Research Agendas in Political Science and International Relations ». *Africa Today*. vol. 48, no. 2, été 2001, p. 4. Boone et Batsell soulèvent également l'argument développé par Lenegran et Hayden, pour qui le précédent de considérer une maladie comme une variable représente un déli rebutant en soi pour un politologue. Voir Kim Lanegrand et Goran Hyden, « Mapping the Politics of AIDS: Illustrations from East Africa ». *Population and Environment*. vol. 14, no. 3, janvier 1993, p. 245-263.

de légitimité au sein du champ est parfois reconnu ouvertement : « *Many mainstream security studies scholars rejected call to broaden the definition of national security [...]. Integrating allows health security researchers to engage mainstream scholars on their own terms. By showing how infectious disease can work within existent paradigms, health security scholars can gain entry into the debate*⁶⁰ ». Dans cette veine, les analyses vont spécifiquement concentrer leur attention sur l'impact du VIH/sida sur l'État et sa stabilité ou sur les forces armées.

2.3.1.1 La menace à l'État posée par le VIH/sida

Andrew Price-Smith est de loin l'auteur ayant le plus cherché à créer un corpus théorique unifié entièrement dédié au sous-champ de la santé et de la sécurité⁶¹. Rappelant l'impact des virus sur la guerre entre Athènes et Sparte, le déclin de la Rome byzantine et la décimation des sociétés précolombiennes. Price-Smith souligne malgré ces cas historiques majeurs, l'impact des maladies sur la stabilité des États et du système international n'a jamais été étudié de manière sérieuse par les politologues. L'ampleur de l'épidémie du VIH/sida en Afrique subsaharienne représente pour lui un cas majeur illustrant cette possibilité d'une déstabilisation majeure engendrée par un virus. Ses recherches tendent donc vers l'élaboration de modèles causaux où la relation entre le VIH/sida, la stabilité de l'État et la capacité de celui-ci à répondre à l'épidémie est établie à l'aide de plusieurs variables.

Price-Smith reste ancré dans une conception très positiviste et quantitativiste du problème. Il rejette le concept de sécurité humaine, puisqu'il ne permet pas d'établir des modèles à partir desquels il serait possible de faire des prédictions⁶², pour se concentrer sur l'impact du VIH/sida en Afrique subsaharienne d'un strict point de vue structurel et de bonne gouvernance : « *The premature death and debilitation of a significant proportion of a state's population erodes worker*

⁶⁰ Jeremy Youde, *loc. cit.* p. 21.

⁶¹ Voir notamment Andrew Price-Smith, *The Health of Nations: Environmental Change, Infectious Disease and its Effects on National Security and Development*. Cambridge, MA: MIT Press, 2002.

⁶² Andrew Price-Smith, *Contagion and Chaos: Infectious Disease and Its Effects on Global Security and Development*. Toronto: Centre for International Studies, University of Toronto. CIS Working Paper 1998-001, 1998. Disponible [en ligne] <http://www.utoronto.ca/cis/Chaos.html> (28 juin 2005).

*productivity and undermines state's prosperity, [...] threatens the state's ability both to defend itself and to protect force, generates institutional fragility and undermines the legitimacy of authority structures, thus impairing the state's ability to govern effectively*⁶³ ».

Dans ses plus récents travaux en collaboration, Price-Smith *et al.* ont recueilli les données de 50 des 191 pays de l'ONU pour déterminer comment les indicateurs des capacités d'un État⁶⁴ peuvent expliquer la possibilité pour un État de s'adapter à la crise du VIH/sida. Une fois chaque indicateur majoré selon son importance, Price-Smith *et al.* en sont arrivés à la conclusion aussi scientifique qu'évasive que « *Although this result demonstrates that state capacity is an important influence on AIDS adaptation, it is worth noting that state capacity only explains 38 percent of the variation in AIDS adaptation. Consequently, factors that we have not yet specified explain 62 percent of the variation in AIDS adaptation*⁶⁵ ». À ce jour, les travaux de Price-Smith permettent donc d'avancer que les capacités d'un État sont des variables à considérer (dans une proportion de 38%) pour déterminer le succès d'un État à contrôler, voire réduire, l'épidémie du VIH/sida à l'intérieur de ses frontières.

2.3.1.2 *Les limites du discours « scientifique »*

Si les analyses de Price-Smith frappent au premier abord par la rigueur méthodologique apparente qui s'en dégage (variables dépendantes et indépendantes identifiées avec soin, calculs de majoration à l'appui), il en résulte que ses travaux constituent symboliquement une puissante source de légitimité du VIH/sida comme enjeu de sécurité : ses travaux sont parmi les plus cités, tous auteurs confondus, et les

⁶³ Andrew Price-Smith. « Ghosts of Kigali: Infectious Disease and Global Stability at the Turn of the Century ». dans Andrew Price-Smith (dir.), *Plagues and Politics*. Houndmills: Palgrave. 2001, p. 175.

⁶⁴ Les sept indicateurs suivants ont été choisis par Price-Smith *et al.* comme étant « des mesures logiquement valides des ressources, des engagements, des résultats et des performances des fonctions gouvernementales » : le produit national brut (par habitant), les dépenses gouvernementales (en dollars américains), l'inscription scolaire au secondaire, les dépenses militaires, le nombre médecins, le nombre de téléphones et les routes pavées.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 156. Mon emphase.

plus remarquables au sein du champ. À cause de la « scientificité » qui s'en dégage, ses travaux sont considérés comme les seules analyses « sérieuses »⁶⁶. C'est pourtant cette même « scientificité » qui fait en sorte que les travaux de Price-Smith restent limités, et ce, autant dans leur portée analytique que dans la formulation possible d'hypothèses. Or, si on y regarde de plus près, on constate que les résultats de Price-Smith sont d'ailleurs peu concluants et que le stade de l'hypothèse et/ou de l'observation est rarement dépassé : « *Given the evidence presented above, it is reasonable to speculate that one of the principal barriers to the development of pathogenladen tropical disease is the economic burden that ERID inflicts on those societies*⁶⁷ ».

La pertinence des statistiques qu'il met en valeur pour prouver l'importance des capacités d'un État pour répondre à l'épidémie nous amène également à poser des questions. En effet, toutes les analyses, y compris celles produites par ONUSIDA, soulignent combien les épidémies de VIH/sida affectent démesurément les pays pauvres, comparativement aux riches pays occidentaux. Un simple coup d'œil à la figure 1 du chapitre 1 confirme cette réalité. À l'image du modèle scientifique, les études de Price-Smith se limitent à la confirmation d'observations sous toutes réserves, ce qui fait en sorte que peu d'éléments nouveaux en ressortent : « *The statistically significant and strong error term (constant) further demonstrates that much is left unexplained. [...] Nevertheless, at this point, we can confidently conclude that there is preliminary evidence that state capacity is statistically associated with AIDS adaptation*⁶⁸ ». Enfin, les analyses de Price-Smith restent résolument centrées sur le virus, comme si ce dernier était une force indépendante possédant sa propre logique rationnelle, identifiable et mesurable : la compréhension que Price-Smith en donne se fait indépendamment des acteurs humains qui favorisent la transmission du virus ou non, selon les contextes. De plus, cette rationalité s'accorde mal avec les prémisses structuralistes et déterministes qui servent de prémisses à ses hypothèses et qui confèrent à l'épidémie du VIH/sida en

⁶⁶ C'est notamment le point formulé par Jeremy Youde. *loc. cit.* et Susan Peterson, *loc. cit.*

⁶⁷ Andrew Price-Smith, « Disease and International Development ». *op. cit.*, p. 143. Mon emphase.

⁶⁸ Andrew Price-Smith. « State Capacity and HIV Incidence Reduction in the Developing World: Preliminary Empirical Evidence », *loc. cit.*, p. 156.

Afrique subsaharienne un caractère naturel et inévitable. Price-Smith défend ainsi l'idée (sur laquelle il ne revient d'ailleurs pas et qui ne se trouve ainsi pas confrontée) qu'il existe une théorie biologique du développement valable indépendamment de l'époque et du lieu. Cette théorie stipule que que les pays tropicaux sont naturellement plus propices à développer des maladies infectieuses et que, par conséquent, « [...] *The onerous burden of disease in tropical regions may partially explain the vast economic development differential between societies in the tropics and their richer counterparts in the temperate zones*⁶⁹ ».

Il n'est pas inapproprié de souligner que le déterminisme climatique souligné par Price-Smith n'est pas nouveau. Cette théorie trouve ses premiers fondements dans l'Antiquité avec Hippocrate et Aristote et a été reprise sporadiquement au Moyen-Âge et à la Renaissance, notamment pour expliquer/justifier les inégalités raciales entre les Européens et les Noirs d'Afrique. Ces théories furent par la suite particulièrement populaires pendant l'époque coloniale du 19^e-20^e siècle. Cependant, dans la mesure où Price-Smith ne précise pas ses sources à ce sujet, il reste difficile à établir sur quoi il se base pour soutenir sa théorie. Cette réserve mise à part, on peut tout de même constater que le déterminisme biologique du développement que soutient Price-Smith a le défaut de situer l'épidémie totalement hors de son contexte historique, politique et matériel et de rendre naturelle la situation telle qu'elle prévaut actuellement sur le continent africain. .

2.3.1.3 *La menace structurelle posée par le VIH/sida*

Sans chercher à atteindre le degré élevé de scientificité auquel aspire Andrew Price-Smith, d'autres auteurs, comme Susan Peterson, tentent également de justifier la nécessité d'étudier les impacts sécuritaires du VIH/sida sur la sécurité nationale en situant le problème à l'intérieur d'une logique structuro-réaliste. Peterson souligne néanmoins que cette démarche doit se faire sans procéder à un élargissement du concept de sécurité, puisque cela fait en sorte que « *their arguments remain at the margins of the security literature [...] because their appeal to human security*

⁶⁹ Andrew Price-Smith, « Disease and International Development », *op. cit.*, p. 117.

*does not resonate with more traditional approaches to national and international security, which focus on physical threats to the state*⁷⁰ ». Elle justifie donc l'inclusion du VIH/sida comme menace à la sécurité en avançant, dans un premier temps, que le virus peut contribuer indirectement à l'éclatement de conflits en modifiant l'équilibre des puissances. Dans un second temps, elle soutient que les maladies infectieuses en général, y compris le VIH/sida, peuvent affecter l'issue d'un conflit directement, par l'usage d'armes biologiques, ou indirectement, en affectant la cohésion des troupes⁷¹. D'après Peterson, le VIH/sida pourrait affecter l'équilibre des puissances puisque des conflits pourraient survenir suite au développement d'épidémies qui affaiblirait directement certains domaines de compétences de l'État. Le virus affecterait la stabilité d'un État et, partant, du système international.

Le cas de l'Afrique subsaharienne reste marginal dans l'analyse de Peterson, puisque le continent ne compte pas de grandes puissances, et que ce sont celles-ci qui se trouvent au cœur de l'analyse néoréaliste. Pour justifier que le VIH/sida soit considéré comme une menace à la sécurité internationale (que Peterson identifie à la sécurité des États-Unis), il s'agit de démontrer comment il pourrait affecter la stabilité des États et des situations où l'intérêt national des États-Unis est en jeu. Se basant sur un rapport du *Center for Strategic and International Studies* (CSIS) de Washington⁷², elle évacue le cas de l'Afrique subsaharienne au profit de la Russie pour expliquer de manière causale comment le VIH/sida pourrait en venir à affecter directement l'État russe au point où l'équilibre des puissances en viendrait à être menacé : « *Democratic and economic problems, combined with the disease's effect on military readiness, may undermine political stability in Russia. [...] In the not too distant future, in short, AIDS could further erode Russia's ability to staff a conventional army and potentially lead Moscow to rely more on a deteriorating*

⁷⁰ Susan Peterson. *loc. cit.*, p. 44.

⁷¹ *Ibid.*, p. 45.

⁷² Mark Schneider et Michael Moodie. « The Destabilizing Impact of HIV/AIDS: First Wave Hits Eastern and Southern Africa; Second Wave Threatens India, China, Russia, Ethiopia, Nigeria », Center for Strategic and International Studies, CSIS HIV/AIDS Task Force, mai 2002. Disponible [en ligne] : http://www.csis.org/africa/0205_DestImp.pdf (10 juin 2005).

*nuclear force to maintain its great power status*⁷³ ». Pour elle, cette menace a jusqu'ici reçu peu d'attention de la part des analystes et mériterait d'être adressée plus directement, puisqu'elle correspond à la menace la plus directe à la sécurité des États-Unis pour les années à venir.

2.3.1.4 La promotion d'une « ontothéologie » de la sécurité

Si l'analyse de Price-Smith tentait de faire un pont interdisciplinaire entre le modèle scientifique des sciences naturelles et les méthodes traditionnelles des sciences sociales, l'analyse de Peterson, quant à elle, représente l'exemple parfait d'une analyse classique de sécurité. Il est frappant de constater que l'analyse de Peterson, par son engagement étatocentrique et militariste, reflète la prégnance de cette « guerre froide dans l'esprit » dénoncée par Ken Booth et que nous avons abordé au début de ce chapitre. L'insistance de Peterson à définir l'enjeu en ces termes se traduit par une marginalisation des analystes contestant ce monopole de l'État comme seul objet de la sécurité, une pratique d'exclusion qui confirme le refus de reconnaître ou à d'engager le débat directement avec ceux-ci : « *In what follows, first, I attempt to move beyond efforts to persuade nations and individuals to broaden their concept of security to include basic human needs, including freedom from disease, by investigating the two main causal mechanisms by which IDs [infectious diseases] can threaten national security*⁷⁴ ».

Ce choix de Peterson de concentrer son analyse sur l'État, sans justifier ce choix autrement que par la tradition dominante au sein du champ, mène chez elle au développement d'une véritable « ontothéologie » de la sécurité, « *that is, an a priori argument that proves the existence and necessity of only one form of security [la sécurité nationale] because there currently happens to be a widespread, metaphysical belief in it*⁷⁵ ». L'adhésion sans questionnement à une définition traditionnelle de la

⁷³ Susan Peterson, *loc. cit.*, p. 66. Pour une analyse portant sur les impact potentiels du VIH/sida sur la Russie et la Chine, voir Nicholas Eberstadt. « The Future of AIDS », *Foreign Affairs*, vol. 81, no. 6, novembre-décembre 2002, p. 22-45.

⁷⁴ Susan Peterson, *loc. cit.*, p. 45. Emphase de l'auteure.

⁷⁵ James Der Derian. « The Value of Security: Hobbes, Marx, Nietzsche, and Baudrillard », dans Ronnie Lipschutz (dir.), *On Security*, New York: Columbia University Press, 1995, p. 25.

sécurité permet non seulement d'identifier des menaces et de mettre en place des politiques à mener en vue de protéger l'État, mais pas n'importe quel État : « [Infectious diseases] *only become security threats when they threaten the territory, institutions, or sovereignty of the state. [...] The relevant questions are what states and under what conditions*⁷⁶ ».

L'État américain est ciblé dans l'analyse de Peterson, et ses intérêts se voient confondus à des intérêts universels, ce qui lui permet d'avancer que la menace la plus immédiate que le VIH/sida peut poser aux États-Unis reste la situation en Russie, à cause de l'escalade nucléaire qui pourrait découler d'un manque de personnel, compensée par l'utilisation d'ogives nucléaires (!). Percevant cette situation comme la « vraie » menace à considérer, d'après un raisonnement qu'on dirait issu tout droit de la guerre froide, Peterson déplore que cet aspect n'ait pas été davantage étudié jusqu'ici. Ce raisonnement, qui semble répondre d'une logique rationnelle propre au cadre théorique choisi, est analogue au phénomène d'abstraction théorique et corporelle que Carol Cohn relève en parlant des stratèges américains traitant des menaces nucléaires au milieu des années quatre-vingt : « *They formulate what they call "rational" systems dealing with the problems created by nuclear weapons. [...] The discussions are carefully and intricately reasoned, occurring seemingly without any sense of horror, urgency or moral outrage – in fact, there seems to be no graphic reality behind the words*⁷⁷ ». Le VIH/sida devient défini pour Peterson comme un enjeu humanitaire en Afrique subsaharienne et comme un enjeu de sécurité en Russie, et face à ce choix, la sécurité devient prioritaire par définition. Il s'agit là d'un choix normatif aux implications énormes, et non le résultat d'une analyse objective, contrairement aux prétentions de l'auteur. Le scénario stratégique catastrophique de Peterson fait converger vers les États-Unis la menace *potentielle* que peut poser une épidémie *potentielle* du VIH/sida en Russie et détourne, du même coup, l'attention de l'épidémie *actuelle* touchant plus de 29 millions de personnes en Afrique.

⁷⁶ Susan Peterson, *loc. cit.*, p. 54. Mon emphase.

⁷⁷ Carol Cohn. « Sex and Death in the Rational World of Defense Intellectuals », *Signs*, vol. 12, no. 4, 1987, p. 688 et 690.

2.3.1.5 *L'impact du VIH/sida sur les forces armées et la sécurité nationale*

Price-Smith et Peterson ont concentré leur analyse sur la menace que pose l'épidémie du VIH/sida sur l'État en tant que structure politique. Malgré le fait que l'épidémie en Afrique subsaharienne constitue leur point de départ, on constate rapidement qu'ils s'en détachent pour se concentrer davantage sur une *légitimation théorique* d'une analyse du VIH/sida en tant que problème de sécurité. D'autres auteurs, et plus particulièrement Stefan Elbe, P.W. Singer et Robert Ostergard Jr., n'ont toutefois pas entrepris une telle démarche théorique pour aborder de front le VIH/sida en tant qu'enjeu de sécurité et ont plutôt choisi de traiter d'aspects déjà reconnus comme légitimes au champ des études de sécurité, soit l'impact du VIH/sida sur les forces armées et le rôle des forces armées dans la propagation du virus.

D'entrée de jeu, Elbe tente d'établir comment le virus affecte la guerre dans les régions où le taux d'infection est élevé : « *This article argues that HIV/AIDS is increasingly influencing three components of armed conflicts in Africa: their combatants, how the conflicts are conducted, and their social significance. [...] Although these influences may at times be subtle, together they are elevating the social cost of armed conflicts in Africa to new levels*⁷⁸ ». Pour Elbe, le VIH/sida entraîne quatre conséquences opérationnelles sur les forces armées : l'efficacité opérationnelle, la gestion du personnel, l'accomplissement des tâches et les relations entre civils et militaires⁷⁹. En ce qui a trait à la sécurité internationale, Elbe note combien un taux élevé d'infection au sein des forces armées peut entraver la bonne marche des missions de maintien de la paix et devenir un facteur de tensions politique : « *It becomes widely known that peacekeepers contribute to the spread of*

⁷⁸ Stefan Elbe, « HIV/AIDS and the Changing Landscape of War in Africa ». *International Security*, vol. 27, no. 2, automne 2002, p. 160.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 165-166. Dans un premier temps, le VIH/sida remet en cause l'efficacité opérationnelle des forces armées africaines en impliquant la nécessité de ressources additionnelles pour le recrutement et l'entraînement de soldats afin de remplacer ceux tués par la maladie. Dans un second temps, le VIH/sida peut influencer sur les décisions liées au personnel en touchant des membres difficilement remplaçables à court terme, comme des techniciens expérimentés ou des officiers haut gradés. Dans un troisième temps, la maladie peut empêcher les soldats d'effectuer leurs tâches normales, surtout les tâches nécessitant un grand effort physique. Finalement, le sida entraîne des complications dans les relations entre militaires et civils, dans la mesure où les militaires doivent décider comment traiter les membres de leur personnel affectés par le sida.

*HIV/AIDS where and when they are deployed. [...] The Cambodian government, for example, places considerable blame for its country's high level of HIV prevalence on the United Nations Transition Authority in Cambodia*⁸⁰ ». Il souligne notamment que la Zambie a décidé de faire des statistiques sur le taux d'infection de ses forces armées une information classifiée en raison de la vulnérabilité stratégique qu'elles révéleraient, que certains officiels congolais ont rapporté avoir perdu l'équivalent de trois compagnies entre 1989 et 1993 en raison des ravages du VIH/sida sur le personnel militaire, que 21% des recrues au Sierra Leone ont été testées positives et qu'environ le tiers de l'armée namibienne serait infecté⁸¹. Les chiffres qu'il avance pour laisser présager des effets désastreux du VIH/sida sur les forces armées africaines expriment, selon lui, l'urgence à considérer le VIH/sida comme une menace directe aux forces armées africaines, donc par extension, à la sécurité des États africains.

Puisque le sida affecte directement les capacités des forces armées, leur état de préparation ainsi que leur cohésion interne, le taux élevé d'infection des armées nationales africaines constituerait un problème patent de sécurité nationale⁸². D'après Elbe et P.W. Singer, de nombreux facteurs expliquent la prédominance du virus chez

⁸⁰ *Ibid.*, p. 166. Sur ce point, pour une analyse du rôle des soldats du maintien de la paix dans la lutte contre le VIH/sida, consulter Duane Bratt, « Blue Condoms : The Use of International Peacekeepers in the Fight Against AIDS », *International Peacekeeping*, vol. 9, no. 3, automne 2002, p. 67-86.

⁸¹ *Ibid.*, p. 164.

⁸² L'étude ayant fait école sur les liens entre le VIH/sida et les populations militaires reste ONUSIDA, « AIDS and the Military », mai 1998. Disponible [en ligne] : www.unaids.org/publications/documents/sectors/military/militarypve.pdf (4 juillet 2005). Il reste difficile d'obtenir des statistiques plus récentes sur le sujet, et ce rapport reste encore parmi les plus cités sur le sujet. Notons toutefois qu'un nouveau site interactif a été implanté par ONUSIDA au printemps 2005 pour donner accès aux statistiques et politiques de luttres contre le VIH/sida au sein des diverses forces armées. Voir le site interactif ONUSIDA, *Engaging Uniformed Services in the Fight Against AIDS*, 2005. Disponible [en ligne] : <http://uniformservices.unaids.org/> (5 juillet 2005). À ce jour, l'entreprise reste toutefois de portée limitée : peu de statistiques sont disponibles et les informations font surtout état de programmes de prévention implantés (ou non) par certains pays au sein de leurs forces armées. Soulignons enfin que malgré le fait que ce site soutient vouloir donner un aperçu des liens existant entre le VIH/sida et les forces armées à travers le monde, la grande majorité des pays occidentaux (États-Unis, Canada, France, Grande-Bretagne, Allemagne, etc.) ne sont même pas recensés dans les régions « Amérique » ou « Europe », ce qui laisse (faussement) sous-entendre que le VIH/sida ne touche, n'affecte ou ne concerne pas les forces armées de ces pays. P.W. Singer a toutefois relevé que plusieurs études ont mis en évidence que le taux moyen d'infection des soldats est plus élevé que le même groupe d'âge moyen au sein de la société civile. Cette constatation s'applique non seulement aux pays en développement mais également aux États-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France. P.W. Singer, « AIDS and International Security ». *Survival*, vol. 44, no.1, printemps 2002, p. 147.

les militaires, dont : un recrutement à l'âge où les soldats sont les plus sexuellement actifs, un éloignement du cadre familial qui favorise le recours à des services sexuels, une rupture face à un milieu social stable qui régule leurs comportements et une adhésion à une culture du risque propre à l'institution militaire⁸³. En affectant aussi fortement les forces armées nationales, le VIH/sida devient une menace directe à la sécurité de l'État et de l'ordre international: « *The disease is accordingly no longer just a symptom but a fundamental catalyst of state crisis. [...] The more direct security threat [to stable states that imagine themselves secure] is that failed states can become havens for the new enemies of global order*⁸⁴ ». Tout en soulignant au passage la triste réalité des viols de guerre, Singer et Elbe détaillent peu le rôle des militaires en tant que vecteurs de propagation du virus.

Pour sa part, Robert Ostergard Jr. s'accorde avec Elbe pour soutenir que le VIH/sida représente un danger au maintien et à l'équilibre des forces armées et à la sécurité nationale. Néanmoins, Ostergard Jr. rejette l'idée de considérer le VIH/sida comme un problème de sécurité nationale d'après une logique systémique d'inspiration réaliste. Selon lui, on ne peut comprendre les conflits africains de la même façon que les conflits européens, puisque les notions d'intérêts nationaux se sont imposées avec le découpage forcé de tracés territoriaux à l'époque coloniale : « *Issues of conflict and the military in Africa have been mostly intra-national, not international. [...] The military has been willing to act more in self-interest than in the national interest. If 'national interest' plays any role in Africa, it is more likely to be 'sub-national' interest. [...] Given the problem of state stability in Africa, the notion of security is more ambiguous*⁸⁵ ». Ostergard Jr. propose donc de considérer l'enjeu du VIH/sida en tenant compte des variations temporelles et de l'intensité des menaces que le virus pose à l'État et au système international, un aspect qui fait défaut selon lui aux analyses qui tentent de s'adapter à un cadre structuro-réaliste:

⁸³ Stefan Elbe, « HIV/AIDS and the Changing Landscape of War in Africa », *loc. cit.*, p. 163 et P. W. Singer, *loc. cit.*, p. 148.

⁸⁴ P. W. Singer, *loc. cit.*, p. 150.

⁸⁵ Robert Ostergard Jr., « Politics in the Hot Zone: AIDS and National Security in Africa », *Third World Quarterly*, vol. 23, no. 2, avril 2002, p. 334.

The type of threat that the HIV/AIDS pandemic poses to state security is contingent upon time and scope. From a short-term perspective, the pandemic poses the greatest threat to political and military institutions; from a long-term perspective, the pandemic's threat is centred in entire populations and state economic performance. Equally important is that the pandemic has pitted the security interests of developed states directly against those of developing states⁸⁶.

L'État reste visiblement au cœur de l'analyse de Ostergard Jr., et, citant le cas de l'Afrique du Sud, il conclut qu'il importe d'adresser la pandémie pour empêcher que ce pays ne perde son statut d'hégémon régional ou, pire encore, que l'existence même de l'État sud-africain en vienne à être remise en cause.

2.3.1.6 *Des sources et des statistiques à reconsidérer*

Il est intéressant de relever une certaine intertextualité entre les textes considérant le VIH/sida sous un angle sécuritaire traditionnel et qui mérite qu'on y regarde de plus près. Ainsi, les chiffres avancés dans les premiers textes d'Elbe, de Singer, de Peterson et de Ostergard Jr. pour justifier l'ampleur de l'épidémie au sein des forces armées proviennent de la même source, soit du *Defense Intelligence Agency/Armed Forces Medical Intelligence Centre*. La Figure 3 reproduit ces données.

⁸⁶ Robert L. Ostergard Jr. et Matthew R. Tubin. « Between State Security and State Collapse: HIV/AIDS and South Africa National Security », dans Nana K. Poku et Alan Whiteside (dir.), *The Political Economy of AIDS in Africa*, op. cit., p. 105.

FIGURE 3

ESTIMÉ DU NOMBRE DE MILITAIRES INFECTÉS PAR LE VIH/SIDA AU SEIN DE SEPT FORCES ARMÉES AFRICAINES – ANNEE 2001

| Pays | Pourcentage de la population adulte infectée | Pourcentage du nombre de militaires infectés | Nombre total d'effectifs | Estimation du nombre de militaires infectés |
|----------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------|
| Angola | 2,78% | 40 - 60% | 130 500 | 52 000 – 78 000 |
| Congo (Brazzaville) | 6,43% | 10 - 25% | 10 000 | 1 000 – 2 500 |
| Côte d'Ivoire | 10,76% | 10 - 20% | 13 900 | 1 400 – 2 800 |
| République démocratique du Congo | 5,07% | 40 - 60% | 81 400 | 33 000 – 49 000 |
| Érythrée | 2,87% | 10% | 171 900 | 17 000 |
| Nigéria | 5,06% | 10 - 20% | 78 500 | 8 000 – 16 000 |
| Tanzanie | 8,09% | 15 - 30% | 27 000 | 4 000 – 8 000 |

Source : Défense Intelligence Agency/Armed Forces Medical Intelligence Centre. 1999. Cité dans : « HIV/AIDS as a Security Issue », ICG Report, Washington/Bruxelles, 19 juin 2001. Disponible [en ligne] : http://www.usaid.gov/regions/afri/conflictweb/docs/aids_hiv.pdf (18 juin 2005).

Or, il apparaît que l'on sait relativement peu de choses de ces données, puisque leur publication originale reste inaccessible. Sont-elles basées sur des informations anecdotiques ou sur une étude sérieuse des forces armées américaines ? Avec une marge d'erreur d'environ 20% pour chaque chiffre avancé, fonder une analyse sur ces chiffres reste hasardeux. Il est ainsi révélateur que certains auteurs aient interprété ces données sans vraiment les relativiser. Seul Elbe reste prudent, soulignant que la provenance de ces chiffres ainsi que la façon dont ils ont été recueillis restent obscures. Ainsi, les chiffres de P.W. Singer peuvent facilement susciter l'effroi : « *Estimates of HIV infection rates among African armies are as high as 50% in the Congo and Angola, 66% in Uganda, 75% in Malawi and 80% in Zimbabwe*⁸⁷ ». Pourtant, si on consulte attentivement les chiffres du *National Intelligence Council* d'où sont tirées ces données (et si on lit le texte de Stefan Elbe),

⁸⁷ P. W. Singer. *loc. cit.*, p. 148.

on constate que les données proviennent de « *selected military populations*⁸⁸ ». Comme aucune autre étude précise à ce sujet n'a été publiée depuis dans les cercles universitaires et gouvernementaux occidentaux, ces chiffres sont encore ceux invoqués par les analystes. Aucune autre source, africaine ou autre, ne vient confirmer, infirmer ou nuancer les données. De l'échantillon à la généralisation, il n'y a qu'un pas à franchir, d'autant plus que le rapport américain ne fournit pas le total des échantillons choisis ou ne spécifie pas si l'échantillon choisi était représentatif. De plus, mises en comparaison, certaines données laissent perplexes : dans un contexte de guerre civile, comment expliquer, par exemple, que les chiffres du *National Intelligence Council* avancent un taux d'infection de la population de la République démocratique du Congo de seulement 5,07%, alors que le taux d'infection de la population militaire serait entre 40 et 50% ? Cette différence est trop grande pour ne pas être questionnée, surtout lorsque l'on sait que le viol fut une arme de guerre utilisée à grande échelle lors de ce conflit.

Finalement, on peut également reprocher à Ostergard comme à Elbe (dans ses premiers textes) d'avancer évasivement que le VIH/sida peut, lorsque le taux d'infection est très élevé, mener à des problèmes d'ordre militaire et politique. À quoi correspond un taux d'infection « élevé », si on considère que l'ONU estime que, passé le cap des 5 % de la population infectée, l'épidémie de sida devient difficilement contrôlable par un État⁸⁹ ? De plus, le lien causal est loin d'être évident, et il semble plutôt ressortir qu'un amalgame de facteurs, plutôt que la seule maladie, peuvent entraîner des conséquences militaires comme politiques sur les nations africaines.

⁸⁸ Stefan Elbe, « HIV/AIDS and the Landscape of War in Africa ». *loc. cit.*, p. 163.

⁸⁹ P.W. Singer, *loc. cit.*, p. 147.

2.3.2 Deuxième tendance : le VIH/sida comme enjeu de sécurité lié au libéralisme économique

2.3.2.1 *Un regard critique sur le processus de libéralisation économique et le développement de la pandémie sur le continent africain*

Se situant dans une ligne d'analyse beaucoup plus axée sur les aspects économiques en lien avec la pandémie sévissant en Afrique subsaharienne, les analyses de Colleen O'Manique ont la particularité de relever les inégalités économiques systémiques en lien avec la propagation du VIH/sida dans cette région. L'analyse de O'Manique est l'une des rares à adopter une perspective systémique différente du néoréalisme pour analyser la pandémie du VIH/sida⁹⁰: « *[It] is a virus whose prevalence and impact vary according to a country's socio-economic and political status and position within the global political economy. [...] What is just beginning to emerge is an understanding of AIDS, which situates its manifestation in relation to gendered local, regional, and local distributions of power and resources*⁹¹ ».

O'Manique s'attarde spécifiquement à vouloir déconstruire la signification qui a été donnée à l'épidémie en Afrique et comment cette signification s'est construite à partir de la biomédecine, du comportementalisme, des discours de sécurité et des droits humains, ainsi que des agendas politiques et moraux. Le discours biomédical lui apparaît particulièrement problématique, puisqu'il émerge distinctement comme la source de production d'un savoir hégémonique sur lequel se fondent les réponses politiques des spécialistes de santé publique : « *Public health specialists have tended to share the underlying assumptions of biomedicine to the extent that public health campaigns are largely focused on individual-behaviour modifications through lifestyle changes*⁹² ». Cela a donc pour conséquence de

⁹⁰ Brooke Grundfest Schoepf va également dans le même sens que O'Manique et tente de montrer comment une analyse macroéconomique couplée d'une analyse microethnographique permet une compréhension différente de l'épidémie du VIH/sida en Afrique subsaharienne. Voir Brooke Grundfest Schoepf, « AIDS, Gender, and Sexuality During Africa's Economic Crisis », dans Gwendolyn Mikell (dir.), *African Feminism: The Politics of Survival in Sub-Saharan Africa*, Pennsylvanie: University of Pennsylvania Press, 1997. p. 310-332.

⁹¹ Colleen O'Manique, « Chapter 1: AIDS Knowledges and the African Pandemic », *op. cit.*, p. 16.

⁹² *Ibid.*, p. 19.

négliger des facteurs systémiques dans l'analyse du problème et de mettre l'accent sur l'individu rationnel plutôt que sur les relations sociales plus larges. Selon elle, le fait de se servir de l'individu rationnel comme élément ontologique d'analyse a entraîné une polarisation des recherches autour de la question des comportements sexuels à hauts risques et du développement d'une stratégie axée sur le savoir, l'attitude et la pratique. Il en résulte que « *policies and projects are designed to empower people to protect themselves to cope better with the outcome of infection. The response to African AIDS is largely depoliticized to the extent that it fails to acknowledge the vested interests that underlie the current global order*⁹³ ».

Son cadre d'analyse étant résolument critique (elle adopte une approche néomarxiste, avec une tendance féministe), O'Manique critique vertement le choix de faire de l'État l'objet de la sécurité dans le discours sur l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne au détriment de l'individu. Pour elle, ce choix d'emphase est une caution indirecte du modèle néolibéral : « *[It] reflects the neoliberal political agenda to the extent that an underlying assumption is that the role of the state is to enable, guide, and oversee, rather than to provide services. The great burden of coping with the epidemic falls on women who are 'empowered to 'cope better' through community-based strategies*⁹⁴ ». Cette prédominance fait en sorte que les priorités en matière de politiques sont déterminées selon une logique « empiriquement vérifiable » de coûts/bénéfices : « *AIDS patients are clients ; rural women struggling to hold together fragile communities are potential micro-entrepreneurs in need only of credit to facilitate their empowerment ; cost-effectiveness determines whose life is worthy of saving*⁹⁵ ». En somme, l'analyse de O'Manique fait figure d'exception en concentrant l'attention sur les conditions structurelles et matérielles de propagation de la maladie qui contribuent à la création d'un climat d'insécurité pour les individus plutôt que sur la remise en cause de la sécurité de l'État amenée avec le développement de l'épidémie du VIH/sida.

⁹³ *Ibid.*, p. 73.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 175.

⁹⁵ Colleen O'Manique, « The "Securitization" of Africa's AIDS Pandemic: Whose Security? », texte d'une présentation effectuée lors de la 45^e Convention de l'*International Studies Association* tenue à Montréal du 17 au 20 mars 2004., p. 20. Texte fourni par l'auteure.

2.3.3 Troisième tendance : la sécurisation du VIH/sida comme enjeu éthique et biopolitique

2.3.3.1 *Les considérations normatives de la sécurisation du VIH/sida*

Malgré qu'elle aborde de front la question du développement du VIH/sida en Afrique subsaharienne de manière critique, O'Manique détaille relativement peu le processus de sécurisation de l'enjeu. Sa critique vise surtout les choix épistémologiques et ontologiques favorisés par la majorité des analystes. Elle n'aborde pas le processus de sécurisation en soi, notamment les questions éthiques et politiques liées à cette démarche éminemment politique. C'est à cet aspect du problème que s'est surtout attardé Stefan Elbe dans ses plus récentes recherches. Sa position mérite toutefois ici une explication. Malgré qu'il se soit d'abord démarqué par une lecture assez traditionnelle du problème du VIH/sida limitée à la sécurité nationale, Elbe s'est par la suite illustré par une rupture épistémologique et ontologique majeure. Une comparaison de tous ses travaux sur le VIH/sida indique que sa position « officielle » reste floue, puisque ses travaux passent du réalisme au poststructuralisme foucauldien en passant par le constructivisme de l'École de Copenhague. Cependant, à la lumière de ses autres travaux publiés sur des thématiques différentes, Elbe semble se situer personnellement du côté poststructuraliste. Ses analyses plus traditionnelles ayant été couvertes dans la première section, nous nous concentrerons ici sur ses analyses plus critiques.

Dans un premier temps, dans son article « *Securitizing AIDS: A Framework for Paralysis?*⁹⁶ », Elbe cherche à engager un débat sur les préoccupations normatives liées aux tentatives de multiples acteurs (analystes au sein du champ, institutions internationales, gouvernements, etc.) de faire de l'épidémie du VIH/sida en Afrique subsaharienne un enjeu de sécurité internationale. Elbe renvoie directement au livre de Buzan, Waever et de Wilde *Security: A New Framework for Analysis*, puisque

⁹⁶ Cet article, en instance de publication, n'est pour l'instant disponible que sous forme manuscrite. Il nous a été fourni par l'auteur et sera publié en juin 2006 sous : Stefan Elbe. « Should HIV/AIDS be Securitized? The Ethical Dilemmas of Linking HIV/AIDS and Security ». *International Studies Quarterly*. vol. 50. no. 2, juin 2006.

l'ouvrage aborde des aspects normatifs et éthiques associés à la sécurisation d'enjeux sociaux. D'après Elbe, le processus de sécurisation du VIH/sida comporte deux points normatifs centraux. Le premier concerne directement une mobilisation croissante de l'État dans diverses sphères d'activité politique qui sont reliées de près ou de loin au VIH/sida lorsque le processus de sécurisation a lieu. Le danger, comme le précise Elbe⁹⁷, « *is not only one of state involvement, but also that as an issue becomes a national security matter and moves into the higher echelons of the state's inner circles of power, it becomes increasingly removed from democratic control*⁹⁸ ». Les cas de mise en quarantaine des personnes infectées ainsi que les législations des États-Unis et de la Grande-Bretagne en matière d'immigration excluant les individus infectés sont probants à cet effet. Le second enjeu normatif est lié à une certaine idéalisation de la sécurité qui se voit nourrie lorsque des questions sociales deviennent sécurisées. La sécurité devient alors vue comme une chose socialement positive vers laquelle il faut tendre, alors qu'éthiquement, elle amène à une dévalorisation des personnes infectées : « *The securitization of the AIDS pandemic undoubtedly contributes towards a privileging of the value of security. [...] All too often persons living with HIV/AIDS are thought of as enemies and threats, with the ensuing ostracization and persecution this entails*⁹⁹ ».

Toutefois, loin de proposer un mouvement de désécurisation du VIH/sida sur la base de ces considérations éthiques, Elbe en expose les limites en opposant d'autres considérations éthiques concurrentes non anticipées par Buzan *et al.* D'abord, il souligne que dans de nombreux pays africains fortement affectés, l'engagement de l'État est demandé par la population civile et n'est donc pas opposé aux demandes démocratiques. Ensuite, désécuriser l'enjeu semble comporter plus de risques que de bénéfices dans le cas du VIH/sida, puisque le sécuriser entraîne une plus grande conscientisation sociale et une plus grande ouverture qui peuvent mener au déblocage de ressources pour combattre la maladie. Pour éviter d'en arriver à une

⁹⁷ Il fait en cela écho aux inquiétudes soulevées par Buzan, Waever et de Wilde. Se référer plus particulièrement au chapitre 2 « Security Analysis : Conceptual Apparatus », dans Barry Buzan, Ole Waever et Jaap de Wilde. *op. cit.*, p. 21-48.

⁹⁸ Stefan Elbe, « Securitizing AIDS: A New Framework for Paralysis ? », *loc. cit.*, p. 7.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 9.

véritable paralysie liée à l'incapacité de prendre une décision sur des bases normatives, Elbe suggère d'adresser directement le contexte politique au sein duquel prend forme le discours de sécurité, ce que ne font pas Buzan, Waeber et de Wilde, qui considèrent la sécurité au-delà du politique et l'en distinguent. En se limitant à leurs critères, qui ne tiennent pas compte du secteur de la santé, Elbe souligne qu'il devient dès lors difficile de juger si l'épidémie en Afrique subsaharienne a effectivement été sécurisée ou tout simplement politisée¹⁰⁰. Elbe en conclut donc que le processus de sécurisation, s'il est compris dans son contexte politique, peut effectivement être bénéfique et reposer sur des bases normatives acceptables.

Dans un second texte, intitulé « The Futility of Protest ? Bio-Power and Bio-Politics in the Securitization of AIDS¹⁰¹ », Elbe met en relief certains problèmes éthiques liés à l'activisme libéral qui vise à faire du VIH/sida un enjeu de sécurité. Cette démarche entraînerait selon lui une « bio-politisation » de la sécurité internationale. En adoptant un cadre poststructuraliste, il relève deux principaux problèmes éthiques liés aux biopolitiques menées dans le cadre du traitement du VIH/sida comme enjeu sécuritaire : le racisme (« *which people are allowed to live and which ones are left to die*¹⁰² ») et la banalisation/exportation de comportements sexuels (« *This prospect of normalizing the sexual behaviour of people around the world has been one of the principal attractions driving more conservative and religious political groups to join the global struggle against AIDS*¹⁰³ »). Le contrôle direct sur la sexualité qui en résulte est pour lui la principale forme de biopolitique associée à la sécurisation du VIH/sida.

Ces considérations l'amènent à se demander si la société civile et les activistes ne gagneraient pas à résister à ce qu'il qualifie comme des relations

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 22.

¹⁰¹ Texte d'une présentation effectuée dans le cadre du panel « Gender, US Hegemony, and Interstate Conflict » présenté lors de la 45^e Convention de l'*International Studies Association* tenue à Montréal du 17 au 20 mars 2004. Disponible [en ligne] : <http://archive.allacademic.com/publication/search.php> (30 avril 2004). Ce texte, lui aussi en instance de publication, sera disponible sous : Stefan Elbe, « AIDS, Security, Biopolitics ». *International Relations*, vol. 19, no. 4, 2005.

¹⁰² *Ibid.*, p. 18

¹⁰³ *Ibid.*, p. 22.

biopolitiques de pouvoir plutôt que de tenter de s'y engager. Il en conclut que les stratégies de résistance à la marginalisation du VIH/sida ne doivent pas nécessairement être stoppées par ces considérations, mais plutôt mener à des actions plus réfléchies : « *Perhaps the most important conclusion that emerges [...] is not so much whether to securitize HIV/AIDS, but rather how to securitize it. More thought [...] must be given to the ways in which AIDS might be securitized in a way that maximises the potential ethical returns of such a gesture*¹⁰⁴ ». Selon lui, et c'est là une nuance fondamentale qu'il apporte, l'important reste de s'assurer que le VIH/sida soit compris comme un enjeu de sécurité et non comme une menace à la sécurité. De cette façon, il resterait possible d'articuler l'épidémie du VIH/sida en Afrique subsaharienne à l'intérieur d'un discours sécuritaire et à partir de considérations nationales, mais sans tomber dans le discours menaçant et alarmiste des analyses conventionnelles.

2.3.3.2 *Situer les sites de pouvoirs et leurs dynamiques*

Malgré leur originalité, les travaux de Elbe ne sont pas sans soulever certaines questions. On peut ainsi relever certaines failles, notamment dans l'établissement des structures de pouvoirs impliquées dans la lutte contre le VIH/sida. Dans « *Securitizing AIDS: A Framework for Paralysis* », Elbe identifie les institutions, les États, les organisations non gouvernementales (ONG), les multinationales et les académiques comme autant d'agents de biopolitiques dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida. Il n'identifie toutefois pas les sites de pouvoirs qui se révèlent, selon lui, les plus déterminants. Il assume que tous les sites de pouvoir s'équivalent mais développe peu sur les liens qui existent entre eux. Des questions restent donc sans réponses : pourquoi les grandes entreprises qu'il cite (Coca-Cola, AOL Time Warner, American Express et Exxon Mobile, pour ne citer que celles-là) sont-elles englobées dans la lutte contre le sida par leur adhésion au programme *Global Business Coalition on HIV/AIDS* ? Quels avantages/pouvoirs y gagnent-elles ? Les États-Unis orientent-ils définitivement la façon dont le sida est perçu comme enjeu

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 32.

de sécurité ? Certains académiques, en raison de leur statut ou de leur position, ont-ils plus d'influence que d'autres ? Le texte soulève des questions qui nous poussent à aller plus loin mais fournit peu de réponses précises.

Dans « The Futility of Protest? Bio-Power and Bio-Politics in the Securitization of AIDS », Elbe a raison d'identifier que la volonté de biopolitisation de la sécurité internationale provient autant des activistes qui promouvoient la sécurité humaine que des experts de la sécurité, quoique pour des raisons différentes¹⁰⁵. Le problème revient tout de même : comment expliquer que le processus de sécurisation ait suivi une telle tangente, que sa compréhension a évolué depuis les vingt dernières années ? Sa critique de ONUSIDA en tant qu'agent déterminant de biopouvoir est originale et sensée, dans la mesure où ONUSIDA dicte les réponses à apporter au VIH/sida, fournit des données et voit même à l'élaboration de cartes de recommandations à l'endroit des soldats du maintien de la paix. Le problème, c'est qu'Elbe expose sans se commettre : certaines biopolitiques sont-elles justifiées ? Le rôle d'ONUSIDA doit-il être considéré comme positif ou négatif ? Elbe présente son rôle comme « neutre », mais si ONUSIDA implante certaines politiques, peut-il s'agir d'une institution neutre ? Cette institution ne promouvoit-elle pas certaines politiques au détriment d'autres, selon certains intérêts à promouvoir ou à défendre, qu'ils soient bien fondés ou non ?

Colleen O'Manique commet d'ailleurs une erreur similaire. Si son analyse reste ancrée ancrée dans une perspective économique qu'évacue Elbe, elle n'en a pas moins le défaut de ne pas situer et expliquer les relations matérielles de pouvoir s'exerçant entre les institutions et au sein même de celles-ci, alors qu'elle les identifie comme étant les principaux agents de la promotion du cadre néolibéral guidant les politiques de lutte contre le VIH/sida en Afrique. Le rôle de l'État américain, notamment, n'est carrément pas détaillé. Or, par l'ampleur de leur contribution financière, leur rôle politique au sein des diverses institutions et la concurrence directe de leurs programmes bilatéraux d'aide à d'autres structures

¹⁰⁵ Stefan Elbe, « The Futility of Protest ? Bio-Power and Bio-Politics in the Securitization of AIDS », *loc. cit.*, p. 10.

internationales, comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, il nous apparaît fondamental d'analyser de plus près le rôle du gouvernement américain dans la forme que prend la sécurisation du VIH/sida en Afrique subsaharienne et les réponses qui y sont apportées.

2.4 LIMITES DES ANALYSES ACTUELLES SUR LE VIH/SIDA EN TANT QUE PROBLÈME DE SÉCURITÉ

2.4.1 Vers une militarisation de la compréhension du problème du VIH/sida en Afrique subsaharienne

Cette revue de littérature nous a donné l'occasion d'illustrer le phénomène de consolidation d'une position hégémonique au sein de la discipline des Relations internationales dans le traitement de l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne. Cette position hégémonique se traduit par le consensus chez tous les auteurs (à part O'Manique) à situer l'épidémie du VIH/sida à l'intérieur d'un discours de sécurité plutôt qu'à l'intérieur d'un discours plus large de développement. Les divergences théoriques se situent plutôt sur l'objet de la sécurité et non sur le sujet de la sécurité. Cette divergence est toutefois peu apparente, puisque la grande majorité des analyses traitant du sujet se rejoignent par une similitude ontologique (l'État, sa stabilité et sa protection identitaire et/ou physique), conjuguée à l'adoption d'une épistémologie positiviste.

Par conséquent, et en vertu de la consolidation de ce discours hégémonique de sécurité, la *sécurisation* du VIH/sida selon ces paramètres traditionnels des études de sécurité a mené à la *militarisation* de la compréhension¹⁰⁶ que l'on en a au sein de la discipline des Relations internationales. Cette distinction est importante, car le phénomène de militarisation qui accompagne le processus de sécurisation n'est pas inéluctable. Sécuriser un enjeu entraîne une rupture avec la vie de tous les jours et marque la transition vers des mesures exceptionnelles. Celles-ci, par leur nature, font en sorte que l'enjeu se trouve situé en-dehors du politique et non ouvert à la

¹⁰⁶ C'est-à-dire une compréhension limitée aux considérations militaires du problème posée par le VIH/sida, que ce soit dans les aspects du problème qui sont traités (l'impact du virus sur l'appareil militaire de l'État et/ou sur les capacités militaires de l'État) ou encore dans les réponses que l'on suggère d'y apporter.

contestation quant à la signification qui en est donnée¹⁰⁷. Parce que le processus de sécurisation est défini en termes performatifs, soit comme un acte de langage (*speech act*) ou comme un principe de formation qui « crée » les choses, ses implications politiques sont profondes et doivent être prises en considération.

2.4.2 Une dialectique savoir/pouvoir à reconsidérer

Malgré les limites que nous venons de relever des principaux textes traitant du VIH/sida au sein des RI, force est d'admettre que les fondations épistémologiques et ontologiques qu'ils ont mis de l'avant correspondent aujourd'hui à la compréhension de l'épidémie du VIH/sida en Afrique subsaharienne qui prévaut au sein de la discipline des Relations internationale et du sous-champ des études de sécurité. On ne peut expliquer cette prédominance sur la seule qualité des articles. C'est en situant ces publications au sein d'un nexus savoir/pouvoir prévalant au sein de la discipline, et mis en relief au début de ce chapitre, qu'il est possible de comprendre cet état de fait. Ainsi, si l'approche plus critique de O'Manique ainsi que les derniers travaux de Elbe marquent une rupture avec le discours hégémonique de sécurité que (re)produisent Singer, Peterson et Ostergard Jr., ils ont néanmoins un impact moindre, puisqu'ils sont diffusés en marge des cercles américains dédiés aux questions de sécurité¹⁰⁸. Comme le champ des études de sécurité est largement composé d'auteurs américains et que les revues majeures dédiées aux questions de sécurité sont basées aux États-Unis, ce sont les analyses publiées dans ces revues qui établissent les paramètres dominants selon lesquels les enjeux sont analysés. Or, comme Ole Waever l'a démontré, 70% des articles publiés dans les revues américaines entre 1970 et 1995 utilisaient un cadre répondant plus au moins aux

¹⁰⁷ Pour une discussion sur les risques associés à la sécurisation, consulter notamment Jeff Huysmans, « Dire et écrire la sécurité: le dilemme normatif des études de sécurité », *Cultures et Conflits*, nos. 31-32, automne-hiver 1998. Disponible [en ligne] : http://www.conflicts.org/article.php3?id_article=330 (15 janvier 1999); Ole Waever, « Securitization and Desecuritization », dans Ronnie D. Lipschutz, *op. cit.* p. 46-86.

¹⁰⁸ L'ouvrage de O'Manique, par son cadre néomarxiste, est ainsi catalogué comme ouvrage d'économie politique internationale. Pour sa part, les récents travaux d'Elbe ne sont disponibles que sous forme manuscrite. Son article critique sur les questions éthiques liées à la sécurisation est prévu pour publication dans *International Relations*, une revue créée récemment et peu consultée (si on observe leurs références) par les auteurs américains travaillant sur les questions de sécurité. Son second article risque de rencontrer plus d'écho, puisqu'il sera publié dans le *International Studies Quarterly*, qui a une diffusion plus large.

critères théoriques traditionnels réalistes ou néoréalistes¹⁰⁹. Comme Steve Smith le souligne: « [Cette réalité] *skews the discipline toward the policy concerns of the US, and [...] ensures that the available theories for studying these concerns are theories that fit the US definition of proper social science*¹¹⁰ ». Force est de constater qu'aucune des études que nous avons présentées jusqu'ici n'a fait état de ce lien étroit entre l'élaboration du discours sécuritaire au sein du champ et les intérêts politiques qui y sont implicites.

Enfin, et c'est là la lacune la plus fondamentale de presque toutes les analyses que nous avons recensées, le genre se trouve évacué, que ce soit comme variable d'analyse n'affectant pas le cadre analytique ou comme approche théorique le structurant. Sur le plan empirique, ce manque masque la féminisation de l'épidémie en Afrique et ne l'adresse pas comme phénomène social. Sur le plan théorique, cette absence témoigne de l'hégémonie masculine régnant au sein de la discipline. Seule O'Manique renvoie au genre, mais il ne s'agit pas d'un aspect vraiment structurant de son étude, sur le plan théorique. Elle illustre les inégalités économiques entre les hommes et les femmes en Ouganda ainsi que le maintien des femmes au sein de l'économie de reproduction en Ouganda. Elle tombe cependant dans le piège d'un discours hétérosexiste involontaire en invoquant certaines statistiques, puisqu'aucune transmission ne semble s'effectuer dans le cadre de relations sexuelles homosexuelles: « *In Africa, heterosexual transmission was estimated to account for between 80 and 90 per cent of all cases, the other 20 percent, a combination of perinatal transmission and infections through contaminated blood*¹¹¹ ».

Dans les analyses axées sur le VIH/sida comme enjeu traditionnel de sécurité, les seules mentions faisant allusion au rôle et à la place du genre concernent les allusions au rôle du viol de guerre comme mode de propagation. Cette allusion prend toutefois la forme d'un discours stratégique totalement désincarné. Elbe, dans

¹⁰⁹ Ole Waever, « The Sociology of a Not So International Discipline: American and European Developments in International Relations ». *International Organization*, vol. 52, no. 4, automne 1998, p. 697.

¹¹⁰ Steve Smith, « The United States and the Discipline of International Relations: "Hegemonic Country, Hegemonic Discipline" », *International Studies Review*, vol. 4, no. 2, été 2002, p. 80.

¹¹¹ Colleen O'Manique, *Neoliberalism and AIDS Crisis in Sub-Saharan Africa*, *op. cit.*, p. 26.

son analyse publiée dans *International Security*, souligne que le sida peut désormais être utilisé comme une « arme biologique de guerre », dans la mesure où l'utilisation du viol comme arme stratégique permet d'établir un lien entre sida et génocide. Sa lecture présuppose néanmoins un degré de rationalité et d'intentionnalité élevé dans l'acte du viol, une rationalité pas nécessairement évidente à statuer et à prendre pour acquis. Citant tout de même de nombreux témoignages de personnes affirmant que le viol commis avec l'intention de transmettre le virus (il cite notamment Joseph Karemera, ministre rwandais de la santé, et Chantal Kayitesi, de l'Association des veuves du génocide) est une réalité, Elbe effleure par là le lien possible entre genre et transmission du VIH/sida en zone de conflits. Cet aspect n'est toutefois pas exploré davantage. Elbe fait d'ailleurs le choix normatif implicite d'opposer la rationalité à *vouloir transmettre le sida* par le viol à la transmission non délibérée du virus par le viol. Ce jugement semble se glisser dans ce faux apport dichotomique où on pourrait parler de transmission du sida par un viol visant à infecter la victime comme étant « une arme biologique », versus une transmission accidentelle où le viol aurait tout de même lieu mais en étant jugé ici comme « accidentel », c'est-à-dire naturalisé comme phénomène de guerre. Il souligne ainsi que le sida « *blurs the distinction between (1) rape and deliberate killing and (2) civilians and combatants*¹¹² ». La distinction entre ces termes est non seulement problématique, mais elle sous-entend que la notion de viol devient problématique dans la seule mesure où il est associé à la transmission du virus, que cette transmission soit délibérée ou non : « *It does not matter whether the transmission was deliberate, because the transmission occurred nonetheless – and with lethal consequence*¹¹³ ».

En somme, par notre revue de littérature, nous avons pu mettre en évidence la consolidation d'une position hégémonique au sein de la communauté de sécurité en ce qui a trait au traitement de l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne. Celle-ci implique que, pour être considérée/comprise comme un enjeu de sécurité sérieux au sein de la discipline des RI et des études de sécurité, l'analyse de l'enjeu du VIH/sida doit être disciplinée et filtrée au travers du spectre théorique traditionnel qui invoque

¹¹² Stefan Elbe, « HIV/AIDS and the Changing Landscape of War in Africa », *loc. cit.*, p. 170.

¹¹³ *Ibid.* Mon emphase.

la sécurité nationale comme priorité politique et qui ignore la question du genre pour rendre compte de la problématique. Puisque notre étude cherche à faire du genre un élément central de l'analyse du problème du VIH/sida en Afrique subsaharienne, dans le chapitre qui suit, nous examinerons comment ce concept est intégré à l'intérieur du cadre féministe que nous proposons.

CHAPITRE III

LES APPROCHES FÉMINISTES DES RELATIONS INTERNATIONALES

Les approches féministes au sein du champ des Relations Internationales ont été élaborées aux confluents des barrières disciplinaires traditionnelles. Parce qu'elles offrent une réinterprétation radicale des traditions en établissant que ce qui est habituellement considéré d'ordre personnel est en fait d'ordre politique (*the personal is political/international and the international is personal*), elles sont appelées à outrepasser et à reconfigurer dramatiquement les frontières du champ des RI. Or, malgré le fait que l'on puisse identifier une tradition féministe des Relations internationales dès les années cinquante et soixante avec le développement des approches féministes libérales, encore aujourd'hui, force est d'admettre que « *silences fill most spaces at the fulcrum of academic international relations (IR) and feminism*¹¹⁴ ». Ce ne sont pourtant pas les développements théoriques qui manquent. En effet, l'appellation « féminisme » regroupe des approches aussi variées que contradictoires : on peut ainsi parler de féminisme libéral, de féminisme postmoderne, de féminisme marxiste, d'éco-féminisme, de féminisme postmoderne, de féminisme *standpoint*, etc.

Par leur ampleur, leur originalité et leur complexité, les écrits féministes des Relations internationales forment indéniablement un riche corpus littéraire dont les nuances et la densité ne peuvent être rendues ici. Ce chapitre cherchera plutôt, dans un premier temps, à faire état des principaux développements des approches féministes et de les situer au sein de la discipline des RI. Dans un second temps, il mettra en relief les postulats féministes particuliers qui orienteront notre réflexion théorique liée au second objectif de ce mémoire, soit analyser l'activation par les États-Unis de structures de pouvoirs basée sur diverses expressions de la masculinité dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne. Dans cette section, les apports des approches postmodernes et postcoloniales ainsi qu'une

¹¹⁴ Christine Sylvester, *Feminist Theory and International Relations in a Postmodern Era*, Cambridge: Cambridge University Press, 1994, p. 1.

relecture féministe des principaux concepts qui guideront notre analyse (soit le pouvoir, l'État et la sécurité) seront plus particulièrement détaillés.

3.1 LES APPROCHES FÉMINISTES AU SEIN DE LA DISCIPLINE DES RI

De manière très imagée, Anna Agathangelou et L.H.M Ling établissent un parallèle saisissant entre les hiérarchies théoriques de la discipline et le domaine familial colonial : « *It clearly identifies who's "in," who's "out," and who's precariously "on the border." It also stratifies who's "upstairs" and who's "downstairs." This hierarchical division of space reflects the house's participation in and complicity with material relations of production and its uneven distribution of wealth*¹¹⁵ ». En fait, un simple coup d'œil aux principales revues académiques associées au champ nous amène à constater que les approches féministes sont généralement marginalisées par les analystes traditionnels dans un geste de vigilance techno-stratégique¹¹⁶. Pour V. Spike Peterson, la marginalisation des approches féministes va de pair avec l'exclusion générale des théories critiques et la contestation du positivisme traditionnel avec le Troisième débat au sein des Relations internationales, tel que caractérisé par Yosef Lapid en 1989¹¹⁷. Selon elle, le

¹¹⁵ Anna Agathangelou et L.H.M. Ling, « The House of IR: From Family Power Politics to the Poisies of Worldism », *International Studies Review*, vol. 6, no. 4, décembre 2004, p. 23.

¹¹⁶ Christine Sylvester, *Feminist Theory and International Relations in a Postmodern Era*, op. cit., p. 170. Cette marginalisation a d'ailleurs été prouvée dans la récente étude comparative menée par Marijke Breuning, Joseph Bredehoft et Eugene Walton. Leur étude de trois revues académiques influentes au sein du champ (*International Studies Quarterly*, *International Organization* et *World Politics*) de 1999 à 2003 soulève des points importants quant à l'état de la discipline. En ce qui a trait à notre étude, les points suivants sont à relever: 1) un article typique publié dans une de ces revue académiques est écrit individuellement par un homme affilié à une institution américaine (p. 460); 2) seul 20,2 % des auteurs principaux des articles étaient des femmes (p. 458); 3) les articles traitant du continent africain ne représentaient que 1,3 % des articles et 4) les études qui abordent la question de genre ne représente que 1,2 % des articles publiés au sein de ces revues. Il est intéressant de noter que, hormis les études sur les statistiques en RI, seuls les articles traitant des études sur la paix et l'environnement, deux domaines traditionnellement associés à la « féminité », représentaient une proportion inférieure d'articles, avec 1,0% et 0,7% des articles (p. 453). Marijke Breuning, Joseph Bredehoft et Eugene Walton, « Promise and Performance: An Evaluation of Journals in International Relations », *International Studies Perspectives*, vol. 6, no. 4, 2005, p. 447-461.

¹¹⁷ V. Spike Peterson, « Transgressing Boundaries: Theories of Knowledge, Gender, and International Relations », *Millennium*, vol. 21, no. 2, 1992, p. 184. Voir Yosef Lapid, « The Third Debate: On the Prospects of International Theory in a Post-Positivist Era », *International Studies Quarterly*, vol. 33, no. 3, p. 235-254 et Ole Weaver, « The Rise and Fall of the Inter-Paradigmatic Debate », dans Steve Smith, Ken Booth et Marysia Zalewski (dir.), *International Theory: Positivism and Beyond*, Cambridge: Cambridge University Press, 1996, p.149-185.

Troisième débat constitue le moment-clé dans le développement des approches féministes en Relations internationales. Celui-ci a favorisé un décloisonnement conceptuel qui a entraîné l'ouverture d'un espace pour théoriser le positivisme, la raison instrumentale et la science comme étant des concepts comportant des biais de genre. Seulement, si le Troisième débat a favorisé l'émergence d'approches féministes critiques, il n'a pas pour autant permis leur inclusion réelle : « *They are expanding the margins without, however, significantly affecting the centre. [...] To the extent that masculinism is privileged, forms of knowledge associated with the 'subjective' and the 'feminine' are devalued. [...] Hence, at least some of the resistance to post-positivism stems from resistance to the 'feminization' of science it implies*¹¹⁸ ». Le savoir qui émane des approches féministes se trouve donc pris en compte ou rejeté selon une logique d'autoprotection et de discipline¹¹⁹ qui émane/témoigne de différents sites de pouvoirs nationaux, académiques, symboliques et linguistiques inhérents au champ des RI. Pour comprendre la marginalisation des approches féministes au sein du champ, il faut donc considérer la discipline sous deux angles intimement liés. D'abord, la discipline est un espace reflétant le politique, c'est-à-dire en tant qu'espace reflétant/reproduisant les inégalités et des hiérarchies du monde dont les analystes souhaitent rendre compte (ou non). Ensuite, elle constitue un espace politique, donc un lieu de luttes et de contestations de légitimité¹²⁰. Parce que les approches féministes politisent ce qui est

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 196.

¹¹⁹ Les tentatives à cet effet sont nombreuses. Certains, comme Stephen Walt, n'hésitent pas à affirmer que les approches féministes *subvertissent* le champ. D'autres, comme Robert Keohane, estiment que certaines variantes de féminisme libéral, *standpoint* et empiriste ont leur place, mais non le féminisme postmoderne. D'autres analyses plus subversives, comme celles de Adam Jones et R. Charli Carpenter, plaident pour l'inclusion du genre au sein des analyses actuelles, mais en tant que variable neutre exempte de signification féministe. Voir Stephen Walt, *loc. cit.*, Robert Keohane, « International Relations Theory: Contributions of a Feminist Standpoint », *Millennium*, vol. 18, no. 2, 1989, p. 245-253; Adam Jones, « Does "Gender" Make the World Go Round? Feminist Critiques of International Relations », *Review of International Studies*, vol. 22, no. 4, 1998, p. 405-429 et R. Charli Carpenter, « Gender Theory in World Politics: Contributions of a Non-Feminist Standpoint », *International Studies Review*, vol. 4, no. 3, automne 2002, p. 153-166. Pour une critique féministe de ces analyses, se référer notamment à Cynthia Weber, « "Good Girls, Bad Girls and Little Girls": Male Paranoia in Robert Keohane's Critique of Feminist International Relations », *Millennium*, vol. 23, no. 2, 1994, p. 337-349 et à Terrell Carver *et al.*, « Gendering Jones », *Review of International Studies*, vol. 24, no. 2, 1998, p. 283-298.

¹²⁰ Steve Smith exprime d'ailleurs sans détour la logique d'autodiscipline régnant au sein du champ : « *Students and academics alike are not only told what IR is all about but are also provided with detailed reasons for dismissing those approaches that pretend otherwise. IR theory thereby performed*

normalisé et pris pour acquis au sein de l'orthodoxie de la discipline (que ce soit l'État, l'anarchie, la souveraineté, etc.), elles amènent à une conscientisation et à un questionnement des effets structurants de diverses sources de pouvoir qui passaient inaperçues. Comme le souligne Cynthia Enloe:

If something is accepted as being 'traditional' – inheritance passing through the male line, incoming officials swearing on a Bible – then it too can be swathed in a protective blanket, making it almost immune to bothersome questioning. [...] Any power arrangement that is imagined to be legitimate, timeless, and inevitable is pretty well fortified. Thus we need to stop and scrutinize our lack of curiosity. We also need to be genuinely curious about other's lack of curiosity – not for the sake of feeling self-satisfied, but for the sake of meaningfully engaging with those who take any power structure as unproblematic¹²¹.

3.1.1 Objectifs des approches féministes

Pourtant, il ne suffit pas à une approche de tenir compte des femmes pour la caractériser d'approche féministe. Il est possible d'étudier des modèles de différenciation basés sur le sexe ou le genre sans pour autant mettre en relief et être critique des inégalités de pouvoirs que ces modèles ont historiquement occasionnées¹²². La naturalisation de l'oppression des femmes servant de modèle à la dépolitisation de l'exploitation de manière générale¹²³, on considérera que l'appellation « féministe » convient pour toute étude ou entreprise de théorisation qui se veut critique du masculinisme et des hiérarchies reposant sur le genre. Le terme masculinisme renvoie ici à la définition proposée par Arthur Brittan et reprise par V. Spike Peterson et Anne Sisson Runyan: « *Masculinism serves to justify and "naturalize" (depoliticize) male domination because "it takes for granted that there is a fundamental difference between men and women, it assumes that heterosexuality is normal, it accepts without question the sexual division of labour, and it sanctions*

a central ideological function with very real sanctions for those who try to dismantle it. After all, in the United States and increasingly in the United Kingdom, it matters very greatly where you publish, and this inevitably gives enormous power to editors and referees. » Steve Smith, « "Unacceptable Conclusions" and the "Man Question" », dans Marysia Zalewski et Jane Parpart (dir.), *The "Man" Question in International Relations*, Boulder: Westview Press, 1998, p. 88-89.

¹²¹ Cynthia Enloe, *The Curious Feminist: Searching for Women in a New Age of Empire*, Berkeley et Los Angeles: University of California Press, 2004, p. 2-3.

¹²² V. Spike Peterson, « Feminist Theories Within. Invisible to, and Beyond IR », *Brown Journal of World Affairs*, hiver/printemps 2004, vol. 10, no. 2, p. 45.

¹²³ *Ibid.*, p. 36 et 45.

*the political and dominant role of men in the public and private spheres.*¹²⁴ ». La manière dont ces critiques s'articulent ainsi que les principales causes de cette subordination des femmes, varient néanmoins énormément d'une approche à l'autre, voire d'un auteur à l'autre, et l'on pourrait dire que l'évolution de ces critiques est étroitement associée au contexte historique au sein duquel elles ont été élaborées.

Malgré leurs différences, de manière générale, les approches féministes des RI partagent certains objectifs communs : 1) ces analyses cherchent à mettre en relief les exclusions et les biais de genre (parfois couplés de biais de classe et de race) présents au sein de la littérature conventionnelle des RI, plus particulièrement au sein des analyses étatocentriques et positivistes ; 2) elles cherchent à rendre les femmes visibles et à les inclure en tant qu'agents sociaux, économiques et politiques sur la scène politique globale ; 3) elles vont analyser comment les inégalités reposant sur le genre sont intriquées dans les pratiques actuelles et théoriques des relations internationales ; et enfin, mais cela à des degrés variables selon les perspectives, 4) les approches féministes tentent d'inclure les femmes comme agents du savoir en élaborant des édifices théoriques permettant de rendre compte des relations internationales à partir du vécu des femmes et de leurs diverses locations spatio-temporelles¹²⁵.

3.1.2 Les rapports dichotomiques

L'un des apports les plus riches et fondamaux du féminisme en RI reste la mise en lumière et la déconstruction de rapports dichotomiques ainsi que de leur pouvoir structurant. En effet, les féministes (surtout postmodernes) ont montré comment les principes constitutifs de la territorialité de l'État moderne sont différenciés selon

¹²⁴ Arthur Brittan, cité dans V. Spike Peterson et Anne Sisson Runyan. *Global Gender Issues*. Boulder: Westview Press. 2^e ed., 1999. p. 31. Cette définition résume très bien le masculinisme en tant qu'idéologie. Par contre, pour une étude de cas où ses effets doivent être analysés, il nous apparaît central de spécifier certains aspects, notamment quels hommes sont à considérer (ceux d'une classe en particulier ? D'une élite ? D'une certaine confession religieuse ? D'un groupe ethnique?) lorsqu'on expose certaines relations de domination.

¹²⁵ Ces points communs sont relevés par Jill Steans, « Engaging From the Margins: Feminist Encounters with the "Mainstream" of International Relations ». *British Journal of Politics and International Relations*, vol. 5, no. 3, août 2003, p. 435.

deux axes dichotomiques, soit public/privé et interne/externe. La division et la codification de dichotomies telles public/privé sont basées sur le genre et constituent l'ordre symbolique à la base même de la fondation de l'État. La souveraineté reste le principe fondateur cautionnant l'autorité publique sur des domaines d'actions exclusifs. Elle s'exerce grâce à ces rapports d'opposition où les frontières de l'État se voient renforcées par la naturalisation des rapports dominants de genre et de l'agence masculine. Dans la pensée réaliste surtout, ces divisions jouent un rôle déterminant : « *Sovereign states require "others" to establish their very existence: men and states stand against anarchy "outside", and are distinguished from women and feminised others "inside". [...] The private and international realms are similarly subordinate to the domestic state, and its sovereign order of justice and rationality*¹²⁶ ».

La création de l'État institutionnalise de manière formelle et symbolique l'assignation d'une sphère domestique « privée » à la femme et l'assignation d'une sphère « publique » à l'homme. La femme restant associée à une sphère privée, donc vue comme apolitique, elle n'est liée à l'État que par le biais du père ou du mari. Par définition, la dichotomie privée/public reproduite au sein des théories des RI nie à la femme un rôle et une agence politique autres que celles définies en rapport avec celles des hommes (d'où la mise en commun de « femmes et enfants »), contrairement aux hommes : « [...] *Militarization as a male rite of passage encourages men to bond politically and military as they play out the us/them script of protecting "their own" women and violating the enemy's men/women*¹²⁷ ». De ce rapport dichotomique public/privé découle toute une série d'autres rapports d'opposition fonctionnant selon la même logique où le premier terme reste valorisé et associé symboliquement à la masculinité et où le deuxième terme est dévalorisé et associé à la féminité. Il est important de comprendre que ces catégories de masculinité et de féminité ne sont pas exclusives : elles sont définies de manière

¹²⁶ Jacqui True, *op. cit.*, p. 252. Pour une étude approfondie sur le sujet, se référer à Jean Bethke Elshtain, *Public Man. Private Woman: Women in Social and Political Thought*, Princeton: Princeton University Press, 2^e édition, 1993.

¹²⁷ V. Spike Peterson, « Sexing Political Identities/Nationalism as Heterosexism », *International Feminist Journal of Politics*, vol. 1, no. 1, juin 1999, p. 43.

opposée et en relation l'une avec l'autre. Comme le note J. Ann Tickner, « *importantly, but frequently misunderstood, this means that women cannot be studied in isolation from men*¹²⁸ ». La division public/privé a pour conséquence de masquer le fait que le pouvoir, dans ses manifestations politiques publiques (que ce soit sous la forme de productivité économique, d'efficacité militaire ou gouvernementale) dépend directement de cette « sphère privée » pour fonctionner. Par exemple, pour maintenir leur signification actuelle, les concepts d'État, de sécurité et de militarisation font appel à des conceptions du sujet (masculin) guerrier en tant que protecteur/conquérant/exploiteur et d'un objet/l'autre féminin /féminisé en manque de protection¹²⁹. Les rapports dichotomiques jouent donc un rôle performatif-clé (et pas seulement descriptif) dans le renforcement et la reproduction d'un certain ordre social et c'est pourquoi il est fondamental de s'y attarder.

3.1.3 Le pouvoir

Le pouvoir reste un concept central aux analyses féministes. Les analyses orthodoxes sous-estiment grandement les variétés de pouvoirs en jeu, particulièrement sur les plans culturels et idéologiques, pour maintenir l'ordre international tel qu'il est : « *Ignoring women on the landscape of international politics perpetuates the notion that certain power relations are merely a matter of taste and culture. Paying serious attention to women can expose how much power it takes to maintain the international political system in its present form*¹³⁰ ». Comme le soulignent V. Spike Peterson et Anne Sisson Runyan, « *In IR, as in political science, power is usually defined as "power-over" – specifically, the ability to get someone to do what you want. [...] This definition emphasizes separation and competition: Those who have power use it (or its threat) to keep others from securing enough to threaten them*¹³¹ ». Cette conception du pouvoir reste néanmoins limitée, puisqu'elle définit le pouvoir comme étant d'ordre public/politique et exclusivement répressif. Ainsi, les relations

¹²⁸ J. Ann Tickner. « You Just Don't Understand: Troubled Engagements Between Feminists and IR Theorists », *International Studies Quarterly*, vol. 41, no. 4, décembre 1997, p. 621.

¹²⁹ Gillian Youngs, *loc. cit.*, p. 78.

¹³⁰ Cynthia Enloe, *Bananas, Beaches and Bases*. Berkeley et Los Angeles: University of California Press, 1989, p. 3. Emphase de l'auteur.

¹³¹ V. Spike Peterson et Anne Sisson Runyan, *Global Gender Issues, op. cit.*, p. 53.

hiérarchiques d'exploitation du travail s'effectuant à l'intérieur d'une sphère dite privée, tout comme les fonctions familiales, se voient attribuées un caractère naturel, donc dépolitisées. En considérant le pouvoir comme étant performatif, plutôt qu'exclusivement répressif, les féministes mettent à jour, questionnent, déconstruisent et contestent les raisonnements logiques présentés comme « objectifs » et servant de paravent de légitimité pour cacher les pratiques d'exclusion et les rapports de force s'exerçant sur la scène internationale tout comme au sein du champ disciplinaire.

3.2 DÉFIER L'ORTHODOXIE : CONSIDÉRATIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET ONTOLOGIQUES DES APPROCHES FÉMINISTES

3.2.1 Pluralisme épistémologique

L'épistémologie concernant la nature du savoir et la façon dont on prétend au savoir, elle revêt un aspect crucial pour les féministes, puisque leurs remises en question portent justement sur la nature biaisée du savoir produit au sein de la discipline. Ce biais dans la production scientifique traditionnelle du savoir disciplinaire est souvent passé sous silence, voire même occulté en opposant l'engagement normatif politique explicite des approches féministes face aux prétentions plus « neutres » d'autres théories explicatives dites scientifiques¹³². Pourtant, même les théories qui renvoient à des approches positivistes et dont l'objectif avoué reste l'étude des politiques internationales de manière à se rapprocher le plus possible des méthodes utilisées dans les sciences naturelles ne peuvent éviter des présupposés normatifs en sélectionnant quelles données sont importantes, en les interprétant et en expliquant pourquoi elles sont importantes¹³³. Comme le souligne Diane Fowlkes: « *Feminist epistemology recognizes the political nature of our attempts to know and accepts the responsibility for carrying on a "politics of knowledge of reality" as well as a*

¹³² Pour une étude convaincante des biais de genre présents au sein des sciences naturelles comme sociales, se référer à Sandra Harding. *Whose Science, Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*. Ithaca: Cornell University Press. 1991.

¹³³ Molly Cochran. *Normative Theory in International Relations*, Cambridge: Cambridge University Press, 1999, p. 1.

“*politics of reality*” *itself*¹³⁴ ». La nature politique du savoir (qui sait quoi, où et comment) est ici mise en relief. Affirmer que les approches féministes possèdent par définition un caractère politique que les approches à vocation explicative, comme le néoréalisme ou l’institutionnalisme néolibéral, ne possèdent pas ne peut constituer une base épistémologique valable sur laquelle on peut fonder une opposition entre approches explicatives/approches féministes au détriment de ces dernières.

Malgré que les approches féministes des Relations internationales se distinguent de l’orthodoxie en prenant toutes les relations sociales comme point d’entrée épistémologique, elles n’en restent pas moins divisées. Le spectre épistémologique couvert par les féministes est assez large : selon le type de féminisme proposé, l’épistémologie peut varier de l’empirisme au matérialisme historique, en passant par l’herméneutique. L’idée d’une épistémologie féministe reste également problématique et a fait l’objet de nombreux débats avec plusieurs questions sous-jacentes. Face à ces conclusions, certaines féministes ont proposé des reconstructions théoriques, notamment celle d’exposer un nouveau savoir féminin où l’« expérience féminine » serait à la base d’une épistémologie féministe, le *standpoint feminism*¹³⁵. Les bases communes de cette expérience sont toutefois problématiques et peuvent parfois naturaliser à tort certaines caractéristiques traditionnellement associées aux hommes et aux femmes¹³⁶, et ce, même si une distinction est établie entre l’expérience féminine et les expériences féminines. De

¹³⁴ Diane L. Fowlkes, « Feminist Epistemology is Political Action », dans Maria J. Falco (dir.), *Feminism and Epistemology: Approaches to Research in Women and Politics*, New York: Haworth Press, 1987, p. 2.

¹³⁵ Le *standpoint feminism*, même s’il a été initialement développé par Nancy Harstock dans une perspective marxiste précise, n’englobe toutefois pas nécessairement aujourd’hui un ensemble monolithique de travaux pour autant et plusieurs variantes en ont été proposées. Plusieurs féministes postcoloniales, dont Chandra Mohanty, ont adapté le *standpoint feminism* à leurs cadres théoriques. Pour une revue des principaux débats au sein de cette variante de féminisme, consulter Sandra Harding (dir.), *The Feminist Standpoint Theory Reader*, New York et Londres: Routledge, 2004.

¹³⁶ Par exemple, l’expression populaire « Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus » représente un idéal romantique patriarcal métaphysique où il est assumé que la femme devient l’image symbolique *naturellement* associée à la Nature, à la paix, à la bonté, à l’abondance et aux émotions, tandis que l’homme serait *par essence* agressif, guerrier, rationnel et mauvais. Les deux sexes seraient marqués par une opposition naturelle, une différence fondamentale. Or, si on adhère à cette conception, le récit symbolique patriarcal dans lequel s’ancre cette logique où s’exerce un déterminisme corps/esprit n’est pas remis en question, pas plus que le maintien de l’association entre « Homme, culture et raison » et « Femme, Nature et émotion ».

nombreuses questions sont débattues, parmi lesquelles : peut-on vraiment trouver un fondement commun pour toute recherche féministe? Y a-t-il un savoir proprement féminin ? Si oui, sur quoi repose-t-il ? Si non, sombre-t-on nécessairement dans le relativisme épistémologique ? Si les concepts existants comportent des biais de genre, peut-on néanmoins les utiliser pour se faire comprendre ? Doit-on les éviter et en proposer de nouveaux, au risque que cette démarche s'effectue au détriment d'une communication vaste auprès d'un auditoire académique ? De là, on saisit toute l'ampleur et l'importance des questionnements épistémologiques liés aux entreprises féministes de théorisation. Les approches féministes démontrent une sensibilité particulière à la fonction performative des théories et de leurs concepts sous-jacents, ainsi qu'à leur contexte social, politique, idéologique et historique de production. Comme le relève Sandra Harding, si ignorées, ces considérations peuvent dangereusement orienter la connaissance au détriment des femmes :

The selection and definition of problematics – deciding what phenomena in the world need explanation, and defining what is problematic about them – have clearly been skewed toward men's perception of what **they** find puzzling. Surely it is bad science to assume that men's problems are everyone's problems, thereby leaving unexplained many things women find problematic. and to assume that men's explanation of what they find problematic are undistorted by their gender needs and desires¹³⁷.

3.2.2 Révisionnisme ontologique

Les RI, plus particulièrement les études stratégiques et de sécurité, sont dominées par des hommes autant sur le plan intellectuel que virtuel. Cela fait en sorte que les approches traditionnelles assument, sans la questionner, l'*illusion* d'une domination masculine de la réalité et font de celle-ci le commencement et la finalité de la recherche et de l'accumulation des connaissances. Par conséquent, ces approches reflètent et traduisent plus divers aspects du pouvoir masculin historiquement établi qu'elles ne constituent une véritable exploration des processus économiques et politiques au sein desquels se situent tous les membres d'une société : « *It is more a discourse of and about the powerful than one that seeks to examine deeply how*

¹³⁷ Sandra Harding, *The Science Question in Feminism*, Ithaca et Londres: Cornell University Press, 1986, p. 22. Mon emphase.

power works [...]»¹³⁸ ». Les féministes vont ainsi référer aux théories traditionnelles comme étant également masculinisées (*mainstream/malestream theories*). Le révisionnisme ontologique des féministes implique deux composantes, différentes, mais indissociables : les femmes et le genre. Ces deux ontologies expliquent la double démarche de construction *et* de déconstruction des analyses féministes en RI. Les analyses traditionnelles confondent les femmes dans la catégorie privée/dépendante/émotive de « femmesetenfants », opposée à l' «homme/citoyen» public/indépendant/rationnel: « *Here are all those people who do not count in IR [...]. Here are womenandchildren as against the citizenandstates that own all spaces of politics and that, therefore, can craft international relations and the politics of IR with the aplomb of self-evident entitlement* »¹³⁹ ».

3.2.2.1 *Les femmes en tant que catégorie ontologique*

En prenant les femmes comme catégorie ontologique, les analyses féministes renversent cet ordre et construisent un savoir féminin. Elles font des femmes et de leurs expériences le sujet des RI. Elles les rendent visibles et illustrent combien elles jouent un rôle essentiel de reproduction sociale qui permet le maintien de significations accordées à des concepts comme l'État, la sécurité ou la militarisation. Les études de Cynthia Enloe exemplifient cette tentative de montrer comment les concepts de guerre, de militarisation et de sécurité reposent sur des structures dichotomiques basées sur le genre : « *The armed forces need women to maintain their bases, but they need those women to imagine that they belong to mutually exclusive categories* »¹⁴⁰ ». Si inclure les femmes aux théories déjà existantes permet d'adopter un regard neuf sur les relations internationales, il n'en reste pas moins que cette seule démarche s'avère en soi insuffisante. Elle rend compte de la réalité sous un angle différent sans analyser plus en profondeur les rapports de pouvoirs ainsi que

¹³⁸ Gillian Youngs. « Feminist International Relations: A Contradiction in Terms? Or: Why Women and Gender are Essential to Understanding the World "We" Live In », *International Affairs*, vol. 80, no. 1, 2004, p. 76.

¹³⁹ Christine Sylvester, « Empathetic Cooperation: A Feminist Method for IR », *Millenium*, vol. 23, no. 2, 1994, p. 320.

¹⁴⁰ Cynthia Enloe, *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*, *op. cit.*, p. 91.

les constructions de genres qui rendent possibles la création de réalités différentes et de dichotomies telles privé/public, masculin/féminin et rationnel/irrationnel.

3.2.2.2 *Le genre en tant qu'ontologie/catégorie d'analyse*

Puisque les RI, et plus particulièrement les études stratégiques et de sécurité, sont dominées par des hommes autant sur le plan intellectuel que sociologique, ceux-ci ont généralement tendance à se considérer comme non affectés par le genre, encore moins déterminés par celui-ci : il s'agit d'une « question de femme » qui touche « les femmes ». Or, comme le résume bien Cynthia Weber, « *One is never outside of gender*¹⁴¹ ». Le concept de genre est central aux travaux féministes et est souvent utilisé à tort comme synonyme pour « femme¹⁴² ». Il correspond en fait à beaucoup plus qu'une catégorie *empirique* qui renvoie à des corps sexués masculins et féminins et à leurs activités matérielles. Le genre est également une catégorie *analytique* systémique qui renvoie aux constructions (privilegiées) de la masculinité et de la féminité (dévalorisée) ainsi qu'à leurs effets idéologiques¹⁴³. Cela implique qu'il n'y a rien de naturel, d'inhérent ou d'inévitable biologiquement dans les attributs, les activités et les comportements, qui en viennent à être définis comme étant soit masculins ou féminins. Le genre remet en cause l'idée d'un déterminisme corps/esprit. Ce n'est plus un déterminisme conditionnant l'action et l'orientation de la pensée du sujet rationnel ; il s'agit d'une construction, d'un spectacle, un spectacle performé sur soi par les autres et performé sur les autres par soi-même : « [Le genre] *does not describe a prior mentality, but produces and regulates the intelligibility of the materiality of bodies*¹⁴⁴ ».

¹⁴¹ Cynthia Weber. *International Relations Theory: A Critical Introduction*. Londres et New York: Routledge, 2001, p. 83.

¹⁴² Pour une discussion à ce sujet, voir Terrell Carver. *Gender is Not a Synonym for Women*, Boulder: Lynne Rienner, 1996.

¹⁴³ V. Spike Peterson, « Feminist Theories Within, Invisible To, and Beyond IR », *loc. cit.*, p. 39.

¹⁴⁴ Judith Butler, « Contingent Foundations: Feminism and the Question of "Postmodernism" », dans Linda Nicholson (dir.), *Feminist Contentions: A Philosophical Exchange*, New York: Routledge, 1995, p. 52. Emphase de l'auteure. Il importe de noter que pour les féministes postmodernes comme Judith Butler, le sexe est construit au même titre que le genre. Il ne s'agit pas de catégories différentes exprimant un état biologique versus un état construit. dans la mesure où le langage acquiert une fonction performative qui constitue en même temps ce qu'il décrit. Pour une discussion à ce sujet, se

En utilisant le genre comme catégorie d'analyse, le déterminisme implicite entre corps et esprit, souvent assumé plus ou moins consciemment, se voit réfuté, et le patriarcat devient une structure de domination relationnelle et complexe pouvant évoluer selon l'époque et l'endroit. Il ne s'agit plus ici de se limiter à une étude sur les femmes en tant qu'êtres sexués à l'intérieur de domaines prédélimités par les structures existantes; il s'agit plutôt de développer des recherches féministes sur l'organisation de la connaissance. En considérant le genre en tant que pouvoir structurant en relations internationales, trois dimensions étroitement imbriquées de celui-ci sont mises à jour. Le genre et ses effets doivent être analysés sur le plan normatif (comment nous évaluons les situations et les gens), sur le plan conceptuel (comment nous catégorisons et pensons) et sur le plan organisationnel (comment nous agissons)¹⁴⁵. De manière concrète,

[...] the (symbolic, discursive, cultural) privileging of masculinity – not necessarily men – is key to naturalizing the (corporeal, material, economic) power relations that constitute structural hierarchies. [...] In other words, casting the subordinated as feminine – lacking agency, control, reason, skills, or culture – devalorizes not only women, but also racially, culturally, or economically marginalized men¹⁴⁶.

Considérer le genre permet de réaliser à quel point les convictions concernant les différences fondamentales entre les hommes et les femmes vont bien au-delà de considérations privées. Elles influent directement sur les pratiques de tous les jours, et ce, autant sur les plans personnel que public et politique.

3.3 DÉMYSTIFIER L'ÉTAT ET LA SÉCURITÉ : LES APPORTS DU FÉMINISME POSTCOLONIAL ET DU FÉMINISME POSTMODERNE

Dans le cadre de ce mémoire, notre analyse critique du traitement par les États-Unis du VIH/sida en Afrique subsaharienne comme enjeu de sécurité se situera à l'intersection des approches féministes postmodernes et postcoloniales. De manière plus générale, nous aborderons la problématique sous un angle d'étude critique de la

référer à Judith Butler, *Bodies That Matter: On the Discursive Limits of "Sex"*, New York: Routledge, 1993.

¹⁴⁵ V. Spike Peterson et Anne Sisson Runyan, *op. cit.*, p. 61.

¹⁴⁶ V. Spike Peterson, *A Critical Rewriting of Global Political Economy*, Londres et New York: Routledge, 2003, p. 14. Emphase de l'auteure.

sécurité, une dénomination qui englobe ces deux variantes féministes. Les études critiques de sécurité sont ainsi caractérisées par la recherche d'une production critique du savoir concernant les enjeux de sécurité en politique globale. En ce qui a trait à l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne, nous avons vu précédemment combien un consensus hégémonique théorique étatocentrique se dégageait quant à la compréhension de l'enjeu. En inscrivant notre analyse féministe au sein des études critiques de sécurité, nous adopterons un regard neuf sur l'enjeu tout en nous dégageant de ces stratégies de légitimation :

'Critical' implies a perspective that seeks to stand outside prevailing structures, processes, ideologies, and orthodoxies while recognizing that all conceptualizations of security derive from particular political/theoretical positions; critical perspectives do not make a claim to objective truth but rather seek to provide deeper understandings of prevailing attitudes and behaviour with a view to developing more promising ideas by which to overcome structural and contingent human wrongs¹⁴⁷.

Comme bien des féministes, notre analyse emprunte plus à diverses perspectives qu'elle ne se situe à l'intérieur d'un courant de façon claire et définitive. Le cadre général des études critiques de sécurité où nous nous situons présuppose une ouverture conceptuelle qui permet d'inclure les éléments féministes postcoloniaux et postmodernes qui guideront notre étude de l'activation par les États-Unis de structures de pouvoirs basées sur diverses expressions de la masculinité dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne. Dans la section qui suit, nous résumerons très brièvement en quoi consistent ces deux types d'approches féministes. Par la suite, de manière plus extensive, nous détaillerons leurs concepts sous-jacents qui informent notre analyse.

3.3.1 Prémisses théoriques du féminisme postmoderne et postcolonial

Avant d'élaborer davantage sur notre cadre théorique, une note s'impose ici quant à notre propre location pour signifier les limites de notre analyse s'ancrant dans une perspective postcoloniale. D'abord, en tant que femme blanche canadienne hétérosexuelle, de par ma location, je ne me qualifie pas selon plusieurs féministes

¹⁴⁷ Ken Booth, « Critical Explorations », dans Ken Booth (dir.), *Critical Security Studies and World Politics*, Boulder et Londres: Lynne Rienner, 2005, p. 15-16.

postcoloniales pour utiliser un cadre féministe postcolonial, cette approche valorisant l'expérience d'un point de vue épistémologique. De dire Paula Moya : « *The key to claiming epistemic authority for people who have been oppressed in a particular way stems from an acknowledgment that they have experiences – experiences that people who are not oppressed in the same way usually lack – that can provide them with information we all need to understand how hierarchies of race, class, gender and sexuality operate to uphold existing regimes of power in our society*¹⁴⁸ ». Si cette prémisse justifie que nous nous gardons bien de parler **au nom** des femmes africaines et de ne pas les considérer comme agentes, elle n'empêche pas que nous fassions reposer notre analyse sur une analyse féministe postmoderne tout en empruntant certains éléments théoriques déconstructionnistes du féminisme postcolonial qui mettent en relief les relations de pouvoirs se situant à l'intersection des notions de genre et de race. Il y a une distinction importante à faire ici entre « analyser » et « parler au nom de », qui relèvent de deux démarches différentes.

De plus, puisque le féminisme postcolonial insiste sur la multiplicité des locations et sur la déconstruction des récits totalisants, y compris celui de « la femme du Tiers-Monde », il pourrait paraître incohérent sur le plan théorique d'utiliser certains concepts féministes postcoloniaux pour parler des politiques américaines face au problème du VIH/sida en *Afrique subsaharienne*, qui correspond à une situation géographique large. Ce choix a été déterminé par la nature même de la politique américaine, qui nie justement cette pluralité et adopte des politiques générales à différents pays de manière monolithique (pas seulement en Afrique, mais également en Asie). Ces considérations expliquent que notre analyse se concentrera davantage sur les aspects symboliques de la politique américaine et sur ses impacts matériels concrets généraux sur le continent africain que sur ses impacts sur un pays ou une communauté de femmes en particulier.

¹⁴⁸ Paula Moya, citée dans Chandra Talpade Mohanty et M. Jacqui Alexander, « Introduction: Genealogies, Legacies, Movements », dans M. Jacqui Alexander et Chandra Talpade Mohanty (dir.), *Feminist Genealogies, Colonial Legacies, Democratic Futures*, New York et Londres: Routledge, 1997, p. xl.

Le féminisme postcolonial s'est développé au début des années quatre-vingt-dix à partir des expériences vécues par les femmes de couleur, que ce soit provenant de minorités ethniques, d'immigrantes ou encore de pays dits du Tiers-Monde. Le terme « postcolonial » est un peu élué en soi et comporte plusieurs significations. Dans un premier temps, il renvoie à une désignation institutionnelle, soit « l'après-colonialisme », une structure où une ancienne colonie se libère du joug de sa métropole. Dans un second temps, il réfère à une location structurelle au sein de l'économie politique, plus ou moins circonscrite aux pays du Tiers-Monde, et qui reconnaît tacitement une hégémonie mondiale du capitalisme libéral telle qu'identifiée dans la pensée néogramscienne. Enfin, une troisième lecture du terme englobe non seulement ces deux aspects macrostructureaux mais y intègre une dimension subjective sociale, historique et culturelle qui inclut la question identitaire en questionnant la signification du vécu postcolonial dans les parties du monde ayant vécues sous la domination d'une puissance étrangère¹⁴⁹. En intégrant des perspectives économiques, les analyses féministes postcoloniales englobent également plusieurs critiques féministes du capitalisme et du patriarcat. Toutefois, elles s'en distinguent en ajoutant une composante idéologique particulière souvent négligée, soit le racisme, le colonialisme et le néocolonialisme (ou impérialisme) comme institutions contribuant de manière décisive à l'oppression des « femmes de couleur¹⁵⁰ ». Cela leur fait dire que le genre n'est jamais exempt de considérations raciales, au même titre que l'idée de race comporte toujours des dimensions de genre.

¹⁴⁹ Ces trois définitions du postcolonialisme sont proposées par L.H.M Ling, *Postcolonial International Relations*, Houndmills: Palgrave, 2002, p. 67-68.

¹⁵⁰ V. Spike Peterson et Anne Sisson Runyan, *op. cit.*, p. 172. Les féministes postcoloniales utilisent l'expression « women of color », mais on pourrait questionner cette dénomination, puisqu'elle a notamment l'effet de faire des femmes « blanches » une norme neutre et que l'expérience de ce qu'est être « une femme de couleur » peut varier énormément selon le contexte social. Un exemple éloquent pour illustrer ce point reste un incident relevé par Alexis de Tocqueville et un des ses amis qui, lors de leur passage aux États-Unis, remarquent que les Noirs et les Blancs sont séparés selon trois groupes distincts : les Blancs, les mulâtres et les Noirs. James Morone résume ainsi ce qui s'ensuit : « Beaumont soon spied among the outcasts a "young woman of dazzling beauty, whose complexion, of perfect whiteness, proclaimed the purest European blood." "What's that about, he wonders? His companion tries to explain. "That women...is colored." "What? Colored? She is whiter than a lily!" "She is colored," he repeated coldly; "local tradition has established her ancestry and everyone knows that she has a mulatto among her forebears" ». James A. Morone. *Hellfire Nation: The Politics of Sin in American History*, New Haven et Londres: Yale University Press, 2003, p. 119.

Un apport fondamental du féminisme postcolonial reste sa volonté d'ancrer la représentation dans la matérialité, plus particulièrement dans le corps, principal site de signification, de luttes et de désirs : « *The body is always simultaneously inscribed in both the economy of pleasure and desire, and the economy of discourse, domination and power*¹⁵¹ ». La sexualité n'est pas considérée comme une simple métaphore pour refléter les inégalités coloniales. Les politiques sexuelles deviennent conditionnelles à la mise en place de divers projets (néo)coloniaux qui consolident notamment le racisme et le développement néolibéral. C'est pourquoi, pour les féministes postcoloniales, les concepts de sécurité et de pouvoir ne sont pas que des concepts « neutres » ou fondamentalement idéologiques : ils sont directement imbriqués au sein de relations sociales de classes, de genres et de races souvent éludées dans les analyses traditionnelles sous des couverts de « bien collectif ».

Le féminisme postmoderne correspond à une variante particulière du féminisme qui s'est essentiellement développée dans les années quatre-vingt-dix. L'approche féministe postmoderne met l'accent sur la construction sociale et discursive du rapport à l'altérité et cherche à en analyser les effets de vérité tout en tentant de décentrer les postures masculines de domination¹⁵². L'idée de mettre en lumière des structures de pouvoir qui marginalisent les voix féminines est présente. On recense donc de multiples approches féministes postmodernes qui chercheront d'abord et avant tout à mettre en lumière les pratiques d'exclusion et les rapports dichotomiques mis en place au sein de la discipline. Le féminisme postmoderne enregistre tout savoir dans des rapports de domination qui sont reproduits au détriment d'idées et de groupes marginalisés, particulièrement les femmes. L'identité de ces groupes devient déterminée au sein de rapports hiérarchiques où le savoir dominant constitue le savoir présenté comme étant *la* vérité. Cette vérité, aux yeux des postmodernistes, n'a rien d'objectif et constitue plutôt autant de régimes de vérités¹⁵³ qui reflètent les structures de pouvoir en place

¹⁵¹ Homi Bhaba, citée dans L.H.M Ling, *op. cit.*, p. 69.

¹⁵² Didier Bigo, « Genre et relations internationales », colloque AFSP « Genre et politique », 30 et 31 mai 2002. Disponible [en ligne] : <http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/2002/genretxt/bigo.pdf> (20 juillet 2005).

¹⁵³ Que Devetak explique ainsi en se basant sur Foucault : « *Foucault coined the phrase 'regime of truth' as a shorthand for the way in which truth and power are mutually produced and sustained. It*

et qu'il convient de déconstruire. Le pouvoir est intimement relié au langage. Une fois établi ce lien entre certains aspects du langage et pouvoir, il apparaît que tout savoir s'inscrit dans une dynamique de pouvoir et est le reflet de rapports dichotomiques existants.

Parce que le féminisme postcolonial procède surtout d'une lecture textuelle déconstructionniste, il partage plusieurs points communs avec le féminisme postmoderne. Parmi eux, notons notamment une critique des Lumières et des récits totalisants et universels qui en découlent, une lecture des récits dichotomiques de Soi et Autre, une attention particulière à la performativité du langage ainsi qu'à une analyse des pratiques du pouvoir sous ses formes les plus diverses. Ces similitudes entre le féminisme postcolonial et postmoderne peuvent justifier l'utilisation de certains concepts proposés d'une part et d'autre et que nous utiliserons au cours de notre analyse. Dans notre analyse, l'attention particulière que nous porterons au langage et à la fonction performative des rapports dichotomiques emprunte plus à l'analyse féministe postmoderne que postcoloniale, alors que l'attention que nous porterons à la représentation de « la femme africaine » et aux liens entre l'établissement de politiques de contrôle sexuel, le racisme et le développement économique néolibéral se rapproche davantage d'une démarche féministe postcoloniale.

3.3.2 L'État moderne comme figure masculiniste de protection

Jusqu'à tout récemment, l'étude des relations internationales se limitait essentiellement à l'analyse des guerres et de leurs causes, à la diplomatie ou encore au commerce international. Or, comme le rappelle Jacqui True, l'usage de catégories d'analyses abstraites telles « l'État » (mais aussi « le marché » ou encore « l'anarchie ») a pour effet concret d'éviter des théories des relations internationales les individus, hommes et femmes, en tant qu'agents évoluant au sein de contextes

focuses attention on what is believed to be true, or the rules or criteria which determine truthful propositions as against false one, and reveal how beliefs given the status of truth shape social practices and institutions. » Voir Richard Devetak, « Postmodernism », dans Scott Burchill *et al.* (dir.), *Theories of International Relations*, New York: St. Martin's Press, 1^{ère} édition, 1996, p. 185.

sociaux et historiques précis¹⁵⁴. Asexués et désincarnés, les individus se trouvant au cœur même des relations internationales sont dissimulés dans les théories traditionnelles sous des couverts d'universalisation ou d'abstraction. Par le fait même, les relations de genre qui ont lieu à l'intérieur des frontières de l'État ainsi que leur caractère inégalitaire en viennent à être ignorés, parce que normalisés et jugés à l'extérieur du politique. Cela fait en sorte de masquer une construction beaucoup plus complexe de l'État et le caractère éminemment politique des relations de genre, puisque « *not only are the needs of the nation typically identified with the frustrations and aspirations of men, but the representation of male national power depends on the prior construction of gender difference*¹⁵⁵ ».

En somme, d'après les féministes postmodernes, le « contrat social » serait en fait un « contrat hétérosexuel » où l'hétérosexualité, les identités de genre binaires, ainsi que les relations hiérarchiques sociales ont été naturalisées afin d'assurer la survie de l'État, la reproduction sociale et physique du groupe étant fondamentale aux politiques et aux pratiques nationalistes¹⁵⁶. Cette distinction fait en sorte que l'État dépend de la famille comme unité de base socio-économique. La famille « *offers a "natural" figure for sanctioning national hierarchy within a putative organic unity of interest*¹⁵⁷ ». Il devient dès lors évident que le contrôle du corps de la femme devient central pour marquer les limites de la nation et assurer la pérennité de celle-ci. L'État apparaît ainsi comme un État reproduisant une logique masculiniste de protection pour légitimer son contrôle sur ses citoyens : « *Central to the logic of masculinist protection is the subordinate relation of those in the protected position. In return for male protection, the woman concedes critical distance from decision-*

¹⁵⁴ Jacquie True, « Feminism », dans Scott Burchill et al., *Theories of International Relations*, Houndmills: Palgrave, 2^e édition, 2001, p. 231.

¹⁵⁵ Anne McClintock, « No Longer in a Future Heaven: Gender, Race and Nationalism », in Linda McDowell et Joanne P. Sharp (dir.), *Space, Gender, Knowledge: Feminist Readings*, Londres: Arnold, 1997, p. 409. Emphase de l'auteure.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 42.

¹⁵⁷ Anne McClintock. *op. cit.*, p. 411. Ce mythe de l'intemporalité de la famille nucléaire est également souligné par V. Spike Peterson, qui relève que la structure de la famille nucléaire et la subordination des femmes qui l'accompagne ne précèdent pas, mais sont bien historiquement constituées par la centralisation de l'État moderne. V. Spike Peterson, « Security and Sovereign States: What Is at Stake in Taking Feminism Seriously? », dans V. Spike Peterson (dir.), *Gendered States: Feminist (Re)Visions of International Relations Theory*, Boulder et Londres: Lynne Rienner, 1992, p. 34.

*making autonomy*¹⁵⁸ ». La domination générale des hommes sur les femmes, les inégalités dans les relations de genre (pas seulement homme/femme, mais également hétérosexuel/homosexuel) et l'usage de moyens coercitifs ne sont donc pas qu'analogues à la force employée par l'État envers les citoyens qui la composent : elle est partie intégrante de l'État, légitimée par lui et reliée à sa formation et à sa consolidation¹⁵⁹.

Puisque l'État ne correspond pas à une structure objective et qu'il s'est constitué historiquement selon une logique masculiniste, faire d'un enjeu une question de « sécurité nationale » revient à le structurer de manière à consolider et à perpétuer des relations de pouvoir basées sur le genre¹⁶⁰. Conséquemment, il importe de déconstruire les politiques qui visent à faire d'un enjeu une question de sécurité nationale. Comme le mentionne Peterson dans sa généalogie du modèle de l'État occidental: « [...] *When the state does intervene, it typically does so from within a patriarchal ideology that at best "protects" women while simultaneously reproducing masculinist givens that ensure women's "need for protection"*¹⁶¹ ». Les théories orthodoxes en RI, particulièrement le néoréalisme, ont défini la sécurité en des termes politiques et militaires visant la protection des frontières physiques de l'État ainsi que de ses valeurs¹⁶². Or, dans un monde de plus en plus interconnecté et en quête de sécurité globale, les féministes cherchent à outrepasser le schème de pensée classique qui limitait la conception de la sécurité à une logique limitée de sécurité nationale. Loin de représenter une structure sécuritaire, le système interétatique actuel est une source profonde d'insécurité systémique pour les femmes,

¹⁵⁸ Iris Marion Young, « The Logic of Masculinist Protection: Reflections on the Current Security State », *Signs*, vol. 29, no. 1, automne 2003, p. 4.

¹⁵⁹ John Hoffman, *Gender and Sovereignty*, Houndmills: Palgrave, 2001, p. 108.

¹⁶⁰ V. Spike Peterson, « Security and Sovereign States: What is at Stake in Taking Feminism Seriously? », *op. cit.*, p. 33.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 45-46. Il importe de spécifier que Peterson n'implique pas que les femmes doivent refuser tout support potentiel de l'État et que toutes les politiques émanant de celui-ci sont fondamentalement mauvaises. Il s'agit, pour Peterson, de ne pas prendre pour acquis le bien-fondé de l'État pour les femmes et de questionner les aspects structureaux qui font en sorte que la domination des hommes sur les femmes et la violence qui l'accompagne sont reproduites.

¹⁶² J. Ann Tickner, « You Just Don't Understand: Troubled Engagements Between Feminists and IR Theorists », *loc. cit.*, p. 624.

autant sur le plan interne qu'externe¹⁶³. L'exposition du rôle fondamental que jouent les dichotomies public/privé et interne/externe dans la compréhension/consolidation des relations nous amène à rejeter la notion de sécurité étatique défendue par les approches traditionnelles et qui est notamment mise de l'avant par la majorité des analyses traitant de l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne: « *State security apparatuses create their own security dilemmas by purporting androcentric control and power-over to be the name of the game; a game we are persuaded to play in order to achieve the absolute and relative gains of state security*¹⁶⁴ ».

Tout en reconnaissant l'existence de ces sphères dichotomiques que les féministes postmodernes mettent en lumière, les féministes postcoloniales vont plus loin en montrant comment, en les analysant, il importe de les outrepasser en reconnaissant existence d'une zone de rencontre, plutôt que simplement une zone de division. Cette nuance est importante, car elle permet de reconnaître la présence de diverses dichotomies et de leurs relations entre elles *tout* en nuancant considérablement les différentes subjectivités qui en découlent. Concrètement, cela permet d'examiner l'Autre (dans le cas qui nous préoccupe, l'Afrique subsaharienne telle que vue au travers des politiques américaines) par rapport au Soi (les États-Unis) sans nécessairement confiner l'Autre dans une position de victime ou d'altérité oppositionnelle purement métaphorique, une tendance souvent reprochée aux postmodernes.

En reposant notre analyse sur les apports féministes que nous venons de formuler, nous exposerons, dans le chapitre suivant, comment les notions de genre et de race constituent des axes déterminants des politiques américaines de lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne et sont, du même coup, indissociables d'une logique de sécurisation d'une identité masculine de l'État américain. Notre emphase sur l'État américain comme site de pouvoir nous apparaît incontournable, comme le suggèrent Chandra Mohanty et M. Jacqui Alexander, « *because no variety of*

¹⁶³ V. Spike Peterson, « Security and Sovereign States: What Is at Stake in Taking Feminism Seriously? », *op. cit.*, p. 32.

¹⁶⁴ Jacqui True, *op. cit.*, p. 257.

feminism [...] has escaped state intervention, control, discipline, and surveillance; [...] and because capitalism and these process of recolonization structure the contemporary practices of postcolonial and advanced capitalist/colonial states [...]»¹⁶⁵ ». Nous étudierons plus spécifiquement comment des structures de pouvoirs basées sur des expressions symboliques, discursives et culturelles de la masculinité sont activées et utilisées par les États-Unis dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida. Notre argumentation prendra une forme originale en allant à l'encontre du discours hégémonique sécuritaire dominant et en mettant notamment en relief les aspects suivants, négligés dans les analyses actuelles du VIH/sida comme enjeu de sécurité en Afrique subsaharienne: qui et quoi précisément les politiques américaines visent-elles à sécuriser ? Ce chapitre illustrera également comment les analyses et politiques américaines reproduisent des catégories traditionnelles de compréhension biaisées face à l'Afrique, en plus de contribuer à la mise en place d'une économie politique de la sécurité qui assure la reproduction par les États-Unis d'un système de recolonisation hétéropatriarcal dans les pays visés par leurs politiques.

¹⁶⁵ Chandra Talpade Mohanty et M. Jacqui Alexander. *op. cit.*, p. xxiii.

CHAPITRE IV

ANALYSE FÉMINISTE DES POLITIQUES AMÉRICAINES DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Aux États-Unis, la mobilisation de ressources pour aborder de front la pandémie sévissant sur le continent africain s'est faite parallèlement à l'identification du VIH/sida comme menace à la sécurité nationale *américaine* par le président Clinton en décembre 1999. Ainsi, on constate de manière saisissante que, dans l'année qui a suivi cette annonce, les ressources américaines allouées à la lutte internationale contre le VIH/sida ont augmenté de 67,4% entre 1999 et 2000 et de 97,8% entre 2000 et 2001, comparativement à une augmentation respective de 4,3% de 1996 à 1997 et de 5,3% de 1998 à 1999¹⁶⁶. La construction du VIH/sida en Afrique subsaharienne comme menace à l'État américain revient à être beaucoup plus qu'un geste stratégique destiné à mobiliser des ressources politiques et monétaires. Comme l'a argumenté David Campbell, l'articulation du danger et de la différence a historiquement joué un rôle-clé dans la définition de l'identité américaine. Considérant que l'État n'a pas de statut ontologique détaché des diverses pratiques qui constituent sa réalité, l'identité de tout État, y compris l'État américain, repose sur un processus de définition caractérisé par la répétition de certains récits et de certains actes. Par conséquent, « *The constant articulation of danger through foreign policy is thus not a threat to a state's identity or existence: it is its condition of possibility. While the objects of concern change over time, the techniques and exclusions by which those objects are constituted as dangers persist*¹⁶⁷ ».

Les politiques étrangères et de sécurité des États-Unis peuvent être comprises comme autant de pratiques politiques centrales à la constitution, à la production et au maintien de l'identité politique américaine. Indéniablement, la sécurisation du

¹⁶⁶ Calculs établis à partir des chiffres fournis dans Jennifer Kates et Todd Summers, « U.S. Funding for Global HIV/AIDS FY 1986 to FY 2005 », dans *U.S. Government Funding for Global HIV/AIDS Through FY 2005*, The Henry J. Keiser Family Foundation, juin 2004. Disponible [en ligne]: <http://www.kff.org/hivaids/upload/U-S-Government-Funding-for-Global-HIV-AIDS-Through-FY-2005.pdf> (6 août 2005).

¹⁶⁷ David Campbell, *Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2^e édition, 1998 [1992], p. 13.

VIH/sida en Afrique subsaharienne, ainsi que les discours qui en découlent, participent activement à ce processus d'identification. Comme le fait remarquer Cynthia Weber, « *What must be done to effect a sovereign state is to control how its people are written or constituted – how their meaning is fixed*¹⁶⁸ ». Les discours de sécurité, comme celui établi par le gouvernement américain sur le VIH/sida, acquièrent une fonction performative et réflexive en établissant les limites du Soi et de l'Autre. La mise en relation à l'Autre situe ce dernier par opposition au Soi en même temps qu'il le définit. L'identité acquiert son sens et devient définie par la différence¹⁶⁹. L'Autre contribue ainsi au maintien et à la signification du Soi. Cruciale à cette identité est la mobilisation de catégories et de significations articulées autour de notions de genre et de race, qui constituent des axes déterminants autour desquels les politiques américaines de lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne prennent forme :

*Indeed, if we consider how our understanding of politics is heavily indebted to a discursive economy in which reason, rationality, and masculinity are licensed as superior to unreason, irrationality, and femininity, it is not difficult to appreciate that gender norms have also helped constitute the norms of statecraft. Therefore, in terms of the axiological dimension of spatializing practices, "the body" can be understood as having a historically well-established analogy for the constitution of state identity*¹⁷⁰.

L'objectif que nous poursuivons ici est moins d'identifier, à l'instar de Charlotte Hooper, un *modèle* d'identité masculine¹⁷¹ américaine que de situer quelle image de

¹⁶⁸ Cynthia Weber, *Simulating Sovereignty: Intervention, the State and Symbolic Exchange*. Cambridge: Cambridge University Press, 1995, p. 28.

¹⁶⁹ William E. Connolly, *Identity/Difference: Democratic Negotiations of Political Paradox*. Ithaca et Londres: Cornell University Press, 1991.

¹⁷⁰ David Campbell, *Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 2^e édition, 1998 [1992], p. 11.

¹⁷¹ C'est là la démarche effectuée par Hooper dans son livre *Manly States*, qui reste à ce jour le seul ouvrage en RI dédié à l'analyse des modèles d'identités masculines des États occidentaux. Si l'ouvrage fait figure d'incontournable, il n'en reste pas moins d'usage limité pour notre analyse. Empruntant à la démarche wéberienne le concept d'idéal-type, Hooper distingue quatre idéaux-types d'identités masculines reproduites au sein des sociétés occidentales. Ces idéaux-types sont respectivement le modèle du citoyen-guerrier grec, le modèle du patriarche judéo-chrétien, le modèle du patronage et le modèle protestant-bourgeois-rationaliste. Ces catégories servent de lignes directrices pour analyser les comportements et les valeurs associées à des idéaux de masculinité exaltés par les politiques d'un État. Toutefois, elles sont au mieux des points de repères témoignant de l'adaptation et de la fluidité des définitions de la masculinité. Selon la typologie de Hooper, il importe de considérer l'interaction entre les quatre modèles ainsi que leur adaptation au fil du temps pour témoigner d'une hégémonie masculine étatique globale qu'elle qualifie d'anglo-américaine. Il en

celle-ci est développée par le gouvernement américain dans le cadre de ses politiques de lutte contre le VIH/sida. Pour ce faire, nous effectuerons une double démarche qui rendra compte des structures symboliques promues par les politiques du gouvernement américain ainsi que de l'économie politique de la sécurité qui se voit implantée par celles-ci.

Il est important de souligner que dans notre analyse, les aspects symboliques et matériels ne correspondent pas à des sphères exclusives. Comme le rappelle V. Spike Peterson, privilégier les expressions symboliques et discursives associées à la *masculinité* (qui n'équivalent pas nécessairement aux hommes) est fondamental pour conférer un caractère naturel aux relations de pouvoirs économiques, matérielles et corporelles qui sont au cœur des hiérarchies structurelles de l'ordre international¹⁷². Puisque les considérations de genre ordonnent notre pensée, elles orientent nécessairement les actions qui en découlent. Nous miserons tout d'abord sur les aspects qui contribuent à la (re)consolidation d'une identité masculine hétéropatriarcale de la nation américaine. Parce que l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne a gagné en légitimité politique grâce à la création par le gouvernement d'un lien avec la sécurité nationale *américaine* plutôt qu'*africaine*, nous nous pencherons sur cette réappropriation de l'Autre et de son expérience :

- 1) Nous analyserons exactement qui et quel ordre social le discours de sécurité américain face au VIH/sida cherche à sécuriser.

résulte qu'il devient confus et difficile de déterminer à quel modèle emprunte quelle pratique, sans compter que la mise en commun du modèle anglais et américain reste plus ou moins contestable. On pourrait argumenter, par exemple, que l'expérience « du colonisateur » n'est pas la même dans les deux cultures (encore même faut-il voir ces deux « cultures » comme des totalités uniformes). Cette expérience pourrait facilement être interprétée comme résultant d'un mélange des modèles de Hooper ou constituer un modèle en soi, ce qui fait en sorte que les modèles qu'elle propose nous apparaissent comme des guides plus ou moins déterminants pour être utilisés systématiquement ici. Enfin, Hooper semble mal à l'aise avec la critique du modèle bourgeois-rationaliste, qui lui apparaît comme une forme bénigne de patriarcat. Mis en comparaison avec d'autres modèles plus misogynes, tels le modèle judéo-chrétien, le modèle bourgeois-rationaliste reste sans contredit une structure de domination masculine plus complexe et nuancée. Cela ne doit néanmoins pas nous empêcher de considérer, comme le souligne Arthur Brittan, que « *While styles of masculinity may alter in relatively short time spans, the substance of male power does not.* » Arthur Brittan, cité dans Charlotte Hooper, *Manly States: Masculinities, International Relations, and Gender Politics*, New York: Columbia University Press, 2001, p. 67.

¹⁷² V. Spike Peterson, *A Critical Rewriting of Global Political Economy*, *op. cit.*, p. 14.

- 2) Par la suite, en déconstruisant les rapports d'exclusions qui se trouvent au cœur des discours américains, nous révélerons les diverses logiques binaires de masculinité/féminité qui les sous-tendent, qui dévalorisent non seulement les femmes mais également certains hommes « féminisés » par ce discours.
- 3) Nous mettrons en relief les structures économiques et sociales de contrôle mises de l'avant par le *Presidential Emergency Plan for AIDS Relief* (PEPFAR), dont les contours ont été définis au début de ce mémoire. Ce plan correspond, et de loin, au programme américain le plus ambitieux lié à l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne.

Notre analyse nous mènera à poser les questions suivantes : quelles formes les structures de contrôle promues par ce plan d'action prennent-elles ? Quels effets concrets ont l'inclusion de clauses économiques particulières ou la promotion d'institutions comme le mariage ? Pour finir, nous situerons les politiques américaines au cœur des diverses institutions de lutte contre le VIH/sida et nous comparerons leur impact aux autres programmes mis en place sur la scène internationale. En mettant l'accent sur la part disproportionnée que jouent les États-Unis dans l'organisation de la réponse internationale donnée face au VIH/sida en Afrique subsaharienne, notre dernière section illustrera comment l'étude de la réponse internationale face au problème de sécurité que pose le VIH/sida sans tenir compte du rôle précis joué par le gouvernement américain, des valeurs véhiculées par celui-ci et des structures de pouvoir qu'il reproduit ne permet pas de dresser un portrait global des problèmes que l'enjeu pose.

4.1 MISES EN PLACE DE STRUCTURES SYMBOLIQUES DE MASCULINITÉ : DÉFINIR LA NATION AMÉRICAINE PAR LA SÉCURISATION DE L'ENJEU DU VIH/SIDA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

4.1.1 Discipliner le corps féminin pour protéger le corps politique

L'idée que le VIH/sida représente une « menace à la sécurité nationale américaine » est un énoncé assez vague en soi, la définition de « sécurité

nationale » ne faisant l'objet d'aucun consensus. Par conséquent, il s'agit de savoir : 1) *Qui* est sous-entendu dans l'idée générale de « nation américaine » à protéger ; 2) Sous quelles formes est présentée la menace à la nation, qui l'incarne ? Indéniablement, la « nation »/« population » renvoie à l'idée d'un corps politique général. L'usage populaire identifie l'expression « corps politique » à l'unité nationale, mais, plus spécifiquement, le corps politique est une expression « *which implies imagining the nation or some other governmental unit, a city for example, along anthropomorphic or organic lines*¹⁷³ ». La notion de « santé publique » traduit d'ailleurs cette idée que la nation forme un seul corps physique unifié. Il n'en reste pas moins que la nation, en tant que *corps* politique, justement, ne peut être asexuée. Le corps politique est en fait un corps masculin implicite, malgré tout présenté comme un corps neutre et idéal. La logique sécuritaire du contrat social démontre clairement que le corps politique sous-tend un corps masculin :

La conception de la sécurité comme survie de soi, comme rapport au self help, dérive de théories de l'état de nature qui n'opposent que des hommes à des hommes – que l'on évoque Hobbes ou Rousseau. Si dans cet état de nature on réinstalle les femmes et les enfants, alors la conception de la sécurité n'est plus le self help. La survie d'un autre, son enfant par exemple, peut prendre une place primordiale. [...] Ceci serait anecdotique si cela ne fondait la prétention à un discours scientifique sur la sécurité [...] ¹⁷⁴.

Le corps politique rend trouble la distinction entre les intérêts du corps mâle et ceux de l'intérêt national en général: « *Male bodies thus can claim to literally incorporate other bodily interests within their own, including the interests of health, because they are the bodies which are seen to incarnate the desirable social order*¹⁷⁵ ». Dans une optique féministe d'inspiration postmoderne et postcoloniale, l'appropriation par l'État de l'enjeu du VIH/sida est en soi une structure masculine de pouvoir qui vise à protéger le corps politique. Cette dynamique de protection s'opère par le biais d'un contrôle du corps féminin et de sa sexualité, présenté comme une menace au corps

¹⁷³ Catherine Waldby, « AIDS, Women and the Body Politic », dans Alan Petersen et Charles Waddell (dir.), *Health Matters: A Sociology of Illness, Prevention and Care*. Buckingham: Open University Press, 1998, p. 339.

¹⁷⁴ Didier Bigo, *loc. cit.*, p. 6-7.

¹⁷⁵ Catherine Waldby, *op. cit.*, p. 342.

masculin. Le corps de la femme est perçu comme un médium de transgression des frontières entre « l'anarchique » (soit la personne infectée) et le « stable » : « *Because women have the possibility of sexual contact with groups at high risk of HIV infection, such as bisexual males, they are viewed as the interface between homosexual/bisexual groups and the heterosexual population. [...] It is also obvious that infected women are the source of transplacental transmission that takes place from mother to infant*¹⁷⁶ ». L'instauration de biopolitiques dont l'objectif est de discipliner le corps dangereux est le propre du discours épidémique. L'« épidémie », dans sa manifestation linguistique, est le produit d'un discours social faisant autorité (le discours médical ou politique, par exemple). L'épidémie devient en soi un site linguistique d'autorité à partir duquel des corps seront mobilisés, des ressources seront allouées et des stratégies de surveillance et de régulation seront justifiées¹⁷⁷. Dans la rhétorique américaine liée à l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne, le contrôle du corps féminin est au cœur de ces stratégies disciplinaires. Celles-ci prennent formes et sont manifestes dans plusieurs pratiques. Sans les relever toutes, nous examinerons deux exemples patents, soit : la gestion des programmes américains traitant de la transmission du virus de la mère à l'enfant et les politiques américaines relatives au soutien accordé aux prostituées.

4.1.1.1 *L'avenir de l'État en jeu : le cas de la prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant*

La présentation de la femme en tant que vecteur d'infection (passif) plutôt qu'agent autonome (actif) est frappante lorsqu'on examine les programmes visant à empêcher la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant. Le gouvernement américain a ainsi mis de l'avant le *International Mother to Child HIV Preventive Initiative* du président Bush, un projet disposant d'une enveloppe de 500 millions de dollars, qui a permis de faire bénéficier 1,2 million de femmes de programmes visant à empêcher la transmission du virus de la mère à l'enfant. Si on peut se féliciter d'une telle

¹⁷⁶ Chavigny *et al.*, cité dans Catherine Waldby, *op. cit.*, p. 345.

¹⁷⁷ Linda Singer, « Bodies-Pleasures-Powers », dans Linda Singer, Judith Butler et Maureen MacGrogan (dir.), *Erotic Welfare: Sexual Theory and Politics in the Age of Epidemic*, New York: Routledge, 1993, p. 117.

initiative, quand on y regarde de plus près, on constate qu'il est plus juste de mentionner que ce programme bénéficie plus à l'enfant à venir qu'aux femmes africaines. En effet, dans une logique économique de maximisation des ressources, les traitements antirétroviraux ne sont prodigués aux femmes *que la durée de temps nécessaire pour empêcher la transmission du virus au fœtus*. À quelques exceptions près, ces femmes ne bénéficient pas de traitements avant ou après cette période. Cela revient à dire que les traitements sont prodigués au seul moment où le corps féminin n'a de signification pour l'État patriarcal: « *In fiscal year 2004, the Emergency Plan supported PMTCT [Prevention of Mother-to-Child Transmission] services under national strategies for 1,271,400 women, of whom 125,100 received mostly short-course antiretroviral preventive therapy, averting an estimated 23,766 infections of newborns*¹⁷⁸ ». Notons que, du total estimé de 125 100 femmes ayant reçu ce traitement ponctuel, 75 700 proviennent d'Afrique du Sud. Dans d'autres pays, comme le Nigéria et le Botswana, le nombre de femmes enceintes ayant reçu ce traitement est respectivement de 600 et de 2 000¹⁷⁹, alors que le nombre de femmes âgées entre 15 et 49 ans vivant avec le VIH dans ces pays est estimé être respectivement de 1 900 000 et de 190 000¹⁸⁰. Implicitement, le calcul mathématique de ne pas allonger l'espérance de vie de 125 000 femmes pour permettre la naissance de 23 766 enfants non infectés suppose que, pour le gouvernement américain, le corps de ces mères est un corps dont on peut disposer : il ne s'agit pas d'un corps « utile », indépendant et productif. Il s'agit d'un corps souillé, usagé (sa fonction étant effectuée) désormais inutile dans la seule mesure où il peut donner des enfants « purs ». Cette logique implique une perception des femmes limitée à celle de reproductrice des limites de la nation et garante de la pérennité de celle-ci.

¹⁷⁸ Office of the United States Global AIDS Coordinator, *Engendering Bold Leadership: The President's Emergency Plan for AIDS Relief, First Annual Report to the Congress*, op. cit., p. 26.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ ONUSIDA, *Nigeria: Country HIV and AIDS Estimates*, 2003. Disponible [en ligne]: <http://www.unaids.org/en/geographical+area/by+country/nigeria.asp> (16 août 2005) et ONUSIDA, *Botswana Country HIV and AIDS Estimates*, 2003. Disponible [en ligne]: <http://www.unaids.org/en/geographical+area/by+country/botswana.asp> (16 août 2005).

Le choix normatif qui sous-tend ce choix du gouvernement américain, s'il semble répondre du simple bon sens (mieux vaut prévenir une nouvelle infection que de soulager temporairement celle existante), est pourtant plus complexe qu'il n'y paraît. Justifier une telle limitation dans la prodigation de traitements en invoquant le manque de ressources contourne une partie du problème, puisque la question à poser n'est pas tant « Qui privilégier ? » que « Pourquoi un choix est-il *obligatoire* ? ». Pourquoi y a-t-il un manque de ressources nous forçant à faire un choix, alors qu'il n'a pas à être fait dans des pays comme les États-Unis? De plus, si on suit la stricte logique économique de coût/bénéfice sur laquelle repose cette politique, d'autres réponses deviennent possibles. Il serait envisageable, par exemple, que la mère infectée ait déjà à sa charge d'autres enfants, voire d'autres membres de sa famille qui dépendent d'elle. Ne serait-il pas plus bénéfique d'offrir à la mère (*et* à l'enfant) un traitement qui permettrait d'augmenter son espérance de vie, d'au moins 15 ans pour éduquer ses enfants et empêcher que ceux-ci ne se rajoutent aux orphelins du sida déjà existants? Dans la logique sécuritaire américaine, la présence de cette mère pourrait peut-être même empêcher de potentiels orphelins du sida d'entrer dans la spirale infernale de « prostitution/crime organisé/terrorisme » maintes fois identifiée par plusieurs analystes et politiciens américains¹⁸¹ comme étant *la* véritable menace à la sécurité que pose le VIH/sida aux États-Unis. Cette logique fait toutefois toujours en sorte que le corps de la femme n'a pas de valeur en soi, sa signification lui venant de son rôle dans la reproduction sociale. Le fait que la vie de l'enfant prime sans distinction sur la vie de mère montre toute la prégnance de l'idée que le corps de la femme n'a de signification dans le discours américain que lorsque mis en relation avec le corps politique masculin. Dans les projets de lois américains, tout comme les rapports annuels envoyés au Congrès, la femme comme célibataire, la femme sans enfants ou encore la femme lesbienne sont des figures *inexistantes* dont les réalités et les besoins ne sont pas adressés. Absentes de l'imaginaire hétéropatriarcal véhiculé par l'État (où la femme ne peut être pensée que comme épouse ou comme mère), elles le sont également des structures d'aide pouvant émaner de celui-ci.

¹⁸¹ Les orphelins du sida comme population menaçante est un thème exploité par de nombreux politiciens américains, dont le président George W. Bush, le sénateur John Kerry et l'ex-directeur de la CIA George Tenet. Du côté des analystes, Susan Peterson et Robert Ostergaard abordent directement cet aspect.

4.1.2 Une logique masculiniste de protection : le cas de la prostituée africaine

Il se dégage assez rapidement que les discours américains portant sur l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne répondent à une logique masculiniste hétéropatriarcale de protection. Dans un premier temps, on constate que les politiques développées autant par Clinton que par Bush identifient les femmes africaines comme un groupe-cible à protéger. Le US Leadership Act le mentionne d'ailleurs spécifiquement : « *The United States [...] should provide assistance to countries in sub-Saharan Africa [...] to control this crisis through HIV/AIDS prevention, [...] particularly activities focused on women and youth, including strategies to protect women and prevent mother-to-child transmission [...]*¹⁸² ». Établir des politiques pouvant favoriser les femmes comme groupe social peut certes être louable. Cependant, la logique masculiniste de protection renvoie à l'idéal de l'homme chevaleresque (les États-Unis), qui se trouve en fait à être l'« Autre » du mâle dominateur diabolisé qui menace la femme (l'Africaine). Cette construction identitaire coloniale fait en sorte d'enlever toute autonomie décisionnelle à la femme africaine, qui ne sait pas ce qui est bon pour elle et concède au protecteur tout sens critique et décisionnel la regardant. Cette dynamique fait directement écho au récit historique de « mission civilisatrice » où le colonisé reste appréhendé comme objet et où le colonisateur s'impose comme sujet.

La question de la prostitution illustre de manière éloquente cette logique de protection imposée aux femmes africaines. En effet, le *US Leadership Act* spécifie que les États-Unis doivent favoriser l'éradication de la prostitution. L'article 301(e) précise qu'aucun fonds ne doit servir à promouvoir ou à favoriser la légalisation ou la pratique de la prostitution ou du trafic sexuel, jugés dégradants pour la femme. Si, au premier regard, cette loi semble démontrer une sensibilité particulière à la condition féminine, une analyse plus attentive met toutefois en lumière son aspect colonial paternaliste. En effet, cette clause compromet les programmes de luttres

¹⁸² Congrès des États-Unis d'Amérique. *United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis, and Malaria Act of 2003*, *op. cit.*, section 104A, point B.

contre le VIH/sida dans les pays où la *prostitution* n'est pas criminalisée (contrairement à l'*exploitation* et au *proxénétisme*). Le PEPFAR interdit le financement des groupes qui favorisent une approche du travail sexuel axée sur la réduction des risques pour les travailleuses du sexe et cherche plutôt à le rediriger vers des initiatives dites « de secours », visant à fermer les maisons de prostitution et à inciter les travailleuses du sexe à abandonner leur métier¹⁸³. Plus précisément, chaque institution ou ONG qui souhaite obtenir des fonds du gouvernement américain se voit désormais requise par la loi fédérale américaine de signer un formulaire attestant que le bénéficiaire des fonds s'oppose formellement à la prostitution. Depuis 2003, seuls les organismes étrangers étaient obligés de se plier à cette règle, mais, depuis l'automne 2005, les organismes américains s'y voient également contraints. Pour la seule année financière 2005, l'agence américaine du développement international prévoit que cette clause affectera plus de 2,2 milliards de dollars de fonds distribués à divers organismes et ONG. Une autre règle du PEPFAR oblige également tous les organismes récipiendaires de fonds américains à informer les individus venant les consulter du pourcentage de risques d'inefficacité associés à l'usage du condom¹⁸⁴.

Cette loi américaine qui fait de la condamnation de la prostitution la condition *sine qua none* de l'attribution de fonds ne tient pas compte de la réalité de nombreuses femmes africaines souvent peu éduquées, qui, pour plusieurs raisons, n'arrivent pas à gagner assez d'argent pour assurer leur survie. Comme l'ont démontré plusieurs études, la notion de « prostitution » est plutôt complexe : en quoi consiste-t-elle exactement ? Est-elle caractérisée par l'échange de services pour de l'argent ? Si cet échange s'effectue sur une base régulière avec un seul partenaire, doit-on parler de prostitution ? Plusieurs auteurs soulignent que, dans plusieurs cas, il serait plus approprié de parler de « sexe de survie » plutôt que de prostitution : « [...] *The*

¹⁸³ « États-Unis – L'appui financier à la lutte mondiale contre le sida préconisera un agenda moral », *Revue canadienne VIH/Sida et droit*, vol. 8, no. 2, août 2003. Disponible [en ligne] : http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/docautres/bulletincanadien/Vol8no22003/nouvelles_internationales.htm#ni1 (2 août 2005).

¹⁸⁴ CNN, « Government Places New Restrictions on AIDS Funding », CNN, 8 juillet 2005. Disponible [en ligne] : <http://www.cnn.com/2005/HEALTH/conditions/07/08/aids.prostitution.ap/cnn.com> (22 août 2005).

context of most sex work in African cities, and probably in the countryside as well, can be summed up in a single word – survival. [...] Sex work is about making money to remain alive, making money to feed one's children, [...] or negotiating some modicum of physical safety and protection¹⁸⁵ ».

La prostituée africaine fait l'objet d'un double discours dans les politiques américaines. Elle correspond à un corps à « rééduquer », comme on l'a vu, mais aussi à un corps menaçant dont il faut se protéger. Une logique paternaliste répond également de projections fantasmagoriques coloniales/colonisatrices du côté américain. Le corps de la femme africaine doit être discipliné parce qu'il est totalement soumis à des désirs émotifs, des désirs immoraux de luxe et de luxure – la « tentation » de la prostitution :

Bupe, now age 18, began sex work when she was 12 years old. Her parents were alive but were unable to provide for her basic needs, including education. She was vulnerable when her friends introduced her to sex work. Like many young girls in poor situations in Zambia and elsewhere, Bupe was attracted by the seeming excitement, nice clothes, male attention, and constant source of money afforded by commercial sex work. Bupe never realized she was risking her health or her life¹⁸⁶.

L'intervention américaine, par l'implantation de programmes de « rééducation », empêcherait les femmes africaines de « céder à la tentation de la prostitution » à laquelle elles céderaient par faiblesse (et non par nécessité). Ainsi, dans l'exemple cité plus haut, la « prostituée africaine » est présentée cherchant à devenir l'objet de désir et d'attention de l'homme (colonial), qui projette sur elle *son* propre imaginaire sexuel refoulé face à la femme africaine en parlant en son nom.

Force est de constater que l'attitude du gouvernement américain face à la prostitution est, de manière générale, très ambiguë. Si aucune étude poussée n'a été effectuée jusqu'ici sur la relation entretenue par les militaires américains et les prostituées africaines, les études menées par Cynthia Enloe sur les bases américaines aux Philippines démontrent à tout le moins que le gouvernement américain a pris

¹⁸⁵ Eleanor Preston-Whyte et al. « Survival Sex and HIV/AIDS in an African City », dans Richard Parker *et al.* (dir.), *Framing the Sexual Subject: The Politics of Gender, Sexuality, and Power*, Berkeley: University of California Press, 2000, p. 165.

¹⁸⁶ *Ibid.* Mon emphase.

plusieurs mesures pour réguler les rapports de soldats américains avec les prostituées locales au cours des années 1990. Ces mesures favorisaient des examens médicaux réguliers des prostituées ainsi que la tenue d'un registre de celles-ci : « [...] *Women without the license issued with these examinations were prevented from working by the local [...] municipal authorities. [...] The base commanders then ordered that the photographs of infected Filipinas be pinned upside down on the public notice board as a warning to the American men*¹⁸⁷ ». Les soldats identifiés comme ayant des MTS ou comme étant infectés par le VIH n'étaient nullement obligés de le rapporter à la femme, qui, d'après eux, les aurait infectés. Rien n'indique que de telles pratiques soient le cas exclusif des soldats américains aux Philippines.

En fait, alors que le gouvernement américain cherche à contrôler les corps menaçants des prostituées africaines noires, il cherche également à présenter le recours à leurs services comme inévitable: « *In peacetime operations as we are involved now, I would rather see our fellows have to stay a little longer at sea [...] than go into a port where, notwithstanding all the education in the world, some people will be exposed if there is 100% AIDS among the prostitute population*¹⁸⁸ ». Pourtant, selon le témoignage d'un officier américain, le danger posé aux soldats mâles par la prostituée africaine ne peut être évité. Le soldat américain doit avoir recours à la prostituée, par sa nature :

*“Boys will be boys” Thank God we have a double standard where we don't give our female personnel condoms, send them in the ports, let them get a little and maybe get something they didn't plan on because “girls will be girls”. We have a higher standard for women in all of society culturally. [...] The only mercy may be that nature will take away your sexual prowess and you will fall in a gutter somewhere and stagger back to ship or somebody will rescue you from dealing yourself a slow death over 10 or 14 years*¹⁸⁹.

Contre cette idée de besoin inhérent, Cynthia Enloe souligne que la présence et le contrôle de prostituées permettent aux soldats de consolider leur identité de

¹⁸⁷ Cynthia Enloe, *The Morning After: Sexual Politics at the End of the Cold War*, Berkeley et Los Angeles: University of California Press, 1993, p. 149.

¹⁸⁸ Cité dans Melissa T. Brown, « Designing GI Joe : Congress, the Military, and National Identity », texte présenté dans le cadre de la rencontre annuelle de l'*International Studies Association* tenue à Montréal, 17-24 mars 2004. Disponible [en ligne] : <http://www.isanet.org/archive.html> (3 août 2005), p. 15.

¹⁸⁹ *Ibid.*

combattant. Cela expliquerait notamment l'intérêt de l'État à contrôler plutôt qu'à proscrire la sexualité des prostituées qui ont des contacts avec les soldats américains : « *The armed forces need women to maintain their bases, but they need those women to imagine that they belong to mutually exclusive categories*¹⁹⁰ ». Les projets de lois américains liés au VIH/sida condamnent la prostitution et cherchent à rééduquer les femmes s'y adonnant, mais nulle part retrouve-t-on des recommandations visant à décourager les soldats à recourir aux services des prostituées. Cette réalité vient ainsi confirmer l'idée que le corps hétérosexuel mâle est absent du discours lié au VIH/sida et qu'il est surtout absent en tant que corps problématique, absent en tant que corps qui nécessite une éducation et une discipline particulières¹⁹¹.

4.1.3 Dichotomie stabilité/anarchie : l'État américain au secours de l'Afrique

L'idée que l'épidémie du VIH/sida en Afrique subsaharienne provienne d'un manque d'autorité (États fragiles et anarchiques) de la part des pays africains et qu'il faut un contrôle pour y remédier (un contrôle militaire *et* un contrôle sur le corps) est présente dans plusieurs discours américains portant sur le VIH/sida. Sans être nécessairement limitée à celle-ci, elle est très certainement emblématique de la pensée néoconservatrice américaine, qui fait des États-Unis un État ayant le devoir d'assumer « positivement » sa puissance militaire dans les régions du monde en manque d'ordre : « *I think it would be natural for the United States [...] to command and give orders as to what is to be done. People need that. There are many parts of the world, Africa in particular, where an authority willing to use troops can make a very good difference, a healthy difference*¹⁹² ». Ces discours associent directement la menace du VIH/sida à l'anarchie qui menace les États dits « stables », comme les États-Unis. George Tenet, de la CIA, l'énonce sans détour : « *AIDS in Africa takes generation out of play. And then you have refugee flows. And then you have*

¹⁹⁰ Cynthia Enloe, *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*, *op. cit.*, p. 91.

¹⁹¹ Catherine Waldby, *op. cit.*, p. 336.

¹⁹² Irving Kristol, cité dans Corey Robin, « Remembrance of Empires Past: 9/11 and the End of the Cold War », dans Ellen Schrecker (dir.), *Cold War Triumphalism: The Misuse of History After the Fall of Communism*, New York et Londres: The New Press, 2004, p. 275.

*economic disasters. And then you have civil wars that require exfiltration and some kind of involvement whether you choose to or not*¹⁹³ ». Le VIH/sida représente une menace à la sécurité de l'État-nation, et c'est dans l'intérêt de protéger les structures de ce dernier que le VIH/sida en Afrique doit être adressé, si les États-Unis ne veulent pas plonger dans un état anarchique comparable à celui de l'Afrique. Ainsi, devant le Sénat, le groupe de recherche du CSIS a présenté la situation en des termes très nets : « *The impact of HIV/AIDs on the critical infrastructures that sustain the security, stability, and viability of modern nation-state are manifold. In much of the developing world, particularly in Africa, HIV/AIDs is undermining [...] policing and military capabilities, political legitimacy [...] and overall social cohesion*¹⁹⁴ ». L'ancien candidat à la présidence, le sénateur démocrate John Kerry, résumait également la situation de manière éloquente : « *It's time for all of us to treat AIDS in Africa for what it is – a profound threat to the security of America and the world, because it destroys human infrastructures and leaves a vacuum for terror to fill*¹⁹⁵ ».

En présentant le continent africain comme une victime innocente, l'État américain se positionne comme le sauveur, l'homme illuminé rationnel qui peut imposer l'ordre nécessaire. La féminisation du continent africain par le biais de cette rhétorique cautionne la masculinisation de l'identité de l'État américain ainsi que sa vocation d'État modèle, irréprochable.

4.1.4 « L'Afrique malade d'elle-même »: métaphysique de la politique américaine

L'image d'une Afrique vulnérable (féminine) ayant à être secourue par une Amérique bienveillante (masculine) est le pendant direct de la dichotomie anarchie/stabilité qu'on retrouve dans les discours sur le VIH/sida. Un certain

¹⁹³ Mark Schneider et Michael Moodie, « The Destabilizing Impact of HIV/AIDS: First Wave Hits Eastern and Southern Africa; Second Wave Threatens India, China, Russia, Ethiopia, Nigeria », *loc. cit.*

¹⁹⁴ *Ibid.*

¹⁹⁵ John Kerry, cité dans Susan Ellis, « HIV/AIDS is "As Much a Crisis as Iraq" Says Powell », Washington File, 11 juin 2003. Disponible [en ligne] http://www.usembassy.it/file2003_06/alia/A3061209.htm (5 août 2005).

paternalisme dans les discours du président Bush se reflète dans les nombreuses références à l'Amérique paternelle bienveillante devant aider l'Afrique vulnérable et anarchique. Ainsi, le président n'hésite-t-il pas à justifier les bases de sa politique à l'égard de l'Afrique en des termes moraux. Lors du discours du 27 mai 2003 où il entérinait le *United States Leadership Act Against HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria Act of 2003*, qui correspond en fait à l'acte de naissance du PEPFAR, le président utilise abondamment les expressions qui renvoient à l'Amérique bienveillante : « [...] *Our nation sets forth for a great mission of rescue* », « [...] *We've got a long tradition of being generous in the service of humanity* », « *We have a moral duty to act, and we are acting* », « *The suffering of Africa is great. [...] The United States of America has the power and we have the moral duty to help*¹⁹⁶ ». Pour leur part, et par opposition, les mots associés à l'Afrique soulignent sa faiblesse et son besoin de protection: « *desperate fight* », « *continent in crisis* », « *this great nation is stepping forward to help* », « *ravished continent* »¹⁹⁷ sont autant d'expressions (certaines aux connotations sexuelles explicites!) utilisées pour désigner l'Afrique. Ce rapport dichotomique met en relief la relation coloniale inégalitaire où

*the Other, however, remains forever and irremediably the Self's negative : non-universal, non-White, non-enlightened, non-rational, non-masculine. This feminized Other cannot speak ('no history'), see ('no science or knowledge'), taste ('no experimentation, 'tradition-bound'), hear ('cannot understand'), or touch ('no power'). The Other can only feel ('emotional'), and overly so*¹⁹⁸.

Ces dichotomies modernité/tradition et rationalité/émotivité sont tout aussi frappantes dans cet extrait tiré du premier rapport annuel du PEPFAR et initialement utilisé pour illustrer combien l'aide américaine doit aider « la femme africaine » à se libérer de ses chaînes (de manière littérale et figurée):

¹⁹⁶ George W. Bush, « Remarks by the President on the Signing of H.R. 1298, the U.S. Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria Act of 2003 ». Dean Acheson Auditorium, U.S. Department of State, 27 mai 2003. Disponible [en ligne]: <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2003/05/20030527-7.html> (4 août 2005).

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ L.H.M Ling, *op. cit.*, p. 46.

*Based on their traditional belief system, her family believed that the ghost of the deceased husband was following her and causing the mental illness. The woman was taken to the village to seek a traditional cure. When traditional medicine failed, her family brought her back to Lusaka and chained her to a tree for a month. A support group [...] learned of the woman's plight and sought to help. [...] Now she is receiving anti-retroviral therapy and is on the road to recovery*¹⁹⁹.

Ce rapport à l'Autre féminisé prend une forme quasi mystique. L'« absence » de l'Afrique devient immanquablement cristallisée dans l'opulence américaine²⁰⁰. L'Afrique n'acquiert de signification que dans la mesure où elle peut s'investir de la présence américaine. Comme le mentionne le président Bush, « [...] *Part of the challenge we face is to help poor countries have the capacity to absorb the drugs and compassion of America. That's one of our challenges*²⁰¹ ». Dans le rapport du *Office of the United States Global AIDS Coalition*, l'action des États-Unis devient confondue avec une action divine. Ce processus rhétorique fait en sorte que les politiques américaines relatives au VIH/sida se voient discursivement situées en dehors du politique. Elles ne peuvent pas répondre à des impératifs politiques, mais bien à la nature même de l'État américain, magnanime et compatissant par essence: « *Because, you see, every life matters to the Author of life, and so they matter to us*²⁰² ». L'action américaine peut ainsi se substituer à l'action toute-puissante de Dieu et ressusciter le peuple africain agonisant, vivant dans l'ombre : « *See, when they get the antiretroviral drug, there's a Lazarus effect -- and people, all of a sudden, say, I have hope. And when others have hope -- when someone has hope, that spreads to other people*²⁰³ ». Cette image reproduit l'idée d'irresponsabilité, de noirceur et d'ignorance dans lequel serait plongé le continent africain et n'est pas sans rappeler l'image du « Continent noir » véhiculée au dix-neuvième siècle dans

¹⁹⁹ Office of the United States Global AIDS Coordinator. *Engendering Bold Leadership: The President's Emergency Plan for AIDS Relief. First Annual Report to the Congress*, op. cit., p. 61. Mon emphase.

²⁰⁰ Amy Kaplan, « "Left Alone with America": The Absence of Empire in the Study of American Culture », dans Amy Kaplan et Donald E. Pease (dir.), *Cultures of United States Imperialism*, Durham et Londres: Duke University Press, 1994, p. 3-4.

²⁰¹ George W. Bush, « Compassion and HIV/AIDS: Remarks by the U.S. President George W. Bush », Philadelphie, Pennsylvanie, 23 juin 2004. Disponible [en ligne]: <http://usembassy.state.gov/posts/sf1/wwwwhpr8v.html> (25 juillet 2005). Mon emphase.

²⁰² À la lumière de notre analyse, nous pourrions préciser cette déclaration en soulignant que les vies des femmes non enceintes et des mères africaines n'ont pas le même poids que d'autres vies. George W. Bush, « Bush Announces New Domestic, International Aids Initiatives », 24 juin 2004. Disponible [en ligne]: <http://usembassy.state.gov/nigeria/wwwwhp062404a.html> (15 juillet 2005).

²⁰³ *Ibid.*

les récits de voyages et la littérature coloniale. La réponse des Africains à l'aide américaine serait similaire à celle d'un acte de foi. Les témoignages cités font ainsi état d'espoir ravivé présenté de manière analogue à celle d'une illumination divine : « *We thought we had nothing to offer to the community, but the mentor has enlightened us. [...] The fire in us has been lit*²⁰⁴ ».

L'Amérique salvatrice a non seulement comme mission de sauver l'Afrique d'elle-même mais également de sauver les femmes africaines qui doivent être tirées de cette anarchie. Le discours américain impose non seulement un ordre international mais également un ordre à l'intérieur des États africains visés. En tant que figure patriarcale, les États-Unis veillent à ce que la maison (africaine) dont il est le chef soit « en ordre ». Cet ordre doit passer par l'intervention du Père, qui constate l'état d'anarchie et de délabrement où se trouve la maison africaine. Considérons ainsi la mise en situation présentée au Congrès dans le premier rapport annuel du *Office of the United States Global AIDS Coalition* pour vanter le succès d'un programme d'aide : « *When a community mentor first visited her household, it was clear that Sophia had given up hope. The entire household was quite dirty, everyone was infected with scabies, and the children were malnourished. Sophie did not welcome the mentor's visit –what was the point?*²⁰⁵ ». La femme/l'Afrique a besoin d'une présence masculine forte, la présence/puissance américaine, pour la soutenir et la sortir de son état de noirceur, l'homme/l'État africain n'étant visiblement pas en mesure de le faire : « *Let's bring America -- let's bring America to where -- where people suffer the most. We want to tackle the toughest problems in this country, not the easiest ones. We'll leave the easier ones for other people*²⁰⁶ ». Il faut l'autorité de la figure masculine américaine pour « remettre de l'ordre dans la maison » et faire reprendre à la femme africaine son devoir essentiel, délaissé par manque de foi : « *Sophia's household has now undergone a complete transformation. The scabies are cleared up and the compound is clean. Sophia feeds the children at least three times*

²⁰⁴ Le mot « mentor » réfère ici au responsable américain du programme *Speak for the Child*. Office of the United States Global AIDS Coordinator, *Engendering Bold Leadership: The President's Emergency Plan for AIDS Relief, First Annual Report to the Congress*, op. cit., p. 47.

²⁰⁵ *Ibid.*

²⁰⁶ George W. Bush, « Compassion and HIV/AIDS: Remarks by the U.S. President George W. Bush », op. cit.

*a day [...]. In her view, the help she received saved the lives of the children in her care*²⁰⁷ ».

En somme, en étant positionnée comme l'Autre féminisé ne pouvant qu'absorber la présence américaine civilisatrice, l'Afrique se trouve ainsi à être construite au sein des discours de lutte contre le VIH/sida comme étant l'inconscient impérial de l'identité nationale américaine. Les États-Unis deviennent ainsi « *a lone white male in the wilderness, who submits to the power of a feminized and racialized landscape to wrest control and separate himself from it*²⁰⁸ ». Le « désordre africain » représenté dans les discours américains reproduit un récit semblable à celui de la Frontière américaine et fait de l'Afrique subsaharienne un espace sauvage ravagé par la maladie, un espace d'« *inexhaustible wilderness [that] offers the challenging space of implicitly white achievement*²⁰⁹ ».

4.2 LA MISE EN PLACE D'UNE ÉCONOMIE POLITIQUE DE LA SÉCURITÉ: INSTITUTIONS PRIVILÉGIÉES PAR LES ÉTATS-UNIS DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Ces manifestations symboliques exploitées dans les discours américains acquièrent des fonctions performatives qui confortent l'identité américaine dans la conscience qu'elle a d'elle-même : une nation dominante, élue par Dieu et dont l'identité masculine forte est performée par l'application de valeurs hétéropatriarcales et la reproduction d'un imaginaire identitaire colonial où l'« Autre-Noir-féminisé » requiert la protection du « Soi-Blanc-masculin ». Cette symbolique inconsciente permet non seulement de situer l'Afrique dans l'imaginaire américain mais également de situer les États-Unis eux-mêmes : « *Africa is interpreted through the « politics of the mirror », which is not only an historical product of the West's imagination but, moreover, occurs at a time when the West grapples with its own*

²⁰⁷ Office of the United States Global AIDS Coordinator. *Engendering Bold Leadership: The President's Emergency Plan for AIDS Relief. First Annual Report to the Congress, op. cit.*, p. 47.

²⁰⁸ Amy Kaplan, *op. cit.*, p. 10.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 9.

*sense of identity*²¹⁰ ». Les images et les exemples que nous venons de relever, loin de ne servir qu'à des élucubrations théoriques stylisées, correspondent en fait aux prémisses sur lesquelles se fondent les politiques de sécurité américaine face à la lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne.

C'est toutefois en reliant ces fondations symboliques à leurs effets matériels que nous pouvons en saisir toute la portée. Le fait que les États-Unis activent des structures de pouvoirs basées sur des expressions symboliques, discursives et culturelles de la masculinité dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne n'a pas qu'un impact sur la reproduction identitaire de l'État américain. Dans la section qui suit, nous analyserons les effets structurants de ces représentations identitaires en examinant plus en détail les politiques américaines. L'établissement d'un lien entre les représentations identitaires mentionnées précédemment et les formes que les politiques américaines adoptent révélera que les politiques américaines de lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne favorisent la mise en place d'une véritable économie politique de la sécurité, où les politiques de lutte contre le VIH/sida favorisent et naturalisent des relations de pouvoirs basées sur le genre et la race pour justifier et reproduire des hiérarchies structurelles de l'ordre international actuel. Pour ce faire, nous procéderons en trois temps :

1) D'abord, nous analyserons plus en détails les clauses du PEPFAR liées à l'application de la méthode dite « ABC ».

2) Nous examinerons ensuite la nature des liens commerciaux entre les États-Unis et les pays d'Afrique subsaharienne, afin de situer le rapport de force économique existant entre les deux entités. Nous verrons comment les politiques de lutte contre le VIH/sida déployées par les États-Unis cherchent à reproduire et à maintenir ce rapport de force, plus particulièrement avec

²¹⁰ A. Chabal, cité dans Peris S. Jones, « When "Development" Devastates: Donor Discourses, Access to HIV/AIDS treatment in Africa and Rethinking the Landscape of Development », *Third World Quarterly*, vol. 25, no. 2, 2004, p. 391.

l'application de clauses en lien avec la protection des droits de propriété intellectuelle.

3) Enfin, nous situerons les politiques du gouvernement américain par rapport aux autres organismes internationaux dédiés à la lutte contre le VIH/sida, afin d'établir si les politiques américaines peuvent être contrebalancées de manière efficace.

4.2.1 Prévenir pour mieux guérir: le PEPFAR et la promotion de la méthode ABC

L'inclusion de nombreux témoignages dans le rapport annuel des activités du PEPFAR, qui font état de rétablissements chez les divers patients séropositifs, donne facilement l'illusion que les actions américaines visent des objectifs principalement curatifs. Néanmoins, un simple regard aux données budgétaires couplé d'une lecture attentive des lois et programmes américains fait rapidement tomber le voile. Ainsi, l'OMS estimait qu'en 2002, plus de 4 100 000 personnes en Afrique subsaharienne se trouvaient en situation urgente d'être soignées à l'aide de thérapies antirétrovirales. Malgré que ces traitements soient reconnus pour augmenter de manière significative la durée de vie des personnes infectées, de ce nombre, seulement 50 000 (1%) ont bénéficié de tels traitements²¹¹, et rien n'indique que ce nombre augmentera substantiellement au cours des années à venir. En fait, les politiques de lutte contre le VIH/sida du gouvernement américain sont cantonnées dans un raisonnement axé sur la prévention et le contrôle des comportements individuels plutôt que sur les traitements: « *USAID's strategy is to support those programs that can save the more [sic] lives and mitigate the most suffering. This means that prevention remains the foundation of our programs*²¹² ».

²¹¹ *Ibid.*, p. 386.

²¹² USAID, « A Collaborative Approach to Reviewing HIV/AIDS Initiatives », 17 janvier 2003. Disponible [en ligne]: <http://www.usaid.gov/policy/ads/200/200max.pdf> (15 juillet 2005), p. 2. Mon emphase.

La prévention, et non l'administration de soins, reste la priorité du gouvernement américain. Elle est en fait une composante tellement importante que l'approvisionnement massif de médicaments antirétroviraux aux pays africains dans le besoin est écarté comme politique « réaliste » au profit de politiques insistant sur les changements comportementaux et l'adoption de méthodes pouvant prévenir de nouvelles infections. Le gouvernement américain a officiellement adopté, depuis 2003, la plate-forme *ABC* comme guide à suivre pour l'établissement de programmes politiques de lutte contre le VIH/sida. La méthode ABC est également promue au sein d'institutions comme ONUSIDA, mais, si on examine le tableau ci-après, on constate que les particularités américaines associées à chacune des méthodes préconisées s'inscrivent en continuité avec la promotion de normes hétéropatriarcales :

FIGURE 4

TABLEAU COMPARATIF DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION ABC
PROMUS PAR LES ÉTATS-UNIS et ONUSIDA

| États-Unis | ONUSIDA | Particularités des politiques américaines |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Abstinence for youth, including the delay of sexual debut and abstinence until marriage</i> | <i>Abstinence or delaying first sex</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Promotion du mariage comme institution sociale (norme hétérosexuelle). • Ciblage des jeunes comme groupes devant pratiquer l'abstinence jusqu'au mariage. • La sexualité homosexuelle est logiquement réfutée, le mariage entre personnes homosexuelles n'étant pas légal. |
| <i>Being tested for HIV and being faithful in marriage and monogamous relationships</i> | <i>Being safer by being faithful to one partner or by reducing the number of sexual partners</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Promotion du mariage comme institution sociale (norme hétérosexuelle). • La sexualité homosexuelle est logiquement impossible. • Emphase sur le contrôle du corps par le dépistage. |
| <i>Correct and consistent use of condoms for those who practice high-risk behaviours.</i> | <i>Correct and consistent use of condoms for sexually active young people, couples in which one partner is HIV-positive, sex workers and their clients, and anyone engaging in sexual activity with partners who may have been at risk of HIV exposure.</i> | <ul style="list-style-type: none"> • La promotion du condom vise <i>exclusivement</i> les populations dites « à risque ». • Les jeunes constituent un groupe-cible sciemment exclu de cette méthode de prévention. |

Source: AVERT, « The ABC of HIV/AIDS Prevention », 17 août 2005. Disponible [en ligne]: <http://www.avert.org/abc-hiv.htm> (30 août 2005).

4.2.1.1 L'abstinence

L'abstinence sexuelle est la pierre d'assise des méthodes de prévention favorisées par le gouvernement américain. En fait, le PEPFAR exige que 33% du budget consacré à la prévention (qui correspond à 20% du budget total) soit exclusivement dédié aux programmes promouvant l'abstinence sexuelle²¹³. Du budget total de prévention s'élevant à 91 630 000 \$ pour l'année financière 2004, 50 545 000 \$ fut destiné à des programmes préconisant les méthodes d'abstinence et de fidélité dans le mariage²¹⁴. Cela équivaut à 56% du budget de prévention. La promotion de l'abstinence se fait par la formation de moniteurs pouvant animer des activités de groupes dédiées à ce sujet (116 000 furent formés en 2004, dont 79 000 pour tenir des séances faisant l'unique promotion de l'abstinence), la création d'émissions de radio dédiées à ce sujet et la diffusion de publicité et d'information dans les divers médias de masse²¹⁵. Au total, le gouvernement américain estime qu'en 2004, 32 151 900 Africains²¹⁶ ont été rejoints dans cette vaste campagne d'éducation et de promotion. Les organisations chrétiennes américaines ont été les principales bénéficiaires des enveloppes budgétaires du gouvernement américains destinées à cette fin. Ainsi, des 11 organisations récipiendaires des fonds distribués en octobre 2004²¹⁷, seule HOPE Worldwide, basée à Johannesburg en Afrique du Sud, constituait une organisation africaine. Il est également à noter que la quasi-totalité des organisations sont des organisations religieuses. L'abstinence et l'éducation des Africains semblent donc être une affaire « américaine », voire une mission américaine de « civilisation » par

²¹³ « For fiscal years 2006 through 2008, not less than 33 percent of the amounts appropriated [...] shall be expanded for abstinence-until-marriage programs. » Congrès des Etats-Unis d'Amérique. *United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis, and Malaria Act of 2003*, op. cit., section 403, point a.

²¹⁴ Office of the United States Global AIDS Coordinator, *Engendering Bold Leadership: The President's Emergency Plan for AIDS Relief. First Annual Report to the Congress*, op. cit., p. 19.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 21.

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ Les organisations récipiendaires des fonds associés au *HIV/AIDS Prevention Through Abstinence and Healthy Choices for Youth Program* sont les suivantes: *Adventist Development and Relief Agency International* (Silver Spring, Md), *Catholic Relief Services*, *U.S. Conference of Catholic Bishops* (Baltimore, Md), *Food for the Hungry, Inc.* (Phoenix, Ariz.), *Fresh Ministries* (Jacksonville, Fla), *HOPE Worldwide* (Johannesbourg, Afrique du Sud), *International Youth Foundation* (Baltimore, Md), *Pact, Inc.* (Washington, DC), *Program for Appropriate Technology in Health* (Seattle, Wash.), *Salesian Missions* (Arlington, Va), *Samaritan's Purse International Relief* (Boone, N.C) et *World Vision Inc.* (Federal Way, Wash.)

la religion, l'inclusion des groupes locaux africains pour gérer les programmes qui leur sont destinés étant plutôt limitée.

L'abstinence des Africains est valorisée par le gouvernement américain et vue comme un « *success story* », allant jusqu'à être soulignée dans le *United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis, and Malaria Act of 2003* : « *By 1995, 95 percent of Ugandans were reporting either one or zero sexual partners in the past year [...] Uganda's success shows that behavior change, through the use of the ABC model, is a very successful way to prevent the spread of HIV*²¹⁸ ». L'inclusion de cette statistique dans un document légal laisse perplexe: elle ne renvoie à aucune étude relevant l'échantillonnage sur lequel se fonde cette statistique, ce qui fait en sorte qu'on peut raisonnablement douter qu'une proportion aussi élevée de la population se soit abstenue ou n'ait eu de rapports sexuels qu'avec un seul partenaire. De plus, comme la formulation de la question menant à un tel résultat ainsi que les conditions dans lesquelles elle a été posée ne sont pas spécifiées, il est raisonnable de soulever le fait que des répondants ont peut-être répondu ce qu'ils croyaient devoir répondre. Eileen Stillwagon souligne combien il faut chercher ailleurs que dans l'objectivité scientifique les justifications aux politiques de prévention axées sur les modifications des comportements individuels : « *The [...] WHO Global Programme on AIDs sponsored a seven-year-long survey of behavioural risk factors for HIV transmission. That study concluded that its "results are totally incompatible with the view, prevalent only a few years ago, that the HIV pandemic in Africa was fuelled by extreme promiscuity."*²¹⁹ » Encore plus, « *In 1999, UNAIDS published a survey of four African cities that found no correlation between various measures of sexual partner change and rates of HIV prevalence*²²⁰ ». L'idée d'une « exception africaine », aux moeurs débridées et aux comportements immoraux, est solidement ancrée dans l'imaginaire colonial. En fait, une hiérarchie raciale s'établit subtilement avec l'usage de mots tels « culture » ou tradition. Stillwagon souligne également combien la connaissance de la diversité des moeurs

²¹⁸ Congrès des Etats-Unis d'Amérique, *United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis, and Malaria Act of 2003*, *op. cit.*, section 2 point 20D.

²¹⁹ Eileen Stillwagon, *loc. cit.*, p. 811.

²²⁰ *Ibid.*

sexuelles africaines est limitée dans la littérature occidentale, ce qui fait en sorte que les préjugés et stéréotypes coloniaux se trouvent à la base de nombreuses politiques visant à modifier le comportement des Africains. L'abstinence devient ainsi un moyen d'enlever un « dangereux » pouvoir d'agence chez les Africains et Africaines et de reproduire l'imaginaire colonial sujet/objet associé au colonisateur/colonisé.

Pourtant, le « succès » de l'abstinence sexuelle comme méthode de prévention est loin d'être une évidence. Selon une recherche menée par l'Université de Columbia et un sondage effectué par l'Université du Kentucky, les promesses d'abstinence avant le mariage (qui est la méthode de prévention prioritaire de l'Administration Bush) s'avèrent inefficaces, sont souvent brisées et augmentent les comportements à risque²²¹. Plus encore, l'abstinence est présentée par l'Administration Bush comme la meilleure méthode pour protéger les jeunes filles des risques d'infections au virus. Pour être vraie, cette affirmation doit faire fi de deux considérations. D'abord, comme le mentionne Brooke Grundfest, l'abstinence est une solution peu efficace à long terme, puisque « *abstinence protects young women in the years that they abstain. [...] Most will be married to older men, many as second wives. Thus unless adult prevalence is greatly reduced, adolescent women may simply postpone their risk of infection*²²² ». Ensuite, l'abstinence présuppose un choix dans l'adoption de comportements sexuels qui ne sont pas nécessairement possibles pour les jeunes femmes. Ainsi, une étude menée en Zambie a révélé que seulement 11%²²³ des femmes estimaient être en droit de demander à leur conjoint d'utiliser un préservatif, et ce, même s'il s'était révélé infidèle et séropositif au VIH/sida. Cette statistique nous renseigne également sur la construction de l'identité masculine de l'homme africain dans cette région et de la nécessité de comprendre comment celle-ci est conçue pour proposer des solutions adaptées au contexte au sein

²²¹ SIECUS, « Bush Visits Uganda and Praises "ABC" Approach In Spite of Administration's Preference for Abstinence-Only-Until-Marriage », juillet 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.siecus.org/policy/PLupdates/pdate0065.html> (28 décembre 2003).

²²² Brooke Grundfest Shoepf, « Uganda: Lessons for AIDS Control in Africa », *Review of African Political Economy*, vol. 630, no. 98, décembre 2003, p. 557.

²²³ ONUSIDA et Organisation mondiale de la santé, *Le point sur l'épidémie du sida*, loc. cit. p. 10.

duquel les femmes africaines évoluent²²⁴. Proposer l'abstinence peut sembler une solution facile et pragmatique, mais dans les faits, elle est difficile à mettre en application pour plusieurs femmes. L'abstinence remet directement en question les rapports patriarcaux de genre établis en Afrique, où ce sont les hommes qui contrôlent les conditions des rapports sexuels et les risques qui y sont associés, et la femme qui tente de l'appliquer peut être perçue non pas comme tentant d'adopter un comportement responsable, mais bien comme remettant en cause tout un système de régulation de rapports sociaux.

4.2.1.2 *La fidélité dans le mariage*

La deuxième composante de la stratégie de prévention du PEPFAR cherche à promouvoir « *healthy lifestyles, including abstinence, delaying sexual debut, monogamy, marriage [...]*²²⁵ ». La promotion explicite du mariage comme institution sociale témoigne de l'identité hétéropatriarcale de l'État américain et de la prégnance d'un imaginaire du mariage et de la famille nucléaire comme espaces privés sécuritaires pour les femmes. Comme l'ont souligné plusieurs féministes, la famille constitue souvent la plus grande structure d'insécurité pour les femmes, les cas de violence physique et verbale et de non-rémunération des tâches en faisant foi. Dans le cas du VIH/sida en Afrique subsaharienne, cette insécurité peut prendre des proportions inquiétantes. La promotion explicite du mariage et de la fidélité dans le mariage par les États-Unis favorise le renforcement de structures de pouvoirs préjudiciables aux femmes et répond beaucoup plus d'une volonté de reproduction d'un ordre social hétéropatriarcal disciplinaire que d'un choix éclairé cherchant à prévenir de nouvelles infections chez les femmes africaines. Comme en fait état ONUSIDA,

²²⁴ Cette tâche dépasse malheureusement le cadre de notre analyse, mais elle gagnerait à être effectuée ultérieurement.

²²⁵ Congrès des États-Unis d'Amérique, *United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis, and Malaria Act of 2003*, *op. cit.*, point 22E.

À certains endroits, le principal facteur de risque d'infection à VIH pour une femme est le fait qu'elle est fidèle à un conjoint [...]. Parmi les jeunes fille de 15 à 19 ans sexuellement actives dans les villes de Kisumu (Kenya) et de Ndola (Zambie), une étude multicentre a révélé que les niveaux d'infection à VIH étaient de 10% plus élevées pour les filles mariées que pour les célibataires sexuellement actives. Dans les zones rurales d'Ouganda, parmi les femmes de 15 à 19 ans infectées par le VIH, 88% d'entre elles étaient mariées²²⁶.

Dans une perspective féministe postcoloniale, la consolidation de l'hétérosexisme et de la suprématie coloniale blanche s'effectue ici par le truchement de politiques de contrôle des populations s'effectuant par l'établissement de liens entre l'aide financière américaine et la promotion de la famille nucléaire. Patricia Hill Collins rappelle avec justesse que, havre de sécurité ou non, la promotion du mariage et de la famille nucléaire par le gouvernement américain sert un intérêt politique. En associant un modèle de famille idéale à l'intérêt national américain, les groupes de droite et les groupes religieux américains peuvent du même coup faire progresser leurs propres agendas politiques relatifs au genre et à la race : « [the ideal family] is organized not around a biological core, but a state-sanctioned, heterosexual marriage that confers legitimacy. [...] The power of the traditional family ideal lies in its dual functions as an ideological construction and as a fundamental principle of social organization²²⁷ ».

Finalement, le contrôle américain du corps de la femme africaine se fait également dans le contrôle de sa sexualité reproductive. En effet, le PEPFAR renferme une clause spéciale ("gag rule", aussi appelée "Mexico-City rule"), qui stipule que le gouvernement américain ne versera aucun montant aux organismes qui fournissent de l'information concernant l'avortement, qui participent à des programmes liés à la pratique de l'avortement ou encore qui appuient des démarches visant à assouplir les lois d'un pays concernant la pratique de l'avortement²²⁸. Cette

²²⁶ ONUSIDA, *Le point sur l'épidémie du sida*, loc. cit., p. 10.

²²⁷ Patricia Hill Collins, « It's All in the Family: Intersections of Gender, Race, and Nation », dans Uma Narayan et Sandra Harding (dir.), *Decentering the Center: Philosophy for a Multicultural, Postcolonial and Feminist World*, Bloomington et Indianapolis: Indiana University Press, 2000, p. 157.

²²⁸ « [T]hat support or participate in a program of coercive abortion or involuntary sterilization included under the Child Survival and Health Programs Fund heading in the Consolidated Appropriations Resolution, 2003 (Public Law 108-7) ». Congrès des États-Unis d'Amérique, *United*

clause empêche tout organisme de fournir des informations relatives à l'avortement; elle évacue même la possibilité d'en discuter. Cette loi s'applique non seulement aux organismes américains évoluant sur le terrain mais également à tout établissement, groupe ou personnel médical de toute origine, « *who offer abortion information using other, non-US government funds, thereby ensuring that poor women will be even less likely than before to obtain HIV prevention advice, as well as contraceptive services that can save their lives*²²⁹ ». L'étendue de cette clause est énorme et affecte des programmes ayant pourtant déjà prouvé leur efficacité. Le financement accordé à la fondation *Marie Stopes International*, par exemple, fut coupé par le gouvernement américain parce que l'organisme prodiguait des informations relatives à l'avortement. La Maison Blanche annula également la donation de 34 millions de dollars accordés par le Congrès au Fonds des Nations Unies pour la Population, parce que l'organisme travaillait en collaboration avec *Marie Stopes International*. D'autres ONG ont également vu leur financement coupé parce qu'elles fournissaient des condoms²³⁰.

4.3 DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET RAPPORTS DE FORCE AMÉRICAINS DANS LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

On constate que l'emprise américaine sur l'orientation des politiques de prévention est plus significative qu'il n'y paraît au premier abord et que les normes hétéropatriarcales qui orientent les politiques américaines sur le plan symbolique ont également de lourdes conséquences directes pour les femmes africaines, surtout en ce qui a trait à leur sécurité et l'orientation de leurs choix sociaux. Nous avons étudié les politiques du PEPFAR pour comprendre sous quelles formes se matérialisait la promotion américaine de normes hétéropatriarcales dans le cadre de la lutte contre le

States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis, and Malaria Act of 2003, op. cit., section 104A, point 4f.

²²⁹ Brooke Grundfest Shoepf, *loc. cit.*, p. 555.

²³⁰ Kaiser Foundation, « Kaiser Daily HIV/AIDS Report Summarized Editorials Addressing International AIDS' Family Planning/Funding ». 4 septembre 2003. Disponible [en ligne]: http://thebody.com/kaiser/2003/sep4_03/family_planning.html (5 septembre 2005). En fait, l'*American Enterprise Institute* et la *Federalist Society*, des *think tanks* ayant développé des liens étroits avec l'Administration Bush, ont lancé le programme *NGO Watch*, un site internet permettant de recenser et d'identifier les ONG aux politiques qui peuvent potentiellement être en lien avec les intérêts américains. Voir : <http://www.ngowatch.org/> (15 septembre 2005).

VIH/sida. Toutefois, un certain recul s'avère nécessaire pour saisir toute l'amplitude des conséquences de la promotion du discours américain de prévention au sein des rapports de forces économiques mondiaux existant entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne. C'est pourquoi, pour ce faire, nous examinerons dans la section qui suit la nature des liens commerciaux entre les États-Unis et les pays d'Afrique subsaharienne. Plus précisément, nous étudierons comment les politiques de lutte contre le VIH/sida déployées par les États-Unis cherchent à reproduire et à maintenir ce rapport de force avec l'application de clauses en lien avec la protection des droits de propriété intellectuelle sur les médicaments antirétroviraux.

Les États-Unis disposent d'une « politique africaine » large, dont les objectifs sont mis en relief par le Département d'État américain. Sous l'Administration Bush fils, les priorités politiques ont été identifiées comme étant de trois ordres : 1) promouvoir la lutte contre le VIH/sida; 2) faire la promotion de la liberté politique et de l'ouverture économique; et 3) faire la promotion de la paix et de la stabilité régionale. La conjugaison des deux premiers objectifs prend parfois des formes inusitées. Ainsi, en 2004, le gouvernement américain annonçait la mise en place d'une nouvelle initiative. Un des contracteurs de l'agence américaine pour le développement international, *Population Services International* (PSI), venait d'établir une entente avec la Fondation Coca-Cola pour assurer la distribution de condoms dans les zones rurales du Zimbabwe. Ce partenariat visait à approvisionner en condoms de façon régulière et en quantité appréciable les marchands locaux en donnant l'opportunité à l'organisme PSI d'utiliser le réseau de distribution développé par Coca-Cola. Comme le proclame fièrement la dépêche publiée sur le site du gouvernement américain, « *Now condom stocks are replenished as frequently as Coca-Cola supplies are delivered to rural markets*²³¹ ». Cette simple initiative rappelle de manière frappante combien le problème du VIH/sida en Afrique subsaharienne est difficilement dissociable du contexte économique global, que ce

²³¹ U.S. Agency for International Development, *Success Stories: PSI Partners with Coca-Cola to Market AIDS Prevention and Awareness*, octobre 2003. Disponible [en ligne]: http://www.usaid.gov/our_work/global_health/aids/News/successpdfs/zimbabwestory2.pdf (15 août 2005).

soit pour analyser les causes du développement de la pandémie ou l'orientation des réponses qu'y ont apportées les États-Unis.

4.3.1 L'établissement de relations bilatérales et l'*African Growth Opportunity Act*

Les relations commerciales entre les États-Unis et les pays d'Afrique subsaharienne ont beaucoup évolué depuis la fin de la guerre froide. Le slogan « *trade, not aid* » consacre désormais la politique américaine à l'égard de l'Afrique et est présenté comme une solution pour contrer la dépendance des pays africains à l'égard de l'aide internationale. Il s'agirait pour les pays africains de faire des choix commerciaux leur permettant de s'insérer progressivement au sein de l'ordre économique *néolibéral* mondial²³². En fait, cette politique fait en sorte que l'aide au développement accordée aux pays africains a connu une baisse substantielle. Les États-Unis restent le pays industrialisé contribuant le moins à l'aide et au développement international de l'Afrique, mais aussi du monde : alors que 0,21% du produit national brut américain était consacré à l'aide internationale en 1990, seulement 0,11% était dédié à cette fin en 2001²³³. Le *African Growth and Opportunity Act* (AGOA) est la pierre angulaire des relations commerciales entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne. Adoptée le 18 mai 2000 et signé par le président Clinton, la loi vise à fournir des incitatifs aux pays africains pour libéraliser leur économie et ouvrir leurs marchés. L'adoption en 2004 du *African Growth and Opportunity Acceleration Act* a réitéré la volonté du gouvernement américain de faire du traité le principal moteur des relations économiques entre les entités, sur une base bilatérale.

Pour bénéficier des avantages de ce traité, les pays africains signataires doivent montrer leur détermination et leur bonne volonté à mettre en place diverses politiques, notamment celles qui favorisent le développement d'une économie de marché, l'élimination des barrières tarifaires, les investissements américains ainsi

²³² Cette nuance s'impose, puisque dans les faits, l'Afrique est partie prenante de l'économie mondiale depuis fort longtemps. C'est la forme que prend cette insertion que les États-Unis cherchent à modifier.

²³³ Carol B. Thompson, « US Trade With Africa: African Growth & Opportunity? », *Review of African Political Economy*, vol. 31, no. 101, septembre 2004, p. 460.

que la protection des droits de propriété intellectuelle²³⁴. Or, si le gouvernement américain se félicite des développements commerciaux qui ont suivi l'adoption du traité (les exportations américaines vers l'Afrique subsaharienne ont augmenté de 25% entre 2003 et 2004 et les importations de produits africains ont augmenté de 50% entre 2000 et 2004, encourageant ainsi le développement de l'économie africaine²³⁵), un examen plus détaillé met en relief combien ce traité, loin d'être un véritable partenariat, ne fait que reproduire et maintenir les hiérarchies économiques structurelles de l'ordre international actuel. Par exemple, en 2003, l'Afrique du Sud et le Nigéria représentaient 53,5% des exportations totales de l'Afrique subsaharienne. À elle seule, l'Afrique du Sud constitue le principal marché des exportations américaines, avec 37% de part de marché. En fait, les importations provenant de cinq pays (l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Angola, le Gabon et la Guinée équatoriale commerce de pétrole) comptent pour 86% des importations américaines. Il importe toutefois de relever ici que, l'Afrique du Sud mise à part, ces pays sont tous d'importants pays exportateurs de pétrole. Enfin, cinq pays seulement achètent 70% des exportations américaines vers la région (l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Angola, le Ghana et la Guinée équatoriale²³⁶). Le maintien de ces hiérarchies économiques a ultimement, des répercussions directes sur l'orientation donnée à la lutte au VIH/sida sur le continent africain, plus particulièrement en ce qui a trait au choix d'un discours axé sur la prévention.

4.3.1.1 Contraintes économiques et limitation de la marge de manoeuvre des États africains

Les relations commerciales entre les États-Unis et les pays d'Afrique subsaharienne dans le cadre de l'AGOA sont indéniablement inégales. Alors que les exportations

²³⁴ Voir *African Growth and Opportunity Acceleration Act of 2004*. Disponible [en ligne]: <http://www.agoa.gov/> (8 septembre 2005).

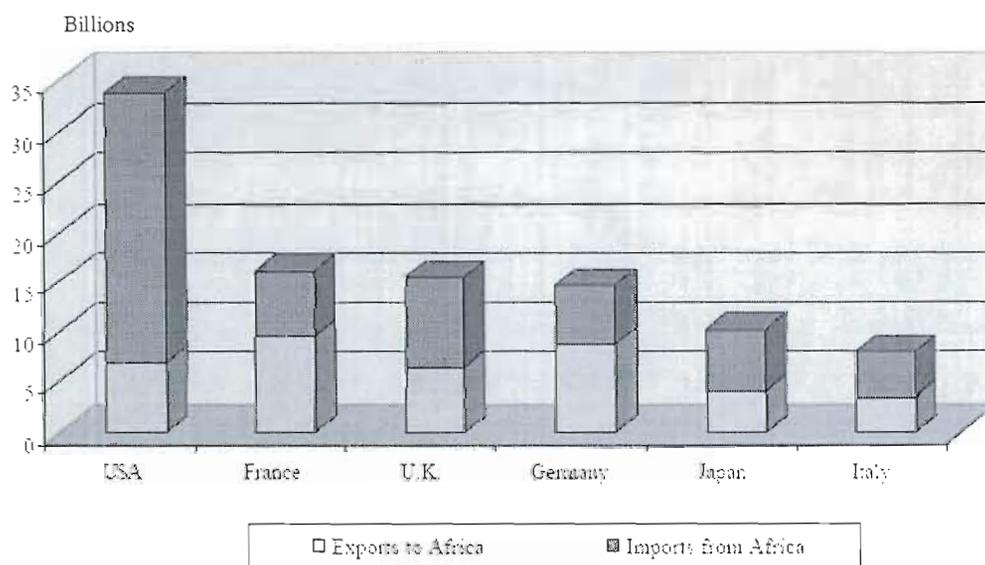
²³⁵ Charles Corey, « African Growth and Opportunity Forum Opens in Senegal: Bush Announces African Global Competitiveness Initiative at First Session », Département d'État américain, 18 juillet 2005. Disponible [en ligne]: <http://usinfo.state.gov/af/Archive/2005/Jul/19-87728.html> (7 septembre 2005).

²³⁶ Chiffres tirés du United States Department of Commerce, préparé par J. Diamond, *US-African Trade Profile*, International Trade Administration, Washington D.C. mars 2005. Disponible [en ligne]: <http://www.agoa.gov/resources/US-African%20Trade%20Profile%202005.pdf> (4 octobre 2005).

vers l'Afrique subsaharienne représentent à peine 5% des exportations américaines, les exportations vers les États-Unis comptent pour 24% des exportations de l'Afrique subsaharienne. Considérée dans son ensemble, l'Union européenne reste le premier partenaire de choix des pays africains. Sur une base bilatérale, toutefois, il est clair que les États-Unis correspondent au principal partenaire commercial du continent africain²³⁷, comme l'illustre la figure suivante.

FIGURE 5

PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX DE L'AFRIQUE – ANNÉE 2003



Source : United States Department of Commerce, préparé par J. Diamond. *US-African Trade Profile*, International Trade Administration, Washinton D.C. mars 2005. Disponible [en ligne]: <http://www.agoa.gov/resources/US-African%20Trade%20Profile%202005.pdf> (4 octobre 2005), p. 4.

La section 104 de l'AGOA résume toutes les conditions que doit remplir chaque pays africain pour être éligible au traité. La condition la plus importante à respecter reste la libéralisation totale de l'économie. Un pays africain désirant commercer avec les États-Unis doit ainsi poursuivre les politiques d'ajustements structurels favorisés par la Banque mondiale et le FMI, couper les subventions gouvernementales et suspendre le contrôle des prix et l'allocation de subsides aux industries, même

²³⁷ *Ibid.*

si celles-ci sont ciblées. Comme le signale Carol B. Thompson, « *Although profit margins in Africa are among the highest in the world, the trading partner has to lower corporate taxes. [...] In short, the US government is forcing open the door of African production to American corporations, many of which the assets are several times the size of the GDP (gross domestic product) of an African economy*²³⁸ ». L'insertion d'une clause interdisant un traitement de faveur pour les industries africaines rend également les économies africaines à la merci des corporations américaines et étrangères, qui ont les moyens d'emprunter à des taux d'intérêts compétitifs et qui se voient ainsi favorisées lorsqu'elles sont traitées au même titre que les industries locales.

Une autre condition requiert que tout pays africain désirant commercer avec les États-Unis doit s'engager à ne pas nuire aux intérêts de sécurité nationale américains ou à leurs intérêts en matière de politique étrangère. De leur côté, les États-Unis ne sont pas tenus de s'engager à faire de même. En 2003, les États-Unis ont effectué des pressions sur l'Angola, le Cameroun et la Guinée pour qu'ils supportent une éventuelle résolution portée devant le Conseil de Sécurité de l'ONU autorisant une invasion américaine de l'Irak. Cela illustre combien cette clause peut avoir des répercussions allant au-delà du traité commercial lui-même. Enfin, et cette condition est directement en lien avec la lutte au VIH/sida, l'AGOA exige que les pays africains s'engagent à respecter les accords internationaux en matière de protection de droits de propriété intellectuelle. En faisant de ce point une condition de l'AGOA, les États-Unis s'assurent que les pays africains réticents à appliquer les normes de l'OMC en la matière soient néanmoins contraints de le faire par le biais de l'AGOA : « *In a scramble to enter a bit of the US market, sub-Saharan African countries accept section 104(A)*²³⁹ *conditions. [...] It appears this conditionality, therefore, is a means for the US to enforce its national IPR [international property*

²³⁸ Carol B. Thompson, *loc. cit.*, p. 465.

²³⁹ C'est la section qui résume toutes les conditions que doit remplir chaque pays africain pour être éligible au traité.

rights] *laws on African countries resisting TRIPs* [Trade Related Intellectual Property Rights] *of the WTO*²⁴⁰ ».

D'autres clauses du traité illustrent ce rapport de force à l'avantage des États-Unis, parmi lesquelles on dénombre: 1) la possibilité pour les États-Unis d'annuler le traité dans l'éventualité où le Congrès établirait que les importations africaines entraînent la perte d'emplois en sol américain (une mesure allant à l'encontre des lois de l'OMC) ; 2) la réévaluation annuelle des importations africaines exemptes de taxes, avec la possibilité pour les États-Unis de révoquer en tout temps le traité ; et 3) une limitation des articles textiles africains exemptes de quotas et de taxes circonscrite aux articles fabriqués à partir de fibres textiles américaines (une clause qui affecte directement l'industrie africaine du coton). L'optimisme du gouvernement américain par rapport à l'AGOA semble être unilatéral. L'étude menée par Carol Thompson démontre plutôt que « *in contrast to laudatory official reports about AGOA, empirical findings demonstrate the positive impacts as narrow (mainly one sector in 6 countries), ephemeral (until 2005), and inequitable (favouring the stronger economies and foreign textiles companies)*²⁴¹ ». En fait,

[...] *US imports from Africa are also dominated by oil and mineral exports (82.4 per cent of total exports from Africa). Textiles, the only sector that exports processed goods, not only raw materials, accounted for less than 5 per cent of all imports from Africa. [...] Africa buys less than one percent of US exports, with five countries accounting for 70 percent. [...] In this era of globalisation, therefore, few trading patterns have yet to change: the US is not a market for African goods; nor is Africa viewed as a market for the US*²⁴².

Tout en gardant en tête que les États-Unis ne constituent pas le seul partenaire commercial des pays d'Afrique subsaharienne (l'Union européenne reste le partenaire traditionnel le plus important), il importe de connaître ces contraintes commerciales qui pèsent sur les pays africains. La somme de toutes les conditions américaines illustre combien la souveraineté des pays africains devient limitée, voire remise en cause, si l'on considère tout l'impact sur divers secteurs économiques et sociaux que peuvent avoir des menaces américaines de sanctions ou de révocations

²⁴⁰ Carol B. Thompson, *loc. cit.*, p. 465-466.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 472.

²⁴² *Ibid.*, p. 461.

du traité. Ainsi, des pays africains bénéficiaires du PEPFAR, seule la Côte d'Ivoire n'est pas actuellement partie prenante de l'AGOA. Ceci implique que les pays africains qui souhaitent maintenir les relations commerciales avec les États-Unis et/ou bénéficier de plus de fonds américains dans le cadre du PEPFAR ont tout avantage à adapter leurs politiques de lutte contre le VIH/sida aux priorités américaines.

4.3.2 Les médicaments antirétroviraux et la lutte pour les droits de propriété intellectuelle

L'AGOA situe de manière générale l'épicentre des relations commerciales entre les États-Unis et les pays d'Afrique subsaharienne. Toutefois, une des conditions de l'AGOA, soit le respect des droits de propriété intellectuelle, se trouve à être à la fois centrale au commerce entre les deux parties et à l'orientation donnée aux politiques de lutte contre le VIH/sida. Comme le résume simplement Vlad N. Kravtsov, « *Indeed, the ways the war on HIV/AIDS is funded very often is linked both to intellectual property rights and perception of threat to (national) security*²⁴³ ».

La question des droits de propriété intellectuelle est fort complexe, non seulement à cause de son caractère technique, mais aussi à cause des nombreuses exceptions qui s'y appliquent et des multiples interprétations qu'il est possible de donner pour régler les différends à ce sujet. Sans vouloir détailler tous les tenants et aboutissants de la question, il s'avère néanmoins pertinent d'en relever les points saillants pour comprendre quelle place les droits de propriété intellectuelle occupent dans l'organisation des politiques américaines.

4.3.2.1 L'accord sur les «TRIPS» et la position des compagnies pharmaceutiques

Dans le cadre de la lutte au VIH/sida, la question des droits de propriété intellectuelle est contentieuse, parce qu'elle affecte directement le prix auquel les médicaments

²⁴³ Vlad N. Kravtsov, « Politics of Intellectual Property and HIV/AIDS Framings », texte présenté dans le cadre de la rencontre annuelle de l'*International Studies Association* tenue à Montréal, 17-24 mars 2004. Disponible [en ligne]: <http://www.isanet.org/archive.html> (10 septembre 2005), p. 5.

antirétroviraux seront vendus. De manière générale, il est possible de brosser un portrait comme suit. Lorsqu'un nouveau médicament est créé par une compagnie pharmaceutique, un brevet est émis. Ce brevet « protège » les droits de propriété intellectuelle sur ce médicament pour une période donnée. Avec l'accord sur le *TRIPS (Trade Related Intellectual Property Rights)* de l'OMC, les droits de propriété intellectuelle s'appliquant aux brevets sont fixés pour 20 ans entre tous les pays membres²⁴⁴. Les corporations européennes et nord-américaines détiennent 97% de tous les brevets médicaux²⁴⁵. Parmi les compagnies américaines, on compte Pfizer, Bristol-Myers Squibb et Merck. Une fois cette période terminée, la production de versions génériques dudit médicament peut se mettre en place, ce qui a pour conséquence directe la diminution dramatique du prix du médicament : la version générique est ainsi vendue beaucoup moins chère que sa version originale brevetée.

Les compagnies pharmaceutiques estiment ainsi que les premières années de commercialisation d'un médicament sont celles où il est le plus rentable. Vendu à fort prix, sa vente permet de rembourser les frais encourus pour la recherche, la production et la mise en marché. Depuis le début des années 1990, les médicaments antirétroviraux (ARV) développés pour lutter contre le développement du virus du VIH sont brevetés. Il en résulte que le prix fixé par les industries pharmaceutiques pour la vente d'ARV se trouve dramatiquement hors de prix pour la majorité des pays africains. Ceux-ci se voient dans l'incapacité d'acheter ces médicaments pour leur population et ne peuvent pas pallier à ce problème en produisant eux-mêmes des versions génériques plus abordables, ce qui irait à l'encontre de la législation de l'OMC en matière de protection de droits de propriété intellectuelle : « [...] *They are likely to be hauled before costly WTO dispute panels or face bilateral trade sanctions. [...] Consequently, there remains a moral and practical disjuncture between the drug-price structure and the real needs of the majority of poor people in developing countries*²⁴⁶ ».

²⁴⁴ Fantu Cheru, « Debt, Adjustment and the Politics of Effective Response to HIV/AIDS in Africa », *Third World Quarterly*, vol. 23, no. 2, 2002, p. 307.

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ *Ibid.*

Les compagnies pharmaceutiques invoquent plusieurs raisons pour justifier leur position. Tout d'abord, les coûts de recherche et de développement sont fréquemment invoqués pour justifier le prix faramineux des médicaments. Puisque le VIH/sida affecte dans une moindre mesure les pays industrialisés par rapport au continent africain, la vente de médicaments au prix coûtant dans ces pays ne serait pas suffisante pour rembourser ces coûts. Ensuite, le respect des droits de propriété intellectuelle est invoqué pour maintenir un intérêt chez les grandes corporations à poursuivre la recherche et le développement en matière de traitement du VIH/sida. Le profit est évidemment un incitatif majeur. Selon les représentants de ces compagnies, puisque les principaux marchés pour les ARV restent l'Afrique et l'Asie du Sud-Est, « *if copyright is not protected, who will bother investing in the research and development necessary to continue to fight against AIDS?*²⁴⁷ ». Enfin, et c'est là une possibilité qui inquiète au plus haut point les représentants, si les compagnies acceptent de vendre à prix moindre les ARV aux pays africains dans le besoin ou à accepter la production de médicaments génériques, n'y a-t-il pas un risque que cela fasse un effet boule de neige ? Est-ce que les pays africains n'en viendraient pas à vendre leur propre production à moindre prix aux pays industrialisés, entraînant du même coup une chute globale des prix des médicaments ? Selon le représentant de Boehringer Ingelheim, il s'agit d'un risque trop grand pour l'économie américaine: « *infringement of intellectual copyright laws to allow poor countries cheap access to AIDS drugs would be the thin end of a dangerous wedge. Pirating would run riot across the world – and global (read American) business would suffer*²⁴⁸ ».

4.3.2.2 *La position américaine et la fin du multilatéralisme*

Plusieurs objections, recensées par Fantu Cheru et Nana K. Poku, sont formulées en réponse à ces arguments. En premier lieu, les allégations selon lesquelles les prix des médicaments antirétroviraux résultent de la nécessité de rembourser les coûts de recherche et de développement ne peuvent être vérifiées, puisque les compagnies

²⁴⁷ Raymond V. Gilmartin, cité dans une entrevue accordée au *Washington Post* et reproduite dans Nana K. Poku, « The Global AIDS Fund: Context and Opportunity », *Third World Quarterly*, vol. 21, no. 2, 2002, p. 293.

²⁴⁸ Cité dans une entrevue accordée au *Washington Post* et reproduite dans *Ibid.*

pharmaceutiques refusent de dévoiler les coûts de recherche et développement pour chaque médicament pris individuellement. En second lieu, la grande majorité des démarches de recherche et développement sont exemptes de taxes, ce qui permet à ces compagnies d'épargner des milliards de dollars sur leurs projets. Enfin, et cette constatation est plus troublante, des études effectuées par *Médecins Sans Frontières* ont mis à jour les variations de prix entre les divers pays achetant des médicaments. Ces variations peuvent difficilement s'expliquer autrement que par une recherche de profit qui suit plus une logique d'offre et de demande qu'une logique d'altruisme. Les exemples relevés par Cheru sont probants. Par exemple, lors de la conférence intergouvernementale tenue à Nairobi en juin 2000, les délégués furent informés que le prix du ciprofloxacine (l'un des médicaments antirétroviraux les plus efficaces alors sur le marché) était deux fois plus élevé en Ouganda qu'en Norvège. Produit génériquement en Thaïlande, ce médicament coûte seulement 0,30 \$US, mais au Kenya, où le produit est soumis aux droits de propriété intellectuelle, le même médicament coûte 18,00 \$US²⁴⁹. D'autres études ont également mis en lumière que 10 des 13 drogues d'usage commun étaient beaucoup plus dispendieuses en Tanzanie qu'au Canada et que certains ARV produits par la compagnie Roche, plus précisément la version patentée de la ceftriaxone, se vendaient à un prix 33% plus élevé en Afrique du Sud qu'en Colombie²⁵⁰.

Le fait que des variations de prix aussi importantes soient enregistrées illustre le manque de transparence en ce qui a trait à la détermination des prix des médicaments et pose le débat, à savoir si les industries pharmaceutiques n'ont pas une certaine responsabilité globale en matière de santé globale. Les poursuites entamées par 39 compagnies pharmaceutiques contre l'Afrique du Sud en 1997 pour contester une loi sud-africaine autorisant l'importation de médicaments génériques et un contrôle sur leurs prix ont sans conteste cristallisé le débat et montré combien la question était centrale pour les États-Unis. En effet, l'Afrique du Sud fut placée sur une liste de surveillance et menacée de sanctions commerciales. Grâce à une mobilisation de l'opinion publique qui commençait à leur

²⁴⁹ Médecins Sans Frontières, rapport cité dans Nana K. Poku, *loc. cit.*, p. 292.

²⁵⁰ *Ibid.*

faire mauvaise presse, les compagnies abandonnèrent leur poursuite en promettant de négocier avec les pays africains des prix à la baisse. Jusqu'à ce jour, seuls le Sénégal, l'Ouganda et la Côte d'Ivoire ont pu négocier un prix à la baisse pour les médicaments antirétroviraux. Ceux-ci sont maintenant disponibles dans ces pays à des prix variant entre 1 000 \$US et 1 800 \$US pour une année de traitement, au lieu des 10 000 \$US qu'il en aurait habituellement coûté. Toutefois, la différence entre le nombre de patients traités résultant de ces accords reste minime : dépendamment de la méthode de calcul utilisée, Poku relève que cette baisse de coût ne permettra de soigner qu'entre 420 et 889 patients de plus, tous provenant nécessairement d'une classe aisée pouvant se permettre un tel montant²⁵¹.

Le gouvernement américain prend très au sérieux la question du respect des droits intellectuels, puisque son respect ou non affecte directement son industrie pharmaceutique. Outre le différend commercial avec l'Afrique du Sud, les États-Unis ont menacé de sanctions commerciales sévères certaines exportations stratégiques thaïlandaises si la Thaïlande ne renonçait pas à ses plans de production générique d'un ARV. Face aux menaces, le gouvernement thaï renonça à ce projet. De son côté, le Brésil annonça en 2001 qu'il allait désormais contrevenir aux normes de l'OMC en matière de droits de propriété intellectuelle et offrir un traitement universel et gratuit pour toute personne infectée au VIH, en plus de permettre la production de médicaments génériques à faible coût. Les États-Unis portèrent plainte au tribunal de l'OMC mais abandonnèrent leurs charges suite à la décision des deux gouvernements de régler le différend de manière bilatérale.

Il est clair qu'avec l'emphase mise par les États-Unis sur le respect des droits de propriété intellectuelle, le partenariat et la coopération multilatérale dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida diminuent au profit d'accords bilatéraux, que ce soit de pays à pays ou de compagnie à pays. Vlad N. Kravtsov est sans équivoque:

²⁵¹ *Ibid.*, p. 294.

In terms of mapping the system of global health governance. [...] TRIPS [Trade Related Intellectual Property Rights] completed the process of the loss of original solidarity [...] and lead to corporatization of the global health politics, and, ultimately, symbolize the transition from partnerships networks based on the global solidarity to the formal and non-binding health governance, coupled with compulsory health commercialization²⁵².

La lutte des pays d'Afrique subsaharienne pour l'accès aux médicaments antirétroviraux ainsi que l'articulation par les États-Unis d'un discours préconisant le respect des droits de propriété intellectuelle illustrent de manière concrète un double mouvement, soit : 1) la signification et la mobilisation des différences raciales et culturelles constituées par ces rapports économiques inégaux ; et 2) la contribution de ces rapports inégaux à la constitution et au maintien de ces différences. Il devient alors clair que l'insistance des États-Unis sur les discours préventifs reflète une véritable économie politique de la sécurité, où sont sciemment reproduites des hiérarchies économiques structurelles de l'ordre international actuel et où des considérations de genre et de race constituent des composantes centrales. En fait, au même titre que la lutte actuelle pour l'accès des pays d'Afrique subsaharienne aux ARV ne peut être séparée des intérêts américains en Afrique, les politiques américaines concernant le VIH/sida ne peuvent être dissociées de la lutte postcoloniale en général, puisque « *the ultimate expression of imperial sovereignty [...] seems to reside, to a large extent, in the power and the capacity to dictate who may live and who must die²⁵³* ».

4.4 UNE HÉGÉMONIE EN PERSPECTIVE : LE RÔLE DES ÉTATS-UNIS AU CŒUR DE LA LUTTE INTERNATIONALE CONTRE LE VIH/SIDA

Il serait possible de relativiser la portée des politiques américaines ainsi que le processus de recolonisation hétéropatriarcal qui l'accompagne en leur opposant les actions d'autres institutions internationales impliquées dans la lutte contre le VIH/sida que nous avons identifiées au début de ce mémoire, comme l'ONUSIDA. Le fait qu'il nous ait été impossible de recenser un seul article scientifique ou ouvrage dédié à l'évaluation des impacts du seul rôle américain dans la lutte globale

²⁵² Vlad N. Kravtsov, *loc. cit.*, p. 23.

²⁵³ Achille Mbembe, cité dans Peris S. Jones, *loc. cit.*, p. 387.

contre le VIH/sida semble confirmer cette idée reçue. Or, une analyse plus approfondie révèle que les actions américaines ont des ramifications et des conséquences sous-estimées, qui ne sont pas rendues par les analyses actuelles. La portée des actions américaines est plus grande qu'il n'y paraît, surtout si on s'attarde au rôle joué par les États-Unis au sein des diverses institutions internationales concernées par la question du VIH/sida. À cette fin, cette dernière section sera dédiée à: 1) mettre en relief le rôle américain au sein des divers programmes et institutions de lutte contre le VIH/sida qui pourraient potentiellement contrebalancer les initiatives américaines ; et 2) comparer les impacts des institutions internationales avec le PEPFAR.

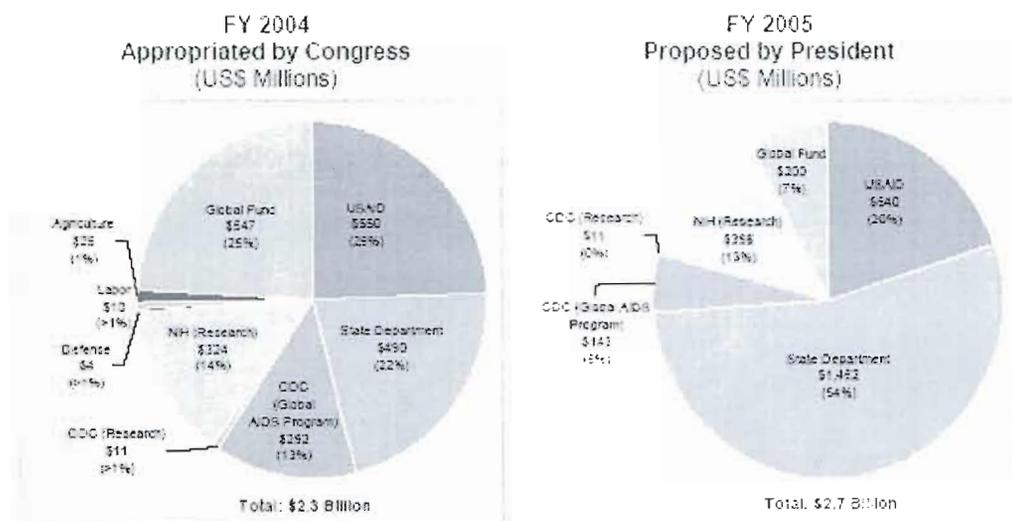
4.4.1 Analyse de la répartition des fonds américains entre les divers programmes

Pour nos fins de comparaison, il importe d'abord de situer la répartition des fonds américains entre les divers programmes disponibles. Pour l'année financière 2004, le gouvernement américain disposait d'une enveloppe budgétaire totale de 2,3 milliards de dollars dédiés à la lutte globale contre le VIH/sida. De ce montant, comme l'illustre la figure suivante, 547 millions étaient dédiés au Fonds global de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria, et 550 millions étaient alloués pour le financement des activités internationales du USAID, qui comprend notamment le financement de programmes bilatéraux. Les fonds alloués au Département d'État, l'instance gouvernementale répondant des activités du PEPFAR par la voix de son coordonnateur, représentent 22% du financement total.

FIGURE 6

FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN
POUR LA LUTTE GLOBALE CONTRE LE VIH/SIDA
SELON LES AGENCES ET DÉPARTEMENTS

ANNÉES FINANCIÈRES 2004 ET 2005



Source: Jennifer Kates et Todd Summers, « Chart 1: U.S. Funding for global HIV/AIDS by Department and Agency – FY 2004 and FY 2005 », dans *U.S. Government Funding for Global HIV/AIDS Through FY 2005*. The Henry J. Keiser Family Foundation, juin 2004. Disponible [en ligne]: <http://www.kff.org/hivaids/upload/U-S-Government-Funding-for-Global-HIV-AIDS-Through-FY-2005.pdf> (6 août 2005).

Or, si à sa première année d'implantation, le financement accordé au PEPFAR semble proportionnel au financement alloué à d'autres structures de lutte contre le VIH/sida déjà en place, un coup d'œil au budget prévu pour l'année financière 2005 montre l'étendue des changements apportés par le PEPFAR. On remarque ainsi que le financement au Département d'État augmente dramatiquement, et ce, au détriment du financement d'autres organismes, comme le Fonds global. De 2004 à 2005, le Fonds global connaît une baisse de 347 millions de dollars, passant d'un financement de 547 millions en 2004 à 200 millions en 2005.

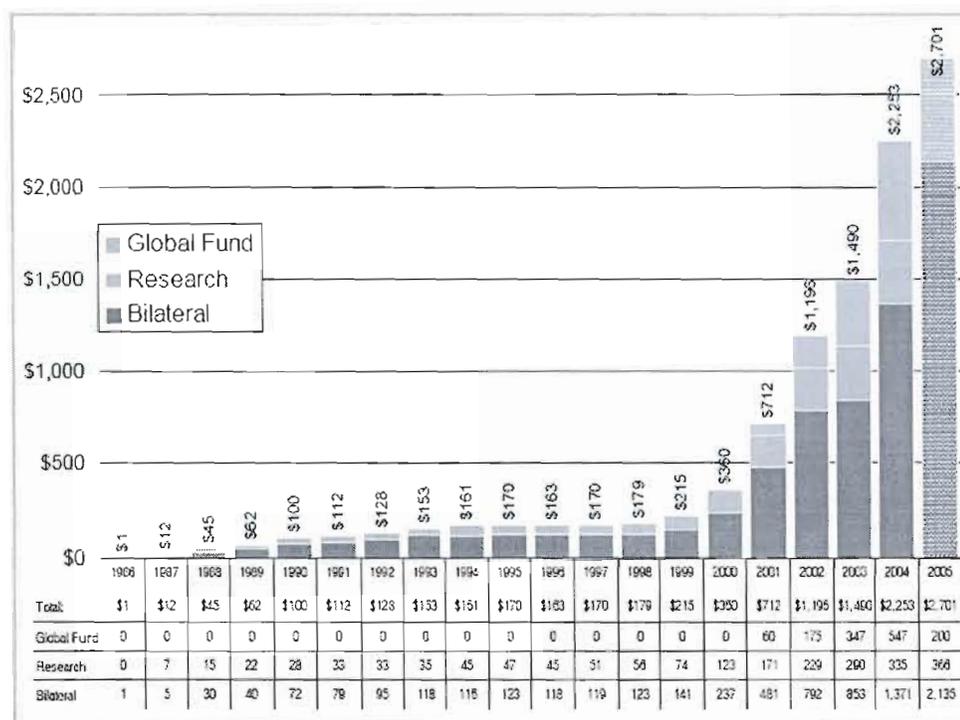
En fait, et c'est là un élément crucial, on constate depuis 1986 un financement croissant des programmes bilatéraux américains consacrés à la lutte au VIH/sida. Si

on observe la figure suivante, on remarque que le financement accordé au Fonds global a également connu une croissance de 2001 à 2004. Toutefois, lorsque mise en comparaison avec le financement accordé aux programmes bilatéraux, cette croissance est beaucoup moins importante qu'il n'y paraît. Si on compare ces gains par rapport à l'augmentation annuelle du budget global alloué à la lutte contre le VIH/sida, on constate qu'en 2005, la part destinée au Fonds mondial diminuerait de manière relative ET absolue : le budget du Fonds ne représenterait plus que 7,40% des fonds américains (comparé à 24,29% en 2004) dédiés à la lutte globale contre le VIH/sida et passerait de 547 millions de dollars à 200 millions de dollars. Cette diminution radicale est imputable à l'implantation du PEPFAR, où la majorité des fonds sont désormais redirigés. En effet, les programmes bilatéraux ont connu des gains absolus depuis 1986, et, en 2005, la part accordée aux programmes bilatéraux augmente de façon draconienne, passant de 1,371 milliard à 2,135 milliards. En somme, et c'est là l'aspect sous-estimé par les analyses actuelles, la majorité des fonds américains de lutte globale contre le VIH/sida sont destinés à leurs programmes bilatéraux, dont ils négocient directement les termes, et non aux institutions et programmes internationaux. Comme l'illustre le graphique suivant, en 2005, le financement aux programmes bilatéraux représente 79,04% du budget américain alloué à la lutte globale contre le VIH/sida²⁵⁴.

²⁵⁴ Kates et Summers arrivent à ce chiffre en incluant le montant alloué à ONUSIDA (qui est de l'ordre de 25 850 000 \$ US) dans la catégorie « programme bilatéral ». Si on exclue le montant alloué à ONUSIDA, le financement aux programmes bilatéraux représente 78,08 % du budget américain.

FIGURE 7

FINANCEMENT AMÉRICAIN DÉDIÉ À LA LUTTE GLOBALE CONTRE LE
VIH/SIDA
ANNÉES FINANCIÈRES 1986 À 2005



Source : Jennifer Kates et Todd Summers. « U.S. Funding for Global HIV/AIDS FY 1986 to FY 2005 », dans *U.S. Government Funding for Global HIV/AIDS Through FY 2005*. The Henry J. Keiser Family Foundation, juin 2004. Disponible [en ligne]: <http://www.kff.org/hivaids/upload/U-S-Government-Funding-for-Global-HIV-AIDS-Through-FY-2005.pdf> (6 août 2005).

Ces données ne signifient pas qu'il faille dénigrer pour autant le rôle d'ONUSIDA d'autres organismes. Elles indiquent par contre qu'à elles seules, les actions des États-Unis dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne ont un impact aussi significatif, sinon plus, que ces institutions internationales. Par conséquent, se concentrer uniquement sur ces institutions internationales ne fournit qu'un portrait partiel de la situation et échoue à rendre compte de dynamiques plus profondes qui caractérisent l'enjeu et qui justifient que l'on s'attarde au cas américain.

4.4.2 Les contributions américaines à ONUSIDA

Depuis la fondation d'ONUSIDA en 1995, les États-Unis constituent les principaux bailleurs de fonds de l'organisme. Ainsi, de 1995 à 2004, ils ont fourni à l'organisation plus de 155 240 000\$. Les Pays-Bas suivent de près, avec une contribution totale de 145 048 000\$US pour la même période. Mis en comparaison avec le PEPFAR, toutefois, ces chiffres font réfléchir. Ainsi, la contribution totale des États-Unis à ONUSIDA depuis sa création correspond à moins de 12% du budget alloué par le gouvernement américain à ses programmes bilatéraux pour la seule année 2004. Et pourtant, comme l'indique la figure suivante, les fonds du gouvernement américain ont représenté historiquement le cinquième du financement total d'ONUSIDA, ce qui en fait le principal donateur de l'organisme depuis sa création.

FIGURE 8

BUDGET TOTAL DE ONUSIDA ANNÉE 2004

| Principaux pays contributeurs Année 2004 | Montant de leur contribution Année 2004 | Contribution en % Budget ONUSIDA 2004 149 763 125\$ US | Contribution en % Budget ONUSIDA 1995-2004 738 131 711\$ US |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Pays-Bas | 30 187 350\$ US | 20,2% | 19,7% |
| États-Unis | 25 850 000\$ US | 17,3% | 21,0% |
| Suède | 16 891 100\$ US | 11,3% | 8,1% |
| Norvège | 16 345 676\$ US | 10,9% | 10,6% |
| Royaume-Uni | 14 176 000\$ US | 9,5% | 7,2% |

Source : ONUSIDA, *Donor Contribution Table : 1995-2004*. Disponible [en ligne] : www.unaids.org/html/pub/governance/pcb01/core_1995-2004_en.xls.htm (26 août 2005).

Non seulement le budget total de ONUSIDA est-il minime par rapport au budget américain dédié à la lutte contre le VIH/sida, il est largement dépendant du financement des États-Unis pour son bon fonctionnement. Nul doute qu'il serait exagéré de prétendre que les États-Unis contrôlent l'organisme. Cela impliquerait non seulement l'adhésion à une théorie du complot faisant des États-Unis un acteur

rationnel dominant toutes les structures internationales, mais, surtout, cela sous-estimerait la complexité des mécanismes de gouvernance d'ONUSIDA, dont le conseil de coordination du programme comprend des représentants de 22 États membres, des 10 organismes co-parrains et de 10 organisations non gouvernementales²⁵⁵. Il reste néanmoins réaliste de considérer le poids de l'influence américaine au sein de l'organisme en raison de l'importance de sa contribution et de son statut de première puissance sur la scène mondiale.

Sans dicter la conduite de ONUSIDA, les États-Unis orientent sans aucun doute certaines directions suivies par l'organisme. Ainsi, en décembre 2004, les États-Unis, la Grande-Bretagne et ONUSIDA ont co-organisé à Washington, D.C., une rencontre des principaux donateurs d'ONUSIDA visant à endosser des principes directeurs qui favoriseraient l'implantation de stratégies nationales unifiées de lutte contre le VIH/sida. La réunion a ainsi mené à l'adoption des « Trois principes », qui constitue désormais la plate-forme des activités d'ONUSIDA. Ces trois principes se résument par l'adoption, dans l'ordre, des trois points suivants par les pays recevant des fonds: 1) un cadre d'action contre le VIH/sida qui intègre la coordination des activités de tous les partenaires; 2) un organisme national de coordination de la lutte contre le sida à représentation large et multisectorielle; et 3) un système de suivi et d'évaluation à l'échelon du pays²⁵⁶. Notons qu'à cette réunion, des 20 pays présents, seuls l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Malawi étaient présents pour représenter le continent africain.

Cet accord vise à unifier la lutte nationale contre le VIH/sida et à centraliser les activités des divers partenaires impliqués. Toutefois, cette centralisation fait en

²⁵⁵ En date de juin 2005, la composition du Conseil de Coordination du programme comprenait les États membres suivants: Australie, Bahamas, Brésil, Cap-Vert, Chine, République tchèque, Côte d'Ivoire, Finlande, France, Guatemala, Inde, Japon, Kenya, Libye, Myanmar, Népal, Pays-Bas, Fédération de Russie, Swaziland, Suède, Royaume-Uni, États-Unis, ONUSIDA. *Membres du PCB*. Disponible [en ligne] : <http://www.unaids.org/Unaid/EN/About+UNAIDS/Governance/programme+coordinating+board/pcb+members/membres+du+pcb.asp> (30 août 2005).

²⁵⁶ ONUSIDA, *Les Trois principes directeurs*, avril 2004. Disponible [en ligne]: http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LANG=fr&href=http%3a%2f%2fgva-doc-owl%2fWEBcontent%2fDocuments%2fpub%2fUNA-docs%2fThree-Ones_KeyPrinciples_fr%26%2346%3bpdf (20 août 2005).

sorte que les pays bénéficiaires d'une aide américaine sur une base bilatérale et de programmes d'ONUSIDA chercheront à adopter des cadres nationaux de lutte contre le VIH/sida favorables aux positions américaines pour ne pas compromettre le financement des États-Unis. Ainsi, depuis la mise en place du PEPFAR, le financement accordé par les États-Unis à l'Ouganda dans la lutte contre le VIH/sida a plus que doublé. Selon plusieurs sources, dont *Human Rights Watch*, le réalignement de la politique ougandaise d'une approche globale ABC, vers une politique qui met l'accent sur l'abstinence et remet en cause l'utilisation du condom comme méthode efficace de protection, est directement lié à la volonté du gouvernement ougandais de répondre aux impératifs politiques américains liés à l'attribution de fonds²⁵⁷. Outre ces considérations financières, il faut tenir compte du fait qu'un des principaux bémols à l'implantation des « Trois principes » reste l'intégration des femmes au sein des structures nationales de lutte au VIH/sida. Ainsi, des 66 pays actuels bénéficiaires de fonds et recensés par ONUSIDA comme ayant implanté de manière efficace une politique nationale de lutte contre le VIH/sida (premier principe), ONUSIDA a évalué que 59% d'entre eux dénotaient une représentation insuffisante des femmes malgré des signes d'amélioration, que 29% avaient une représentation insuffisante des femmes et ne montraient aucun signe d'amélioration et que 6% n'avaient tout simplement aucune représentation des femmes²⁵⁸. Il reste donc incertain qu'une centralisation des activités de lutte contre le VIH/sida soit nécessairement plus bénéfique pour les femmes africaines, surtout si on considère qu'en plusieurs circonstances, comme nous l'avons mentionné au cours de ce

²⁵⁷ Par exemple, le *Word Magazine* rapportait en novembre 2004 que l'épouse du président ougandais, Janet Musoveni, avait directement reçu 3 millions de dollars du gouvernement américain pour faire la promotion de programmes favorisant l'abstinence et la fidélité dans le mariage par le truchement de l'organisme *Youth Forum*. *Human Rights Watch* rapportait également en mai 2005 que le réalignement de la politique de prévention du gouvernement ougandais avec la politique d'abstinence américaine était directement en lien avec la « pénurie » de condoms qu'a connue le pays en 2004. Pour une étude exhaustive du financement américain des programmes ougandais de lutte et de prévention contre le VIH/sida, consulter : Human Rights Watch. *The Less They Know the Better: Abstinence-Only HIV/AIDS Programs in Uganda*, mars 2005, vol. 17, no. 4(A). Disponible [en ligne] : <http://hrw.org/reports/2005/uganda0305/uganda0305.pdf> (27 août 2005).

²⁵⁸ ONUSIDA, *Les trois principes en action: bilan et avenir*. Genève, mai 2005. Disponible [en ligne] : http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LANG=fr&href=http%3a%2f%2fgva-doc-owl%2fWEBcontent%2fDocuments%2fpub%2fPublications%2fRC-pub06%2fJC935-3OnesInAction_fr%26%2346%3bpdf (29 août 2005), p. 38.

mémoire, l'État est directement complice de la situation précaire dans laquelle se retrouvent plusieurs d'entre elles.

Enfin, il ne fait pas de doute que la position de ONUSIDA concernant la question des médicaments génériques est directement en lien avec les pressions de ses principaux donateurs à ce sujet, surtout les États-Unis. Il importe de noter qu'ONUSIDA n'a adopté jusqu'à ce jour aucune position visant à faciliter la distribution de médicaments génériques peu dispendieux aux pays affectés par l'épidémie. La position de l'organisme s'est limitée à un engagement à travailler avec les magnats pharmaceutiques pour diminuer de manière significative les prix des médicaments disponibles. Le fait que les compagnies qui produisent les médicaments génériques ainsi que des représentants de personnes infectées par la maladie aient été exclus des négociations en lien avec cette initiative témoigne du fragile équilibre qu'ONUSIDA tente d'établir entre assurer les intérêts des pays donateurs, comme les États-Unis, pour maintenir ses subventions et défendre les intérêts des pays les plus touchés par l'épidémie, conformément à la raison d'être de l'organisme.

4.4.3 Le désenchantement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

La situation n'est guère plus reluisante en ce qui concerne le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Au début de l'année financière 2004, les représentants du Congrès américain ont approuvé une participation américaine au Fonds dans la mesure où la part de financement accordée par les États-Unis ne dépassait jamais 33% du montant global amassé par le fonds. Or, en juillet 2004, à la date limite fixée par le Fonds pour recevoir ses contributions, les représentants se réunirent pour examiner le montant amassé et déterminer la possible contribution américaine. Le Fonds n'avait accumulé qu'un montant qui limitait la contribution américaine à 427 millions, alors qu'un maximum de 547 millions avaient déjà été

appropriés par le Congrès à cette fin²⁵⁹. Le Fonds mondial s'accorda donc une extension de période de financement de deux mois, afin d'amasser assez de fonds auprès des gouvernements et des organismes privés pour obtenir le montant maximal débloqué par le Congrès. Suite à cette extension, 67 millions de dollars supplémentaires furent recueillis, ce qui permit d'augmenter la contribution américaine à 459 millions. Même si le Fonds ne finance aucun programme directement et qu'il n'agit qu'à titre d'instrument financier pour accumuler des ressources disponibles pour lutter contre la pandémie, force est d'admettre que ses ressources sont limitées et largement tributaires du financement américain, surtout en ce qui concerne la part des montants recueillis dédiés à la lutte contre le VIH/sida, comme l'indique le tableau suivant :

²⁵⁹ Office of the United States Global AIDS Coordinator, *Engendering Bold Leadership: The President's Emergency Plan for AIDS Relief, First Annual Report to the Congress. op. cit.*, p. 86.

FIGURE 9

**ENGAGEMENTS FINANCIERS DES PRINCIPAUX PAYS DONATEURS AU
FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME**

-

**PART DES FONDS DÉDIÉS À LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA
ANNÉE FINANCIÈRE 2004**

| Pays donateurs | Contributions dédiées à la lutte contre le VIH/sida Année financière 2004 | Contribution en % dédiée à lutte contre le VIH/sida Année financière 2004 |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| États-Unis | 275 300 000\$US | 32,2% |
| Commission européenne | 158 600 000\$US | 18,5% |
| France | 112 900 000\$US | 13,2% |
| Canada | 77 900 000\$US | 9,1% |
| Japon | 51 700 000\$US | 6,0% |
| Royaume-Uni | 36 200 000\$US | 4,2% |
| Allemagne | 27 500 000\$US | 3,2% |
| Autres donateurs | 116 000 000\$US | 13,6% |
| Total | 856 100 000\$US | 100% |

Source : Jennifer Kates et Todd Summers, « G7 and European Commission: HIV/AIDS Funding Commitments, 2004 (US\$ millions) », dans *U.S. Government Funding for Global HIV/AIDS Through FY 2005*, The Henry J. Keiser Family Foundation, juin 2004. Disponible [en ligne]: <http://www.kff.org/hivaids/upload/U-S-Government-Funding-for-Global-HIV-AIDS-Through-FY-2005.pdf> (6 août 2005).

Le Fonds connaît actuellement une crise majeure de financement : les promesses de la part des gouvernements pour l'année 2006 ne correspondent même pas au tiers des besoins identifiés par le Fonds²⁶⁰. Avec un financement global en déclin, la participation américaine s'en trouve diminuée de manière proportionnelle.

Les États-Unis collaborent étroitement avec le Fonds. En fait, lors de sa création, les États-Unis ont été les premiers à y annoncer une contribution de 200 millions de dollars. C'est d'ailleurs le secrétaire du *US Health and Human Services*

²⁶⁰ International Council of AIDS Service Organization, « Section II: Funding The Global Fund », dans *NGO Perspectives on the Global Fund*, ICASO, juin 2004. Disponible [en ligne]: <http://www.icaso.org/GF-NGO-PerspectivesENG.pdf> (29 août 2005), p. 6.

qui s'en vit confier la direction – un double emploi qui a soulevé la question à savoir à quel point le Fonds pouvait réellement s'engager dans une direction parallèle à celle des États-Unis. La contribution américaine s'est toutefois accompagnée de plusieurs conditions, notamment l'exigence que le Fonds s'engage à respecter les accord internationaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ayant trait au respect des droits de propriété intellectuelle. Cette condition est devenue l'un des principes qui guident la politique du Fonds. Le PEPFAR et le Fonds global ont mis sur pied un programme d'évaluation et de monitorat commun dont l'objectif premier est de diriger le Fonds « *in making performance-based decisions on grant renewals. In addition, the United States helped design an early warning system to alert Fund partners, both bilateral and multilateral, when grant performance appears to be faltering*²⁶¹ ».

La nécessité d'une évaluation et d'une comparaison des divers programmes selon une logique coût/bénéfice est centrale à la politique américaine et reproduite au sein du Fonds mondial et de la Banque mondiale. Elle comporte l'aspect pernicieux de permettre aux pays donateurs de se camper dans une perspective de développement où l'accès aux médicaments antirétroviraux est exclue d'emblée, les pays africains étant vus comme ne disposant pas des infrastructures nécessaires pour que l'investissement soit rentable. En fait, ce discours justifie le choix politique d'orienter le discours d'aide aux pays d'Afrique subsaharienne vers les questions de prévention :

*Indeed, we are told that "even if they were free, it is not feasible for health systems in many poor countries to deliver these drugs safely and equitably" This reflects the core concern of developmentalist perspective. That is, priority is given to what Africa is considered to lack. [...] The donor discourse juxtaposes the issue of ART [antiretroviral therapy] as, on the one hand, inherently sophisticated – or more accurately in their own language, a "technical debate" – with, on the other, Africa's immediate needs. In short, Africa is seen as too lacking in adequate development to be considered for treatment. [...] Treatment, nonetheless, is regarded as an uncertain bet and a luxurious alternative, rather than considered as integral component of combating HIV/AIDS and associated problems*²⁶².

²⁶¹ Office of the United States Global AIDS Coordinator, *Engendering Bold Leadership: The President's Emergency Plan for AIDS Relief, First Annual Report to the Congress, op. cit.*, p. 86-87.

²⁶² Peris S. Jones, *loc. cit.*, 396-397. Jones déconstruit également les deux invocations suivantes des pays donateurs pour justifier l'exclusion des médicaments antirétroviraux dans leurs stratégies de

Nul doute que les régions où les infrastructures sont rudimentaires ou limitées complexifient l'approvisionnement et la distribution de médicaments. Néanmoins, ces conditions plus difficiles ne peuvent justifier en soi le refus de considérer des façons de faciliter l'accès aux médicaments, ou, à tout le moins, d'en diminuer les prix. De plus, à la lumière des éléments que nous avons présentés, il est important de relever ici le cercle vicieux au sein duquel sont pris plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Pour pouvoir bénéficier de traités commerciaux avec les États-Unis ou simplement pour pouvoir bénéficier d'une aide de la Banque mondiale, les États africains doivent accepter une libéralisation totale de leur économie. Celle-ci implique un retrait de l'État dans des secteurs cruciaux, comme l'éducation et la santé, mais aussi une interdiction pour l'État de produire des médicaments génériques, puisque le respect des droits de propriété intellectuelle est conditionnel à l'aide américaine, à l'aide de la Banque mondiale et à l'aide du Fonds mondial. Faute d'un soutien adéquat de l'État, le secteur de la santé ne connaît pas la croissance nécessaire pour offrir des soins de santé et des installations sanitaires appropriées à toute la population. Or, le discours préventif, en invoquant un contexte instable et des infrastructures insuffisamment développées pour excuser le manque d'initiatives politiques dédiées à un meilleur accès aux médicaments ARV, en vient à nier que ce contexte est lui-même le résultat des politiques imposées par les pays donateurs sur le plan commercial. Ce discours préventif fait reposer sur l'individu toute la responsabilité du développement de la pandémie, selon une logique rationnelle individualiste, et évacue certaines causes structurelles pour expliquer le développement de la pandémie sur le continent africain :

*The ideological partner to the globalization of finance and production has been the undermining of collective responsibility for the social and economic well-being of societies [...]. In this context, the failures of the system are viewed as the sole responsibility of the individual, no longer the system or collectivity. AIDS can be considered a pandemic of globalization to the extent that its victims on a global scale increasingly are those who live on the margins, who have been displaced and excluded by processes originating from a politics of fragmentation which renders difficult any sort of collective vision for a just society [...]*²⁶³.

financement, soit : le manque d'équité qu'un accès limité aux médicaments antirétroviraux entraînerait, ainsi que la corruption généralisée qui empêcherait les médicaments de rejoindre les populations les plus touchées.

²⁶³ Collen O'Manique, *Neoliberalism and AIDS Crisis in Sub-Saharan Africa*, op. cit., p. 176.

4.4.4 Les valeurs convergentes de la Banque mondiale et du gouvernement américain

Analyser le rôle américain au sein de la Banque mondiale met en lumière combien les États-Unis occupent un rôle central dans l'organisation des réponses internationales de lutte contre le VIH/sida, et ce, autant sur le plan étatique qu'institutionnel. La Banque mondiale est un organisme co-parrain d'ONUSIDA, qui possède également ses propres programmes de lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne. Au même titre que notre analyse d'ONUSIDA a mis en relief les limites de l'organisme à élaborer une réponse qui ait un impact aussi significatif que le PEPFAR (faute de moyens économiques et à cause d'une dépendance envers les fonds américains), il ne faut pas regarder du côté des programmes de la Banque mondiale pour trouver des programmes de lutte contre le VIH/sida qui ont des impacts aussi significatifs que le PEPFAR tout en en différant de façon substantielle. Le fait que le président de la Banque mondiale soit traditionnellement désigné par les États-Unis depuis sa création et que son directeur actuel ne soit nul autre que Paul Wolfowitz, néoconservateur reconnu pour son rôle actif au sein du Département de la Défense dans le cadre de la guerre contre l'Irak, confirme ce constat.

Contrairement aux Nations-Unies, la Banque mondiale ne fonctionne pas selon le précepte d' « un État, un vote ». Avec 184 États membres, l'institution et son fonctionnement repose sur le vote des « actionnaires » : plus un État contribue à la caisse de la Banque mondiale, plus il augmente son nombre de votes. Les décisions qui ont trait au déboursement de fonds et au financement de projets sont ainsi largement influencées par les donateurs les plus généreux. Par conséquent, les États-Unis se trouvent à orienter directement la tangente prise par la Banque mondiale et à cumuler le plus grand nombre de votes: « *The United States is the largest contributor to the World Bank (25,8 billion committed, or 23,6% of total contributions committed) and has the largest voting share (14,5%)*²⁶⁴ ». Il en résulte ainsi que les

²⁶⁴ Martin A. Weiss. « The World Bank: Changing Leadership and Issues for the United States and Congress », CRS Report for Congress, Congressional Research Service, The Library of Congress. 19 janvier 2005. Disponible [en ligne]: <http://www.fas.org/sgp/crs/misc/RS22029.pdf> (28 août 2005), p. 2.

projets de la Banque mondiale, y compris ceux ayant trait à la lutte contre le VIH/sida, sans être le résultat des desseins américains, vont néanmoins dans une direction favorable à ceux-ci.

La Banque mondiale abonde surtout dans le sens des politiques américaines par l'emphase qu'elle met sur les projets de prévention plutôt que sur la distribution de médicaments et par son adoption d'un modèle d'acteur économique individuel, qui fait reposer la réponse à apporter à la pandémie sur les changements à apporter aux comportements individuels. Alors qu'ONUSIDA favorise une approche multisectorielle qui cherche à favoriser le support aux patients atteints du VIH, la diminution de la pauvreté, l'émancipation des femmes ainsi que l'engagement des gouvernements et des autorités locales à lutter contre la propagation du virus, la Banque mondiale cherche plutôt à concentrer ses fonds et à établir un ordre prioritaire dans les interventions. Ces priorités sont basées selon un calcul coût/bénéfices et en fonction des petits objectifs très précis identifiés par les gouvernements qui ont fait une demande de prêt. Or, l'application systémique par la Banque mondiale du modèle d'acteur rationnel pour tenter d'expliquer la progression de l'épidémie et les choix possibles d'interventions ne tient pas compte des relations de genre ainsi que des divers contextes socio-historiques au sein desquels sévissent les épidémies. Ces analyses présupposent littéralement que l'acteur rationnel est un homme et que cet homme ne subit aucune contrainte, sociale ou matérielle, pouvant restreindre ses choix :

A sexually transmissible disease (STD) like HIV/AIDS almost always implies a voluntary activity subject to individual control by rational individuals. [...] According to this viewpoint, sex between two consenting persons implies a mutually beneficial exchange, so that sexual activity may be conveniently depicted in terms of a Pareto-improving economic trade, regardless of whether monetary transfers are made or not. The problem of AIDS is therefore reduced to a problem of the quality of the goods exchanged, and uncertainty about the health of one's partner is simply a problem of uncertain quality in consumption²⁶⁵.

Les prémisses sur lesquelles reposent ces analyses rigides sont donc d'emblée problématiques, comme l'illustre cet exemple, puisqu'elles ne tiennent pas compte

²⁶⁵ Edoardo Gaffeo, « The Economic of HIV/AIDS: A Survey », *Development Policy Review*, vol. 21, no. 1, 2003, p. 30.

du fait que certains segments de population (plus particulièrement les jeunes et les femmes) ne sont pas toujours en mesure de négocier les conditions de leurs relations sexuelles dans le cadre de leurs vies de couple, encore plus dans un contexte de guerre où le viol est utilisé comme stratégie de guerre²⁶⁶. Ainsi, dans la seule République démocratique du Congo, il a été établi que plus de 40 000 viols avaient été perpétrés entre 1998 et 2004²⁶⁷. Cela permet de croire que le taux d'infection au VIH dans ce pays, qui affecte disproportionnellement les femmes (plus de 570 000 femmes entre 15 et 39 seraient séropositives, ce qui représenterait plus de 57% des cas d'infections adultes recensés²⁶⁸), est directement en lien avec cette pratique. Ce pourcentage est également de 57% au Rwanda, où les cas de viols massifs pendant le génocide de 1994 ont fait l'objet de plusieurs rapports et études.

Les fonds consentis aux divers pays ainsi que la nature des interventions proposées par la Banque mondiale sont calculés à partir d'un programme appelé *Disability Adjusted Life Years* (DALY). Il s'agit, pour la Banque mondiale, d'estimer le nombre total de vies saines perdues dû à une mort prématurée ou à un certain degré de maladie sur une période de temps donnée. Cette mesure permet d'établir des comparaisons entre diverses solutions proposées. L'efficacité d'une intervention sera déterminée selon la réduction du poids financier associé à l'intervention: « *Given that interventions also differ in what they cost, cost-effectiveness is immediately defined as the ratio of cost to health gain expressed as dollars per DALYs*²⁶⁹ ». Cette logique coût/bénéfice fait l'objet de plusieurs critiques, notamment d'ordre éthique, puisqu'une application stricte du principe fait en sorte que plusieurs personnes vivant dans des régions éloignées ou recevant un maigre salaire ne pourraient même pas

²⁶⁶ Pour une étude faisant un survol de ces contraintes, consulter Human Rights Watch, *Au cœur des réalités. les droits des femmes dans la lutte contre le sida*, mars 2005. Disponible [en ligne] : <http://hrw.org/backgrounder/wrd/032105dofseFR.pdf> (27 août 2005) et se référer notamment aux divers rapports cités à la fin du document.

²⁶⁷ Human Rights Watch, *En quête de justice : poursuivre les auteurs de violences sexuelles commises pendant la guerre au Congo*, mars 2005, vol. 17, no. 1A). Disponible [en ligne] : <http://hrw.org/french/reports/2005/drc0305/> (27 août 2005).

²⁶⁸ ONUSIDA, *Congo RD: Country HIV and AIDS Estimates*, 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.unaids.org/en/geographical+area/by+country/democratic+republic+of+congo.asp> (16 août 2005) et ONUSIDA, *Rwanda: Country HIV and AIDS Estimates*, 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.unaids.org/en/geographical+area/by+country/rwanda.asp> (16 août 2005).

²⁶⁹ Edoardo Gaffeo, *loc. cit.*, p. 39.

avoir accès à des traitements pour des infections bénignes. Il en résulterait qu'un gouvernement qui dépenserait 1000 \$ par année pour prodiguer des soins permettant de sauver la vie de quelqu'un gagnant 500\$ par année subirait une perte économique nette, ce qui ne serait évidemment pas souhaitable²⁷⁰. Il va sans dire que ce principe de calcul va directement à l'encontre du principe du droit universel à la santé tel que promu par l'Organisation mondiale de la Santé.

4.5 RAISONNEMENT ÉCONOMIQUE ET RACISME LATENT

Il importe également de ne pas sous-estimer la part du racisme dans l'organisation des stratégies de réponse face au VIH/sida. Ce racisme est mis à découvert lorsqu'on déconstruit les rapports dichotomiques rationnel/émotif, civilisé/barbare, masculin/féminin, lumière/noirceur et moderne/traditionnel (re)produits dans les discours, tels que ceux mentionnés dans la première section de ce chapitre, mais il est également présent dans la façon dont sont gérés les fonds destinés à la lutte globale contre le VIH/sida. Ainsi, il était possible pour la Banque mondiale d'affirmer en 1992 que « *if the only effect of the AIDS epidemic were to reduce the population growth rate [in developing countries], it would increase the growth rate of per capita income in any plausible economic model*²⁷¹ ». Stephen Lewis, envoyé spécial des Nations Unies responsable de la question du VIH/sida en Afrique, abordait la question directement : « *What is about Africa that allows the world to write off so many people – to make people expendable – when all the money needed is found for war on Iraq ? [...] Have wealthy countries simply washed their hands of Africa? Is it too far away? Is it subterranean racism?*²⁷² ». Dans le cas de la lutte contre le VIH/sida, il est clair que la question ne peut être contournée. En somme, même si la Banque mondiale ne favorise pas nécessairement directement les politiques d'abstinence mises de l'avant par le gouvernement américain, elle privilégie néanmoins la prévention sur la distribution de médicaments antirétroviraux dans le cas de l'Afrique subsaharienne. En ce sens, elle n'est pas, elle non plus, une

²⁷⁰ Exemple tiré du *Washington Post* et cité dans Nana K. Poku, « The Global AIDS Fund: Context and Opportunity », *loc. cit.*, p. 296.

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² Stephen Lewis, cité dans Peris S. Jones, *loc. cit.*, p. 385.

institution proposant une alternative aux programmes américains de lutte contre le VIH/sida.

L'établissement d'un lien entre les représentations identitaires identifiées au début de ce chapitre et leurs manifestations politiques concrètes a révélé combien les politiques américaines de lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne favorisent la mise en place d'une véritable économie politique de la sécurité reposant sur des biais de genre et de race. Ces aspects sont centraux à l'orientation qui est donnée aux politiques américaines de lutte contre le VIH/sida. Or, comme l'a démontré cette dernière section, les politiques américaines et les bases idéologiques sur lesquelles elles reposent ne peuvent pas être ignorées si l'on désire réellement comprendre comment s'articule la réponse internationale au problème de sécurité posé par le VIH/sida sur les pays d'Afrique subsaharienne.

En somme, cette dernière section nous a permis de saisir toute la portée des politiques américaines de lutte contre le VIH/sida. Le fait que les États-Unis activent des structures de pouvoirs basées sur des expressions symboliques, discursives et culturelles de la masculinité par leurs politiques dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne n'a pas qu'un impact sur la reproduction identitaire de l'État américain. Une comparaison entre la contribution américaine et la contribution des diverses institutions internationales axées sur la lutte contre le VIH/sida a révélé que les politiques américaines favorisent en fait la mise en place d'une véritable économie politique de la sécurité, où des hiérarchies structurelles de l'ordre international actuel sont maintenues et contribuent au maintien du statut hégémonique américain au sein de l'ordre international actuel.

CONCLUSION

Ce mémoire visait à étudier de manière critique les politiques de l'Administration Bush face au problème de sécurité posé par l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne. En acceptant le postulat que la constitution d'un domaine distinct à sécuriser, tel que la pandémie du VIH/sida en Afrique subsaharienne, n'a rien d'une démarche objective mais consiste plutôt en une véritable revendication sur la politique²⁷³ qui a de lourdes implications théoriques comme pratiques, nous avons tenté d'atteindre deux objectifs distincts et complémentaires.

Dans un premier temps, nous avons évalué la pertinence d'une approche féministe pour analyser le problème du VIH/sida en Afrique subsaharienne en tant qu'enjeu de sécurité en procédant à un examen approfondi de la littérature actuelle dédiée à ce sujet au sein du champ des RI. Nous avons pu mettre en évidence la consolidation d'une position hégémonique au sein de la communauté de sécurité en ce qui a trait au traitement de l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne. Celle-ci implique que pour être considéré/compris comme un enjeu de sécurité sérieux au sein de la discipline des RI et des études de sécurité, l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne doit être filtré au travers du spectre théorique traditionnel qui invoque la sécurité nationale comme priorité politique. Nous avons identifié trois tendances suivies par les analyses au sein de la discipline dédiées à l'analyse du problème, soit 1) considérer le VIH/sida comme un enjeu traditionnel de sécurité nationale pouvant menacer l'équilibre des puissances ; 2) lier le développement de la menace posée par le VIH/sida au développement du libéralisme économique, et enfin, la troisième et 3) analyser les enjeux éthiques et biopolitiques qui découlent du processus de sécurisation de l'enjeu du VIH/sida. Ainsi, malgré que la sécurisation du VIH/sida au sein du champ soit le résultat d'une ouverture académique au concept sécurité humaine, une revue des analyses actuelles reflète que sa légitimation comme enjeu de sécurité dépend encore aujourd'hui essentiellement de l'établissement d'un lien entre le virus et la sécurité nationale.

²⁷³ « *Security is not just a word, it is a claim on politics.* » Ken Booth, « Offensive Realists, Tolerant Realists and Real Realists », *International Relations*, vol. 19, no. 3, septembre 2005, p. 351.

Dans un second temps, nous avons examiné comment l'activation par les États-Unis de structures de pouvoir basées sur des expressions symboliques, discursives et culturelles de la masculinité étaient utilisées dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida pour maintenir une certaine représentations identitaire de l'État américain et favoriser la mise en place d'une économie politique de la sécurité. Pour ce faire, nous avons d'abord mis en relief les postulats féministes particuliers qui ont orienté notre réflexion théorique. Les apports des approches postmodernes et postcoloniales, ainsi qu'une relecture féministe des concepts d'État, de pouvoir et de sécurité ont fait l'objet de notre attention. Notre analyse a ensuite été divisée entre une analyse des structures symboliques et matérielles liées aux politiques américaines dans le cadre de la lutte au VIH/sida en Afrique subsaharienne. Les deux composantes sont vues comme des sphères indissociables.

Nous avons d'abord cherché à déconstruire les rapports d'exclusions qui se trouvent au cœur des discours américains en mettant en relief les éléments suivants : *que* visent les politiques américaines ; *qui* visent-elles et *comment* sont-elles construites ? Une emphase particulière a été mise sur la fonction performative des logiques binaires de masculinité/féminité qui sous-tendent les discours américains et qui dévalorisent non seulement les femmes, mais également certains hommes « féminisés » par ce discours. Les exemples de l'orientation donnée aux programmes visant à empêcher la transmission du virus de la mère à l'enfant ainsi que la représentation de la prostituée africaine dans les discours américains ont illustré l'application d'une logique masculiniste de protection.

Nous avons ensuite montré comment les structures de contrôle promues par le PEPFAR prennent diverses formes et favorisent la mise en place d'une économie politique de la sécurité, que ce soit dans l'inclusion de clauses économiques particulières, la promotion du mariage et l'abstinence et la condamnation de programmes d'aides aux prostituées. Enfin, pour mettre ces conclusions en perspective, nous avons mis en relief le rôle central des États-Unis au sein des autres institutions internationales dédiées à lutte contre le VIH/sida, comme ONUSIDA, la

Banque mondiale et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

En résumé, supposer qu'il est possible de minimiser la portée des politiques américaines en matière de lutte contre le VIH/sida en soutenant combien leur position est isolée des autres acteurs impliqués ne tient pas compte de trois facteurs : 1) l'importance du budget américain dédié à la lutte contre le VIH/sida ainsi que le rôle central des États-Unis au sein des autres institutions internationales de lutte contre le VIH/sida ; 2) la portée économique des actions américaines, qui apparaît plus clairement lorsque les compare au financement des autres institutions comme ONUSIDA ; et enfin 3) l'importance des contraintes économiques systémiques favorisées par les États-Unis dans leurs programmes bilatéraux, comme la condition de l'adhésion des pays africains à l'accord sur les droits de propriété intellectuelle pour l'obtention de fonds. Il ne faut toutefois pas en conclure que les actions d'organismes comme ONUSIDA sont vaines. Bien au contraire, malgré des budgets plus limités que celui des États-Unis, ces institutions génèrent des actions cruciales et indispensables pour aider un continent aussi durement affecté. De plus, ces organismes ont l'avantage de bénéficier d'un capital symbolique important qui leur confère une légitimité certaine, surtout dans des contextes éducatifs et dans les régions du monde où le VIH/sida entraîne l'ostracisation. Toutefois, la constante emphase sur ces institutions, au profit d'une obscurisation du rôle américain dans la lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne, ne rend pas adéquatement compte de l'organisation de la lutte contre le VIH/sida sur la scène internationale et de la tangente qu'elle prend.

Ironiquement, le contrepoids à la politique américaine de lutte contre le VIH/sida pourrait provenir non pas de la communauté internationale, mais bien des États-Unis mêmes. En effet, dans le cadre de ce mémoire, nous n'avons pas abordé la question des fondations privées, très largement impliquées dans la lutte contre le VIH/sida. Ainsi, la *Bill and Melinda Gates Foundation* a offert 250 millions de dollars à l'OMS pour la seule année 2005, ce qui en fait la contribution la plus généreuse à l'organisme, tous gouvernements et organismes confondus. La fondation

disposait en 2005 d'un budget de plus de cinq milliards de dollars pour promouvoir la santé globale, y compris la lutte contre le VIH/sida. Quels projets ces fondations favorisent-elles ? Quelles relations ont-elles avec le PEPFAR ? Avec les pays africains qu'elles ciblent ? Le fait que la fondation Gates contribue globalement plus que tout autre État ou institution à la lutte contre le VIH/sida par ses dons fait en sorte que son rôle mériterait d'être analysé plus en profondeur. Le fait qu'elle soit basée aux États-Unis ne fait que renforcer le constat que toute analyse de la réponse apportée à l'enjeu du VIH/sida en Afrique subsaharienne ne peut faire l'économie d'une analyse en profondeur rôle particulier joué par l'État américain.

L'analyse d'un problème, le sens qu'on lui donne et les réponses qu'on lui apporte sont intimement liées à nos convictions et à ce que l'on juge important. Pour certains, la théorie peut être vue comme un simple outil permettant d'expliquer la réalité. Pour d'autres, elle peut être considérée comme une critique permettant une meilleure compréhension du monde de manière à ce qu'il puisse changer. Enfin, elle peut être vue comme une pratique, une démarche à laquelle l'analyste adhère et qu'il tente d'intégrer du mieux qu'ils peut dans sa vie de tous les jours²⁷⁴. Appliquer un cadre féministe pour mieux comprendre un problème aussi urgent que celui du VIH/sida en Afrique subsaharienne nous donne l'opportunité de considérer la théorie comme une critique productive *et* comme une pratique émancipatrice. Elle permet surtout de redonner tout son sens à l'étude des « relations internationales », une dénomination qui caractérise actuellement un champ pourtant « *neither very worldly in its sense of the international nor very attuned to the range of relations that are often involuntary connections of identities and locales*²⁷⁵ ». En fait,

²⁷⁴ Marysia Zalewski, citée dans J. Ann Tickner, *Gendering World Politics*, New York: Columbia University Press, 2001, p. 136.

²⁷⁵ Chrystine Sylvester, « The Contributions of Feminist Theory to International Relations », dans Steve Smith, Ken Booth et Marysia Zalewski (dir.), *International Theory: Positivism and Beyond*, op. cit., p. 272-273.

The feminist orientation I advocate then is neither simply about male-female relations nor limited to promoting the status of “women”. Its transformative potential lies in subverting all hierarchies that rely on denigration of “the feminine” to naturalize domination. [...] I am specifically not arguing for the primacy of “women’s oppression” or the reduction of class and race to sex/gender relations. Rather, the specific lens I advocate *builds on* even as it advances marxist, anti-racist, and postcolonial critiques²⁷⁶.

Nul doute que les critiques féministes remettent aujourd’hui en question « *the contemporary “norm against noticing” to work as silently and efficiently in the future. As for the question [...] “what do we do with it”? Well, surely, the answer depends on an act of conscience on the reader’s part*²⁷⁷ ». Face à une discipline qui défend tant bien que mal ses conceptions fermées de la sécurité et dans un contexte sécuritaire post 11 septembre qui met en valeur une « masculinisation » conservatrice de la politique, l’invitation des féministes à témoigner des effets pervers de la sécurité et des pratiques de l’État s’avère plus que jamais une démarche nécessaire. Elle est nécessaire pour l’analyse qui doit pendre garde à ne voir sa vision du monde se refermer pour tomber dans la complaisance et la facilité. Elle est surtout nécessaire pour éviter que tous ceux (et surtout celles) qui se situent au cœur des relations internationales et qui en subissent les effets ne voient leurs voix encore une fois tuées et leurs souffrances encore un fois effacées au nom d’une élite de la sécurité qui prétend parler objectivement en leur nom.

²⁷⁶ V. Spike Peterson, *A Critical Rewriting of Global Political Economy*, *op. cit.*, p. 14-15.

²⁷⁷ Robert Vitalis, « The Graceful and Generous Liberal Gesture: Making Racism Invisible in American International Relations », *Millenium*, vol. 29, no. 2, 2000, p. 356. Cette critique de Vitalis visait initialement les universitaires cherchant à ignorer les aspects racistes du champ traditionnel des RI. À notre avis, et c’est à cette fin que nous l’avons adaptée, elle s’applique avec la même acuité aux universitaires au sein des RI qui nient les biais de genre présents au sein du champ comme au sein des pratiques ayants cours dans les relations internationales.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles de périodiques

Adler, Emmanuel, « The Emergence of Cooperation: National Epistemic Communities and the International Evolution of the Idea of Nuclear Arms Control », *International Organization*, vol. 46, no. 1, 1992, p. 101-45.

Adler, Emmanuel et Peter M. Haas, « Conclusion: Epistemic Communities, World Order, and the Creation of a Reflective Research Program », *International Organization*, vol. 46, no. 1, 1992, p. 367-90.

Agathangelou, Anna et L.H.M. Ling, « The House of IR: From Family Power Politics to the Poiesis of Worldism », *International Studies Review*, vol. 6, no. 4, décembre 2004, p. 21-50.

Agathangelou, Anna et L.H.M. Ling, « Power, Borders, Security, Wealth: Lessons of Violence and Desire from September 11 », *International Studies Quarterly*, vol. 48, no. 3, septembre 2004, p. 517-538.

Alexander, M. Jacqui et Chandra Talpade Mohanty (dir.), *Feminist Genealogies, Colonial Legacies, Democratic Futures*, New York et Londres: Routledge, 1997.

Bastos, Cristiana, *Global Responses to AIDS: Science in Emergency*, Bloomington et Indianapolis: Indiana University Press, 1999.

Boone, Catherine et Jake Batsell, « Politics and AIDS in Africa: Research Agendas in Political Science and International Relations », *Africa Today*, vol. 48, no. 2, 2001, p. 3-32.

Booth, Ken (dir.), *Critical Security Studies and World Politics*, Boulder et Londres: Lynne Rienner, 2005.

Booth, Ken, « Offensive Realists, Tolerant Realists and Real Realists », *International Relations*, vol. 19, no. 3, septembre 2005, p. 337-360.

Booth, Ken (dir.), *Statecraft and Security: The Cold War and Beyond*, Cambridge: Cambridge University Press, 1998.

Bouchard, Alain, *La lutte mondiale contre le sida : évaluation des critères théoriques d'Oran Young quant à l'existence d'un régime international*, UQAM, mémoire de maîtrise, novembre 2000.

Bratt, Duane, « Blue Condoms: The Use of International Peacekeepers in the Fight Against AIDS », *International Peacekeeping*, vol. 9, no. 3, automne 2002, p. 67-86.

Breuning, Marijke, Joseph Bredehoft et Eugene Walton, « Promise and Performance: An Evaluation of Journals in International Relations », *International Studies Perspectives*, vol. 6, no. 4, 2005, p. 447-461.

Burchill, Scott *et al.*, *Theories of International Relations*, New York: St. Martin's Press, 1^{ère} édition, 1996.

- Burchill, Scott *et al.*, *Theories of International Relations*, Houndmills: Palgrave, 2^e édition, 2001.
- Butler, Judith, *Bodies That Matter: On the Discursive Limits of "Sex"*, New York: Routledge, 1993.
- Buzan, Barry, *People, States, and Fear: The National Security Problem in International Relations*, Brighton: Wheatsheaf Books, 1983.
- Buzan, Barry, Ole Waever et Jaap de Wilde, *Security: A New Framework for Analysis*, Boulder: Lynne Rienner, 1998.
- Campbell, David, *Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2^e édition, 1998 [1992].
- Carpenter, R. Charli, « Gender Theory in World Politics: Contributions of a Non-Feminist Standpoint », *International Studies Review*, vol. 4, no. 3, automne 2002, p. 153-166.
- Carver, Terrell *et al.*, « Gendering Jones », *Review of International Studies*, vol. 24, no. 2, 1998, p. 283-298.
- Carver, Terrell, *Gender is Not a Synonym for Women*, Boulder: Lynne Rienner, 1996.
- Cheru, Fantu, « Debt, Adjustment and the Politics of Effective Response to HIV/AIDS in Africa », *Third World Quarterly*, vol. 23, no. 2, 2002, p. 299-312.
- Cochran, Molly, *Normative Theory in International Relations*, Cambridge: Cambridge University Press, 1999.
- Cohn, Carol, « Sex and Death in the Rational World of Defense Intellectuals », *Signs*, vol. 12, no. 4, 1987, p. 687-718.
- Connolly, William E., *Identity/Difference: Democratic Negotiations of Political Paradox*, Ithaca et Londres: Cornell University Press, 1991.
- Deudney, Daniel, « The Case Against Linking Environmental Degradation and National Security », *Millenium*, vol. 19, no. 3, 1990, p. 461-476.
- Duffield, Mark, *Global Governance and the New Wars: The Merging of Development and Security*, Londres: Zed Books, 2002.
- Eberstadt, Nicholas, « The Future of AIDS », *Foreign Affairs*, vol. 81, no. 6, novembre-décembre 2002, p. 22-45.
- Elbe, Stefan, « HIV/AIDS and the Changing Landscape of War in Africa », *International Security*, vol. 27, no. 2, automne 2002, p. 159-177.
- Elbe, Stefan, « Securitizing AIDS: A Framework for Paralysis? », texte présenté lors de la 44^e rencontre annuelle de l'*International Studies Association*, Portland, Oregon, 28 février 2003. Ce texte fourni par l'auteur sera publié sous peu dans : Stefan Elbe, « Should HIV/AIDS be Securitized? The Ethical Dilemmas of Linking HIV/AIDS and Security », *International Studies Quarterly*, vol. 50, no. 2, juin 2006.

Elbe, Stefan, « The Futility of Protest ? Bio-Power and Bio-Politics in the Securitization of AIDS », texte présenté dans le cadre du panel « Gender, US Hegemony, and Interstate Conflict » lors de la 45^e rencontre annuelle de l'*International Studies Association*, Montréal, 17-20 mars 2004. Disponible [en ligne] : <http://archive.allacademic.com/publication/search.php> (30 avril 2004). Ce texte sera publié sous peu dans : Stefan Elbe, « AIDS, Security, Biopolitics », *International Relations*, vol. 19, no. 4, 2005.

Elshtain, Jean Bethke, *Public Man, Private Woman: Women in Social and Political Thought*, Princeton : Princeton University Press, 2^e édition, 1993.

Enloe, Cynthia, *The Curious Feminist: Searching for Women in a New Age of Empire*, Berkeley et Los Angeles: University of California Press, 2004.

Enloe, Cynthia, *The Morning After: Sexual Politics at the End of the Cold War*, Berkeley et Los Angeles: University of California Press, 1993.

Enloe, Cynthia, *Bananas, Beaches and Bases*, Berkeley et Los Angeles: University of California Press, 1989.

Falco, Maria J. (dir.), *Feminism and Epistemology: Approaches to Research in Women and Politics*, New York: Haworth Press, 1987.

Finlayson, Alan et Jeremy Valentine (dir.), *Politics and Post-Structuralism: An Introduction*, Edimbourg: Edinburgh University Press, 2002.

Gaffeo, Edoardo, « The Economic of HIV/AIDS : A Survey », *Development Policy Review*, vol. 21, no. 1, 2003, p. 27-49.

Grayson, Kyle, « Securitization and the Boomerang Debate: A Rejoinder to Liotta and Smith », *Security Dialogue*, vol. 34, no. 3, septembre 2003, p. 337-43.

Grondin, David, « Penser la stratégie américaine de la sécurité du territoire national », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 4, 2003, p. 613-628.

Grondin, David, « (Re)Writing the “National Security State”: How and Why Realists (Re)Built the(ir) Cold War », *Center for United States Studies Occasional Paper*, no. 4, Montreal: Center for United States Studies of the Raoul-Dandurand Chair in Strategic and Diplomatic Studies, Université du Québec à Montréal, 2004.

Haas, Peter M., « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46, no. 1, 1992, p. 1-35.

Haacker, Markus (dir.), *The Macroeconomics of HIV/AIDS*, Washington : International Monetary Fund, 2004.

Harding, Sandra (dir.), *The Feminist Standpoint Theory Reader*, New York et Londres: Routledge, 2004.

- Harding, Sandra, *Whose Science, Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*, Ithaca: Cornell University Press, 1991.
- Harding, Sandra, *The Science Question in Feminism*, Ithaca et Londres: Cornell University Press, 1986.
- Hoffman, John, *Gender and Sovereignty*, Houndmills: Palgrave, 2001.
- Hollis, Martin et Steve Smith, *Explaining and Understanding International Relations*, Oxford: Clarendon Press, 1991.
- Hooper, Charlotte, *Manly States: Masculinities, International Relations, and Gender Politics*, New York: Columbia University Press, 2001.
- Jones, Adam, « Does "Gender" Makes the World Go Round? Feminist Critiques of International Relations », *Review of International Studies*, vol. 22, no. 4, 1998, p. 405-429.
- Jones, Peris S., « When "Development" Devastates: Donor Discourses, Access to HIV/AIDS treatment in Africa and Rethinking the Landscape of Development », *Third World Quarterly*, vol. 25, no. 2, 2004, p. 385-404.
- Kaplan, Amy et Donald E. Pease (dir.), *Cultures of United States Imperialism*, Durham et Londres: Duke University Press, 1994.
- Keohane, Robert, « International Relations Theory: Contributions of a Feminist Standpoint », *Millenium*, vol. 18, no. 2, 1989, p. 245-253.
- Krause, Keith et Michael Williams (dir.), *Critical Security Studies: Concepts and Cases*, Minneapolis: University of Minnesota Press, coll. Borderlines, vol. 8, 1997.
- Lanegrang, Kim et Goran Hyden, « Mapping the Politics of AIDS: Illustrations from East Africa », *Population and Environment*, vol. 14, no. 3, janvier 1993, p. 245-263.
- Ling, L.H.M, *Postcolonial International Relations*, Houndmills: Palgrave, 2002.
- Liotta, P.H., « Boomerang Effect: The Convergence on National and Human Security », *Security Dialogue*, vol. 33, no. 4, décembre 2002, p. 473-88.
- Lipschutz, Ronnie (dir.), *On Security*, New York: Columbia University Press, 1995.
- Macleod, Alex et Dan O'Meara (dir.), *Contestations et résistances : les théories des relations internationales depuis la fin de la guerre froide*, Montréal : Athéna Éditions, 2006 (à paraître).
- McDowell, Linda et Joanne P. Sharp (dir.), *Space, Gender, Knowledge: Feminist Readings*, Londres: Arnold, 1997.
- Mikell, Gwendolyn (dir.), *African Feminism: The Politics of Survival in Sub-Saharan Africa*, Pensylvannie: University of Pensylvannia Press, 1997.

- Miller, Benjamin, «The Concept of Security : Should it be Redefined? », *Journal of Strategic Studies*, vol. 24, no. 2, juin 2001, p. 13-42.
- Morone, James A., *Hellfire Nation: The Politics of Sin in American History*, New Haven et Londres: Yale University Press, 2003.
- Narayan, Uma et Sandra Harding (dir.), *Decentering the Center: Philosophy for a Multicultural, Postcolonial and Feminist World*, Bloomington et Indianapolis: Indiana University Press, 2000.
- Nicholson, Linda (dir.), *Feminist Contentions. A Philosophical Exchange*, New York: Routledge, 1995.
- O'Manique, Colleen, *Neoliberalism and AIDS Crisis in Sub-Saharan Africa*, Houndmills et New York: Palgrave Macmillan, 2004.
- O'Manique, Colleen, « The “Securitization” of Africa’s AIDS Pandemic: Whose Security? », présentation effectuée lors de la rencontre annuelle de l’*International Studies Association*, Montréal, 17-24 mars 2004. Texte fourni par l’auteure.
- Ostergard Jr., Robert, « Politics in the Hot Zone: AIDS and National Security in Africa », *Third World Quarterly*, vol. 23, no. 2, avril 2002, p. 333-350.
- Paris, Roland, « Human Security: Paradigm Shift or Hot Air? », *International Security*, vol. 26, no.2, automne 2001, p. 87-102.
- Parker, Richard *et al.* (dir.), *Framing the Sexual Subject: The Politics of Gender, Sexuality, and Power*, Berkeley: University of California Press, 2000.
- Petersen, Alan et Charles Waddell (dir.), *Health Matters: A Sociology of Illness, Prevention and Care*, Buckingham: Open University Press, 1998.
- Peterson, Susan, « Epidemic Disease and National Security », *Security Studies*, vol. 12, no. 2, hiver 2002-2003, p. 43-81.
- Peterson, V. Spike, « Feminist Theories Within, Invisible To, and Beyond IR », *Brown Journal of World Affairs*, vol. 10, no. 2, hiver/printemps 2004, p. 35-46.
- Peterson, V. Spike, *A Critical Rewriting of Global Political Economy*, Londres et New York: Routledge, 2003.
- Peterson, V. Spike, « Sexing Political Identities/Nationalism as Heterosexism », *International Feminist Journal of Politics*, vol. 1, no. 1, juin 1999, p. 34-65.
- Peterson, V. Spike (dir.), *Gendered States: Feminist (Re)Visions of International Relations Theory*, Boulder et Londres: Lynne Rienner, 1992.
- Peterson, V. Spike, « Transgressing Boundaries: Theories of Knowledge, Gender, and International Relations », *Millenium*, vol. 21, no. 2, 1992, p. 183-206.

Peterson, V. Spike et Anne Sisson Runyan, *Global Gender Issues*, Boulder: Westview Press, 2^e édition, 1999.

Poku, Nana K., « The Global AIDS Fund: Context and Opportunity », *Third World Quarterly*, vol. 21, no. 2, 2002, p. 283-298.

Poku, Nana K. et Alan Whiteside (dir.), *The Political Economy of AIDS in Africa*, Aldershot et Burlington: Ashgate, 2004.

Price-Smith, Andrew, *The Health of Nations: Environmental Change, Infectious Disease and its Effects on National Security and Development*, Cambridge, MA: MIT Press, 2002.

Price-Smith, Andrew (dir.), *Plagues and Politics*, Houndmills: Palgrave, 2001.

Price-Smith, Andrew, Steven Tauber et Anand Bhat, « State Capacity and HIV Incidence Reduction in the Developing World: Preliminary Empirical Evidence », *Seton Hall Journal of Diplomacy and International Relations*, vol. 5, no. 2, été-automne 2004, p. 149-160.

Schrecker, Ellen (dir.), *Cold War Triumphalism: The Misuse of History After the Fall of Communism*, New York et Londres: The New Press, 2004.

Shoepf, Brooke Grundfest, « Uganda: Lessons for AIDS Control in Africa », *Review of African Political Economy*, vol. 630, no. 98, décembre 2003, p. 553-572.

Singer, P.W., « AIDS and International Security », *Survival*, vol. 44, no.1, printemps 2002, p. 145-158.

Singer, Linda, Judith Butler et Maureen MacGrogan (dir.), *Erotic Welfare: Sexual Theory and Politics in the Age of Epidemic*, New York: Routledge, 1993.

Smith, Steve, « The United States and the Discipline of International Relations: "Hegemonic Country, Hegemonic Discipline" », *International Studies Review*, vol. 4, no. 2, été 2002, p. 67-86.

Smith, Steve, « The Increasing Insecurity of Security Studies: Conceptualizing Security in the Last Twenty Years », *Contemporary Security Policy*, vol. 20, no. 3, décembre 1999, p. 72-101.

Smith, Steve, Ken Booth et Marysia Zalewski (dir.), *International Theory: Positivism and Beyond*, Cambridge: Cambridge University Press, 1996.

Smith-Windsor, Brooke A., « Terrorism, Individual Security, and the Role of the Military: A Reply to Liotta », vol. 33, no. 4, décembre 2002, p. 489-94.

Steans, Jill, « Engaging From the Margins: Feminist Encounters with the "Mainstream" of International Relations », *British Journal of Politics and International Relations*, vol. 5, no. 3, août 2003, p. 428-454.

Stillwaggon, Eileen, « Racial Metaphors: Interpreting Sex and AIDS in Africa », *Development and Change*, vol. 34, no. 5, 2003, p. 809-832.

Sylvester, Christine, *Feminist Theory and International Relations in a Postmodern Era*, Cambridge: Cambridge University Press, 1994.

Sylvester, Christine, « Empathetic Cooperation: A Feminist Method For IR », *Millenium*, vol. 23, no.2, 1994, p. 315-334.

Thompson, Carol B., « US Trade With Africa: African Growth & Opportunity? », *Review of African Political Economy*, vol. 31, no. 101, septembre 2004, p. 457-474.

Tickner, J. Ann, *Gendering World Politics*, New York: Columbia University Press, 2001.

Tickner, J. Ann, « You Just Don't Understand : Troubled Engagements Between Feminists and IR Theorists », *International Studies Quarterly*, vol. 41, no. 4, décembre 1997, p. 611-632.

Vitalis, Robert, « The Graceful and Generous Liberal Gesture: Making Racism Invisible in American International Relations », *Millenium*, vol. 29, no. 2, 2000, p. 331-356.

Walt, Stephen, « The Renaissance of Security Studies », *International Studies Quarterly*, vol. 35, no. 2, 1991, p. 211-239.

Waever, Ole, « The Sociology of a Not So International Discipline: American and European Developments in International Relations », *International Organization*, vol. 52, no. 4, automne 1998, p. 687-727.

Weber, Cynthia, *International Relations Theory: A Critical Introduction*, Londres et New York: Routledge, 2001.

Weber, Cynthia, *Simulating Sovereignty: Intervention, the State and Symbolic Exchange*, Cambridge: Cambridge University Press, 1995.

Weber, Cynthia, « “Good Girls, Bad Girls and Little Girls”: Male Paranoia in Robert Keohane’s Critique of Feminist International Relations », *Millenium*, vol. 23, no. 2, 1994, p. 337-349.

Williams, Michael C., « Words, Images, Enemies: Securitization and International Politics », *International Studies Quarterly*, vol. 47, no. 4, décembre 2003, p. 511-32.

Youde, Jeremy, « Enter the Fourth Horseman: Health Security and International Relations Theory », *Seton Hall Journal of Diplomacy and International Relations*, vol. 6, no. 1, printemps-été 2005, p. 193-208.

Young, Iris Marion, « The Logic of Masculinist Protection: Reflections on the Current Security State », *Signs*, vol. 29, no. 1, automne 2003, p. 1-26.

Youngs, Gillian, « Feminist International Relations: A Contradiction in Terms? Or: Why Women and Gender are Essential to Understanding the World “We” Live In », *International Affairs*, vol. 80, no. 1, 2004, p. 75-87.

Zalewski, Marysia, « “Well, What is the Feminist Perspective on Bosnia?” », *International Affairs*, vol. 71, no. 2, avril 1995, p. 339-356.

Zalewski, Marysia et Jane Parpart, *The "Man" Question in International Relations*, Boulder: Westview Press, 1998.

Documents officiels:

African Growth and Opportunity Acceleration Act of 2004 Disponible [en ligne]: <http://www.agoa.gov/> (8 septembre 2005).

AVERT, « The ABC of HIV/AIDS Prevention », 17 août 2005. Disponible [en ligne]: <http://www.avert.org/abc-hiv.htm> (30 août 2005).

CNN, « Government Places New Restrictions on AIDS Funding », CNN, 8 juillet 2005. Disponible [en ligne]: <http://www.cnn.com/2005/HEALTH/conditions/07/08/aids.prostitution.ap/cnn.com> (22 août 2005).

Congrès des États-Unis d'Amérique, *United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis, and Malaria Act of 2003*, 108^e Congrès, Public Law 108-25 adoptée le 27 mai 2003, Congrès des États-Unis d'Amérique, 27 mai 2003. Disponible [en ligne]: http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-bin/getdoc.cgi?dbname=108_cong_public_laws&docid=f:publ025.108 (6 septembre 2005).

Conseil de Sécurité des Nations Unies, *Résolution 1308*, adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU lors de sa 4172^e rencontre, 17 juillet 2000. Disponible [en ligne]: <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N00/536/02/PDF/N0053602.pdf?OpenElement> (18 juin 2005).

« États-Unis – L'appui financier à la lutte mondiale contre le sida préconisera un agenda moral », *Revue canadienne VIH/Sida et droit*, vol. 8, no. 2, août 2003. Disponible [en ligne]: http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/docautres/bulletincanadien/Vol8no22003/nouvelles_internationales.htm#ni1 (2 août 2005).

Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, *Investir dans l'avenir : le Fonds mondial après trois ans de fonctionnement*, 31 janvier 2005. Disponible [en ligne]: http://www.theglobalfund.org/en/files/about/replenishment/progress_report_fr.pdf, p. 32. (17 juin 2005).

Human Rights Watch, *Au cœur des réalités : les droits des femmes dans la lutte contre le sida*, mars 2005. Disponible [en ligne]: <http://hrw.org/backgrounder/wrd/032105doseFR.pdf> (27 août 2005)

Human Rights Watch, *En quête de justice : poursuivre les auteurs de violences sexuelles commises pendant la guerre au Congo*, mars 2005, vol. 17, no. 1A). Disponible [en ligne]: <http://hrw.org/french/reports/2005/drc0305/> (27 août 2005).

Human Rights Watch, *The Less They Know the Better: Abstinence-Only HIV/AIDS Programs in Uganda*, mars 2005, vol. 17, no. 4(A). Disponible [en ligne]: <http://hrw.org/reports/2005/uganda0305/uganda0305.pdf> (27 août 2005).

ICG Report, « HIV/AIDS as a Security Issue », Washington/Bruxelles, 19 juin 2001. Disponible [en ligne] : http://www.usaid.gov/regions/afr/conflictweb/docs/aids_hiv.pdf (5 janvier 2005)

International Council of AIDS Service Organization, *NGO Perspectives on the Global Fund*, ICASO, juin 2004. Disponible [en ligne]: <http://www.icaso.org/GF-NGO-PerspectivesENG.pdf> (29 août 2005).

Kaiser Foundation, « Kaiser Daily HIV/AIDS Report Sumarized Editorials Addressing International AIDS' Family Planning/Funding », 4 septembre 2003. Disponible [en ligne]: http://thebody.com/kaiser/2003/sep4_03/family_planning.html (5 septembre 2005).

Maison Blanche, « Fact Sheet : The President's Emergency Plan for AIDS Relief », 28 janvier 2003. Disponible [en ligne]: <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2003/01/20030129-1.html> (17 juin 2005).

Maison Blanche, « A National Security Strategy for a New Century », Washington, décembre 1999. Disponible [en ligne]: www.au.af.mil/au/awc/awcgate/nss/nsr-1098.pdf (18 juin 2005).

National Intelligence Council (David F. Gordon, Don Noah et George Fidas), « The Global Infectious Disease and Its Implications for the United States », National Intelligence Estimate NIE 99-17D, Washington, D.C.: Central Intelligence Agency, 1^{er} mai 2000. Disponible [en ligne] : http://www.odci.gov/nic/PDF_GIF_otherprod/infectiousdisease/infectiousdiseases.pdf (12 juin 2005).

Office of the United States Global AIDS Coordinator, *Engendering Bold Leadership: The President's Emergency Plan for AIDS Relief, First Annual Report to the Congress*, Washington, mars 2005. Disponible [en ligne]: <http://www.state.gov/documents/organization/43885.pdf> (18 juin 2005)

ONUSIDA, « AIDS and the Military », UNAIDS, mai 1998. Disponible [en ligne] : www.unaids.org/publications/documents/sectors/military/militarypve.pdf (4 juillet 2005).

ONUSIDA, *Botswana : Country HIV and AIDS Estimates*, 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.unaids.org/en/geographical+area/by+country/botswana.asp> (16 août 2005).

ONUSIDA, *Congo RD: Country HIV and AIDS Estimates*, 2003. Disponible [en ligne]: <http://www.unaids.org/en/geographical+area/by+country/democratic+republic+of+congo.asp> (16 août 2005).

ONUSIDA, *Donor Contribution Table : 1995-2004*. Disponible [en ligne] : www.unaids.org/html/pub/governance/pcb01/core_1995-2004_en.xls.htm (26 août 2005).

ONUSIDA, *Epidemiological Fact Sheets on HIV/AIDS and Sexually Transmitted Infections 2004*, Genève, juillet 2004. Disponible [en ligne] : http://www.unaids.org/wad2004/EPI_1204_pdf_fr/EpiUpdate04_fr.pdf (15 juin 2005).

ONUSIDA, *Engaging Uniformed Services in the Fight Against AIDS*, 2005. Disponible [en ligne]: <http://uniformservices.unaids.org/> (5 juillet 2005).

ONUSIDA, *Fact Sheet on HIV/AIDS and Security*, Genève, août 2003. Disponible [en ligne]: http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LANG=en&href=http://gva-doc-owl/WEBcontent/Documents/pub/Topics/Security/FS_Security_en.pdf (18 juin 2005)

ONUSIDA, *HIV/AIDS, Security and Humanitarian Response*, Genève, 2005. Disponible [en ligne]: http://www.unaids.org/en/in+focus/hiv_aids_security+and+humanitarian+response/hiv_aids+and+security.asp# (18 juin 2005).

ONUSIDA, *Les Trois principes directeurs*, avril 2004. Disponible [en ligne]: http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LANG=fr&href=http%3a%2f%2fgva-doc-owl%2fWEBcontent%2fDocuments%2fpub%2fUNA-docs%2fThree-Ones_KeyPrinciples_fr%26%2346%3bpdf (20 août 2005).

ONUSIDA, *Les trois principes en action: bilan et avenir*, Genève, mai 2005. Disponible [en ligne]: http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LANG=fr&href=http%3a%2f%2fgva-doc-owl%2fWEBcontent%2fDocuments%2fpub%2fPublications%2fIRC-pub06%2fJC935-3OnesInAction_fr%26%2346%3bpdf (29 août 2005).

ONUSIDA, *Membres du PCB*. Disponible [en ligne]: <http://www.unaids.org/Unaid/EN/About+UNAIDS/Governance/programme+coordinating+board/pcb+members/membres+du+pcb.asp> (30 août 2005).

ONUSIDA, *Nigeria: Country HIV and AIDS Estimates*, 2003. Disponible [en ligne]: <http://www.unaids.org/en/geographical+area/by+country/nigeria.asp> (16 août 2005).

ONUSIDA, *Q&A II: Basic Facts about the AIDS Epidemic and its Impacts*, Disponible [en ligne]: http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LANG=en&href=http://gva-doc-owl/WEBcontent/Documents/pub/UNA-docs/Q-A_II_en.pdf (16 juin 2005).

ONUSIDA, *Ranking of Governments' Total Core Contributions 2004*, Disponible [en ligne]: http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?href=http://gva-doc-owl/WEBcontent/Documents/pub/Governance/PCB01/Core_2004_en.xls (17 juin 2005).

ONUSIDA, *Rwanda: Country HIV and AIDS Estimates*, 2003. Disponible [en ligne]: <http://www.unaids.org/en/geographical+area/by+country/rwanda.asp> (16 août 2005).

ONUSIDA, *What is UNAIDS*. Disponible [en ligne]: <http://www.unaids.org/en/about+unaids/what+is+unaids.asp> (17 juin 2005).

ONUSIDA et Organisation mondiale de la santé, *Le point sur l'épidémie du sida*, Genève, décembre 2004. Disponible [en ligne]: http://www.unaids.org/wad2004/EPI_1204_pdf_fr/EpiUpdate04_fr.pdf (15 juin 2005).

Organisation mondiale de la santé, *The World Health Report 2004*. Disponible [en ligne]: http://www.who.int/whr/2004/en/report04_en.pdf (15 juin 2005).

Organisation mondiale de la santé et Banque mondiale, *Dying for Change*, janvier 2002. Disponible [en ligne] : <http://www1.worldbank.org/prem/poverty/voices/reports/dying/index.htm> (14 juin 2005).

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « The Impact of HIV/AIDS on World Food Security », *Comité de la sécurité alimentaire mondiale*, 28 mai-1^{er} juin 2001. Disponible [en ligne]: www.fao.org/docrep/meeting/003/Y0310E.htm (10 juin 2005).

SIECUS, « Bush Visits Uganda and Praises “ABC” Approach In Spite of Administration’s Preference for Abstinence-Only-Until-Marriage », juillet 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.siecus.org/policy/PUupdates/pdate0065.html> (28 décembre 2003).

United States Department of Commerce, préparé par J. Diemond, *US-African Trade Profile*, International Trade Administration, Washington D.C. mars 2005. Disponible [en ligne]: <http://www.agoa.gov/resources/US-African%20Trade%20Profile%202005.pdf> (4 octobre 2005).

United States Agency for International Development, *Success Stories: PSI Partners with Coca-Cola to Market AIDS Prevention and Awareness*, octobre 2003. Disponible [en ligne]: http://www.usaid.gov/our_work/global_health/aids/News/successpdfs/zimbabwestory2.pdf (15 août 2005).

USAID, « A Collaborative Approach to Reviewing HIV/AIDS Initiatives », 17 janvier 2003. Disponible [en ligne]: <http://www.usaid.gov/policy/ads/200/200max.pdf> (15 juillet 2005).

Ressources électroniques :

Bigo, Didier, « Genre et relations internationales », colloque AFSP « Genre et politique », 30 et 31 mai 2002. Disponible [en ligne] : <http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/2002/genretxt/bigo.pdf> (20 juillet 2005).

Brower, Jennifer et Peter Chalk, « The Global Threat of New and Reemerging Infectious Diseases: Reconciling U.S. National Security and Public Health Policy », Rand Corporation, 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.rand.org/publications/MR/MRI602/> (10 décembre 2003).

Brown, Melissa T. Brown, « Designing GI Joe : Congress, the Military, and National Identity », texte présenté dans le cadre de la rencontre annuelle de l’International Studies Association tenue à Montréal, 17-24 mars 2004. Disponible [en ligne] : <http://www.isanet.org/archive.html> (3 août 2005),

Bush, George W., « Bush Announces New Domestic, International Aids Initiatives », 24 juin 2004. Disponible [en ligne]: <http://usembassy.state.gov/nigeria/wwwhp062404a.html> (15 juillet 2005).

Bush, George W., « Compassion and HIV/AIDS: Remarks by the U.s. President George W. Bush », Philadelphie, Pennsylvanie, 23 juin 2004. Disponible [en ligne]: <http://usembassy.state.gov/posts/sf1/wwwhpr8v.html> (25 juillet 2005).

Bush, George W., « Remarks by the President on the Signing of H.R. 1298, the U.S. Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria Act of 2003 », Dean Acheson Auditorium, U.S. Department of State, 27 mai 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2003/05/20030527-7.html> (4 août 2005).

Bush, George W., « State of the Union Address », Washington, 28 janvier 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2003/01/20030128-19.html> (17 juin 2005),

Corey, Charles, « African Growth and Opportunity Forum Opens in Senegal: Bush Announces African Global Competitiveness Initiative at First Session », Département d'État américain, 18 juillet 2005. Disponible [en ligne] : <http://usinfo.state.gov/af/Archive/2005/Jul/19-87728.html> (7 septembre 2005).

Elbe, Stefan, « The Futility of Protest? Bio-Power and Bio-Politics in the Securitization of AIDS », texte d'une présentation effectuée dans le cadre du panel « Gender, US Hegemony, and Interstate Conflict » présenté lors de la 45^e Convention de l'*International Studies Association* tenue à Montréal du 17 au 20 mars 2004. Disponible [en ligne] : <http://archive.allacademic.com/publication/search.php> (30 avril 2004), 16 p.

Ellis, Susan, « HIV/AIDS is “As Much a Crisis as Iraq” Says Powell », US Embassy, Washington File, 11 juin 2003. Disponible [en ligne] : http://www.usembassy.it/file2003_06/alia/A3061209.htm (5 août 2005).

Huysmans, Jeff, « Dire et écrire la sécurité: le dilemme normatif des études de sécurité », *Cultures et Conflits*, nos. 31-32, automne-hiver 1998. Disponible [en ligne] : http://www.conflicts.org/article.php3?id_article=330 (15 janvier 1999).

Kates, Jennifer et Todd Summers, *U.S. Government Funding for Global HIV/AIDS Through FY 2005*, The Henry J. Keiser Family Foundation, juin 2004. Disponible [en ligne] : <http://www.kff.org/hivaids/upload/U-S-Government-Funding-for-Global-HIV-AIDS-Through-FY-2005.pdf> (6 août 2005).

Kravtsov, Vlad N., « Politics of Intellectual Property and HIV/AIDS Framings », texte présenté dans le cadre de la rencontre annuelle de l'International Studies Association tenue à Montréal, 17-24 mars 2004. Disponible [en ligne] : <http://www.isanet.org/archive.html> (10 septembre 2005),

Powell, Colin L., « World AIDS Day 2003 », White House, Washington DC, 1^{er} décembre 2003. Disponible [en ligne] : <http://www.state.gov/secretary/rm/2003/26599.htm> (8 août 2005).

Price-Smith, Andrew, *Contagion and Chaos: Infectious Disease and Its Effects on Global Security and Development*, Toronto: Centre for International Studies, University of Toronto, CIS Working Paper 1998-001, 1998. Disponible [en ligne] : <http://www.utoronto.ca/cis/Chaos.html> (28 juin 2005).

Schneider, Mark et Michael Moodie, « The Destabilizing Impact of HIV/AIDS: First Wave Hits Eastern and Southern Africa; Second Wave Threatens India, China, Russia, Ethiopia, Nigeria », Center for Strategic and International Studies, CSIS HIV/AIDS Task Force, mai 2002. Disponible [en ligne] : http://www.csis.org/africa/0205_DestImp.pdf (4 août 2005).

Stoto, Michael A., *Public Health Surveillance: A Historical Review with a Focus on HIV/AIDS*, Rand Corporation, octobre 2003. Disponible [en ligne]: <http://www.rand.org/publications/DRU/DRU3074/DRU3074.pdf> (14 décembre 2003).

Weiss, Martin A., *The World Bank: Changing Leadership and Issues for the United States and Congress*, CRS Report for Congress, Congressional Research Service, The Library of Congress, 19 janvier 2005. Disponible [en ligne]: <http://www.fas.org/sgp/crs/misc/RS22029.pdf> (28 août 2005).